



**MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale des ressources humaines

RAPPORT DU JURY

SESSION 2026

Concours : CAPES externe et CAFEP-CAPES – Bac + 5

Section : Sciences économiques et sociales

Rapport de jury présenté par :

Delphine Pouchain, Maîtresse de conférences en Sciences économiques, présidente du jury

Introduction

L'année 2026 marque le début de la transition des épreuves du CAPES du niveau Bac + 5 vers le niveau Bac + 3. Il s'agit donc de l'avant-dernière année d'existence du CAPES à Bac + 5. La spécificité de cette session 2026 a donc consisté en la tenue de deux CAPES de Sciences économiques et sociales, à niveau L3 et à niveau M2. Les candidats ont pu s'inscrire aux deux concours, mais les épreuves écrites des deux concours ont eu lieu simultanément et les candidats ont dû choisir le concours auquel ils se présentaient. Pour le CAPES M2 (le seul dont il sera question dans ce rapport de jury), le nombre de postes offerts à la session 2026 était de 100 pour le CAPES externe de sciences économiques et sociales et de 16 pour le CAFEP.

Sur les dix dernières années, le nombre de postes aux deux concours a évolué ainsi :

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
CAPES	120	113	85	117	130	126	121	115	115	115	100
CAFEP	20	20	14	14	16	14	15	15	16	17	16
TOTAL	140	133	99	121	146	140	136	130	131	132	116

Depuis 2016, les grands indicateurs des deux concours sont les suivants :

	CAPES										
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Inscrits	2008	2217	2093	1860	1411	1466	951	1182	1215	1181	1125
Présents à la première épreuve	741	799	733	667	551	592	305	347	437	455	471
Nombre d'admissibles	233	235	177	247	X	253	175	235	226	221	215
Barre d'admissibilité	8	9	10	8,5	X	9,5	9	9	9	9	9
Nombre d'admis	120	113	85	117	130	126	102	115	115	115	100
Barre d'admission	9,5	10,67	11,33	11,17	11,5	11,33	11	11,71	12,33	11,5	12,04
Major du concours	17,5	17,67	16,33	18	19,5	17,33	17,25	18,6	18,43	17,7	19
Nombre de postes	120	113	85	117	130	126	121	115	115	115	100
Ratio présents/postes	6,2	7,1	8,6	5,7	4,2	4,7	2,5	3	3,8	3,95	4,7

	CAFEP										
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Inscrits	311	345	341	313	226	225	183	263	301	275	268
Présents à la première épreuve	108	136	105	115	82	75	38	64	109	113	91
Nombre d'admissibles	30	29	22	24	X	24	19	32	41	38	34

Barre d'admissibilité	7	8	8	8	X	9	8,5	9	9	9	8
Nombre d'admis	16	20	14	14	16	14	13	15	16 (+1)	17	16
Barre d'admission	8,17	8,67	8,17	8,5	12	10	11	10,92	12,9 (12,75)	11,17	10,75
Major du concours	14,67	14,67	14,33	14,5	18	15,33	18,08	16,16	16,08	16,7	17,08
Nombre de postes	20	20	14	14	16	14	15	15	16 (+1)	17	16
Ratio présents/postes	5,4	6,8	7,5	8,2	5,1	5,4	2,5	2,1	6,8	6,6	5,7

J'adresse mes félicitations les plus sincères aux lauréats et lauréates du CAPES M2 session 2026.

Je remercie chaleureusement l'ensemble des membres du jury pour la qualité de leur travail, en particulier les vice-présidents Christophe Lavialle et Sandrine Verdière, les gestionnaires de la DGRH, et enfin la proviseure du lycée Gambetta d'Aix-en-Provence ainsi que son équipe pour leur accueil à l'occasion des oraux d'admission.

Delphine Pouchain
Présidente du concours

SOMMAIRE

I - Le texte officiel	5
II - Épreuve écrite disciplinaire	7
2.1. Le sujet	
2.2. Les résultats : distribution des notes	
2.3. Attentes et commentaires	
2.4. Exemples de corrigé	
2.5. Exemples de bonnes copies	
III - Épreuve écrite disciplinaire appliquée	56
3.1. Le sujet	
3.2. Les résultats : distribution des notes	
3.3. Attentes et commentaires	
3.4. Exemple de corrigé	
3.5. Exemple d'une bonne copie	
IV - Épreuve orale de leçon	99
4.1. Les résultats	
4.2. Attentes et commentaires	
4.3. Exemples de sujets	
V - Épreuve orale d'entretien	105
5.1. Les résultats	
5.2. Attentes et commentaires	
5.3. Exemples de mises en situation	

I - Le texte officiel

Arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré.

A – Épreuves d'admissibilité

1/ Épreuve écrite disciplinaire. L'épreuve prend la forme d'une composition comprenant deux parties :

- une dissertation dont le sujet, sans document, se rapporte aux programmes de sciences économiques et sociales en vigueur dans les classes de seconde générale et technologique et du cycle terminal du lycée.
- deux questions, l'une portant sur l'histoire de la pensée ou sur l'épistémologie, l'autre sur un des objectifs d'apprentissage des programmes précités. Lorsque la première partie porte sur l'économie, la seconde partie porte sur la sociologie et/ou la science politique, et inversement.

Durée : six heures. Coefficient 2. L'épreuve est notée sur 20. La première partie est notée sur 12 points, la seconde sur 8 points. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

2/ Épreuve écrite disciplinaire appliquée. L'épreuve porte sur un ou plusieurs objectifs d'apprentissage des programmes de sciences économiques et sociales en vigueur dans les classes de seconde générale et technologique et du cycle terminal du lycée et prend appui sur un dossier documentaire. Il est demandé au candidat de présenter, à partir des documents qu'il retient, une séquence pédagogique pour un niveau de classe donné en mobilisant ses connaissances disciplinaires et en didactique de la discipline. Cette séquence devra intégrer des travaux à réaliser par les élèves et une évaluation des acquisitions attendues.

Durée : cinq heures. Coefficient 2. L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

B – Épreuves d'admission

1/ Épreuve de leçon. L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement. Elle comprend deux parties :

- première partie de l'épreuve : un exposé du candidat suivi d'un entretien avec le jury, qui porte sur un des objectifs d'apprentissage des programmes de sciences économiques et sociales en vigueur dans les classes de seconde générale et technologique et du cycle terminal du lycée et présente une démarche d'enseignement (problématique, contenu et transposition didactique). Cet exposé (vingt minutes maximum) est suivi d'un entretien avec le jury durant lequel le candidat répond à des questions en relation avec le contenu de son exposé et, plus généralement, à des questions portant sur les concepts, outils, méthodes et analyses de l'économie, de la sociologie et de science politique, dont les formes de transposition didactique seront discutées. En fonction du sujet traité par le candidat, l'entretien se déroule en deux ou trois phases successives conduites par le jury : a) lorsque l'exposé porte sur l'économie ou sur la sociologie et la science politique, une première partie de l'entretien (vingt minutes maximum) porte sur l'exposé et sur le champ de l'exposé, une seconde partie porte sur l'autre champ ; b) lorsque l'exposé porte sur les regards croisés du programme des classes, une première partie de l'entretien (dix minutes maximum) porte sur l'exposé, une deuxième partie (quinze minutes maximum) porte sur un champ (économie ou sociologie et science politique), une troisième partie (quinze minutes maximum) porte sur l'autre champ.
- seconde partie de l'épreuve : un échange de quinze minutes maximum portant sur le traitement d'un exercice relatif à l'utilisation des données quantitatives et des représentations graphiques, réalisé pendant le temps de préparation.

Durée de la préparation : trois heures (sans document) ;

Durée totale de l'épreuve : une heure et quinze minutes (exposé : vingt minutes maximum ; entretien sur l'exposé et sur les contenus de la discipline et leur transposition didactique : quarante minutes maximum ; exercice relatif à l'utilisation des données et des représentations graphiques : quinze minutes maximum).

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire. Coefficient 5.

2/ Épreuve d'entretien. L'épreuve d'entretien avec le jury mentionné à l'article 7 porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation.

L'entretien comporte une première partie d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes maximum, par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant notamment ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury.

La deuxième partie de l'épreuve, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ;
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

Durée de l'épreuve : trente-cinq minutes. Coefficient 3. L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

Le candidat admissible transmet préalablement une fiche individuelle de renseignement établie sur le modèle figurant à l'annexe VI du présent arrêté, selon les modalités définies dans l'arrêté d'ouverture.

II - Épreuve écrite disciplinaire

2.1 Le sujet

Pour rappel :

« L'épreuve prend la forme d'une composition comprenant deux parties :

- une dissertation dont le sujet, sans document, se rapporte aux programmes de sciences économiques et sociales en vigueur dans les classes de seconde générale et technologique et du cycle terminal du lycée.

- deux questions, l'une portant sur l'histoire de la pensée ou sur l'épistémologie, l'autre sur un des objectifs d'apprentissage des programmes précités. Lorsque la première partie porte sur l'économie, la seconde partie porte sur la sociologie et/ou la science politique, et inversement.

Durée : six heures. Coefficient 2. L'épreuve est notée sur 20. La première partie est notée sur 12 points, la seconde sur 8 points. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire. ».

Dissertation (économie) - 12 points :

La croissance économique est-elle toujours souhaitable ?

Seconde partie (sociologie et/ou science politique) - 8 points :

1/ Question portant sur l'histoire de la pensée ou sur l'épistémologie :

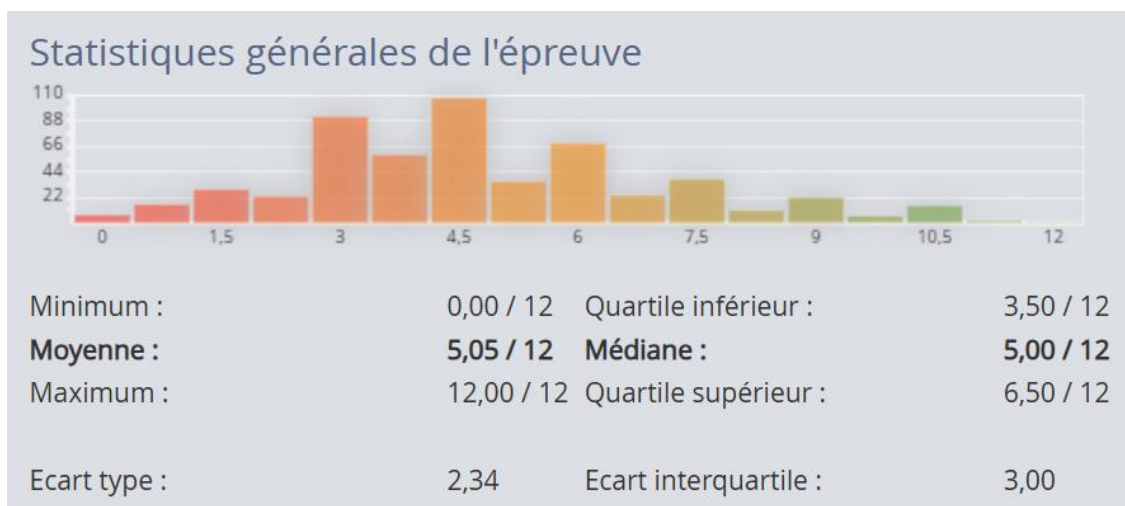
Les principaux apports de l'interactionnisme symbolique en sociologie.

2/ Quelles sont les connaissances scientifiques à mobiliser pour traiter l'objectif d'apprentissage suivant (programme de la classe de première) ?

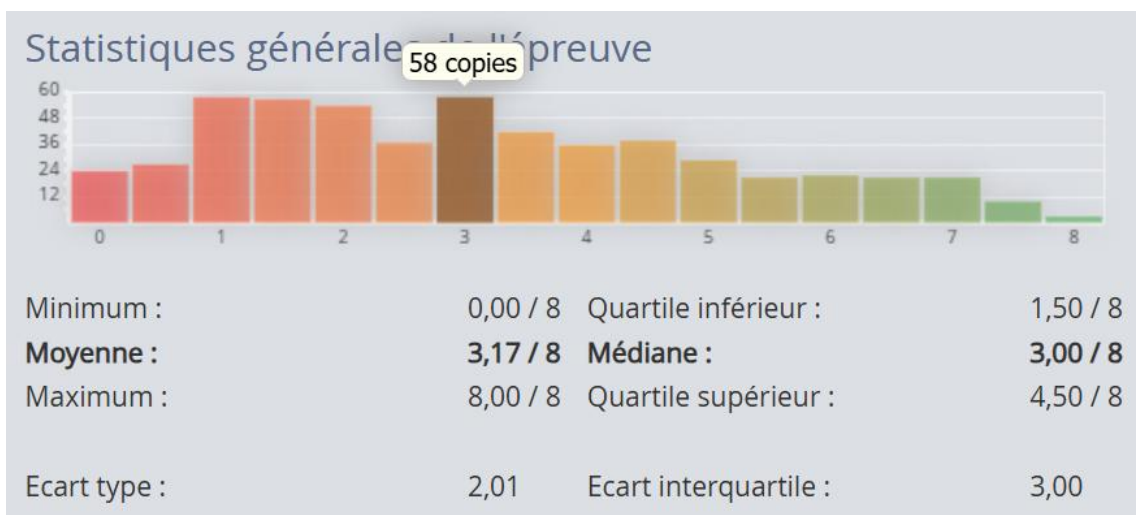
« Comprendre que la pluralité des influences socialisatrices peut être à l'origine de trajectoires individuelles improbables ».

2.2 Les résultats : distribution des notes

➔ Résultats à la dissertation



→ Résultats à la seconde partie de l'épreuve



2.3. Attentes et commentaires

→ Concernant la dissertation

Le jury souhaite d'abord redire aux candidats que la première partie de l'épreuve correspond à une dissertation, ce qui suppose impérativement le respect d'un certain nombre de règles, notamment formelles. A cet égard, les candidats sont invités à porter une attention particulière à la clarté de leur écriture, afin de ne pas entraver la lecture des correcteurs. La dissertation est avant tout un exercice de communication, qui suppose la maîtrise des règles de la grammaire et de l'orthographe. Le respect de ces règles est essentiel pour garantir la clarté et la précision d'un écrit. Une maîtrise rigoureuse de la langue permet non seulement de transmettre ses idées avec exactitude, mais aussi de témoigner du soin apporté à son expression écrite. Il est demandé aux candidats de veiller également à l'orthographe des noms propres (« Barrow », « Piquetty », « Kuznet » -sic- etc). Dans cet objectif, on ne saurait trop conseiller aux candidats de prévoir un temps suffisant de relecture. Autrement dit, *a fortiori* dans le cadre d'un concours, la copie doit d'abord donner envie d'être lue par le correcteur.

Par ailleurs, on attend également des candidats que soient parfaitement respectées les règles de la méthode de la dissertation. La méthodologie de la dissertation doit donc être connue et appliquée scrupuleusement. Cela suppose de commencer par une introduction classique (de deux pages environ), qui présente une amorce, une problématique, une définition précise des termes du sujet, et une annonce claire du plan. Le développement doit ensuite lui-même être structuré en deux ou trois parties, ainsi qu'en sous-parties. Concernant le nombre de parties, une excellente dissertation peut se faire en deux ou trois parties (raison pour laquelle les deux corrigés proposés ci-dessous sont structurés différemment). Le nombre de sous-parties varie entre deux et trois (sans obligation que leur nombre soit identique dans chaque partie). C'est surtout l'équilibre et la cohérence de l'ensemble qui importent ici. Si le candidat peut faire apparaître le plan dans la copie sous la forme de titres apparents (I, II et éventuellement III, puis A., B. et éventuellement C.), cela ne doit pas autoriser pour autant l'absence d'annonces et de transitions, dont l'importance est capitale. Les candidats sous-estiment trop souvent leur rôle, alors qu'elles sont essentielles à une bonne compréhension par le correcteur de la structure de la copie et du cheminement de la réflexion du candidat. Enfin, trop de sous-parties sont constituées de paragraphes juxtaposés (matérialisés par le fait d'aller à la ligne avec un alinéa), sans lien entre eux ni fil conducteur bien identifiable.

Les candidats doivent toujours garder en tête le fait qu'une dissertation est une démonstration. Pour ce faire, il faut que les parties (et si possible les sous-parties) soient articulées les unes aux autres.

Le II (et le III le cas échéant) doit commencer par un mot de liaison (« cependant » par exemple), qui montre ce qui relie une partie à une autre, et indique au correcteur comment la réflexion progresse pas à pas. Les parties comme les sous-parties ne doivent donc pas être juxtaposées : le lien entre elles doit être évident et explicite. Le but n'est pas d'exposer des connaissances, mais que ces connaissances soient exploitées intelligemment, c'est-à-dire comme éléments de réponse à une question. On évalue la capacité du candidat à traiter un problème, à répondre à une question en construisant progressivement une réponse argumentée et nuancée, et non un empilement de connaissances juxtaposées et déconnectées du sujet (pensons ici, par exemple, aux théories de la croissance, qui n'étaient pas en tant que telles dans le sujet, voir *infra*).

Le sujet spécifiquement proposé lors de cette session supposait que le candidat puisse définir correctement la croissance. Une définition bancale, voire totalement inadaptée, de la notion de croissance envoyait aux correcteurs un très mauvais signal dès l'introduction. Il convient donc de rappeler que le produit intérieur brut mesure la richesse produite par un pays sur une période donnée (c'est donc une valeur absolue, exprimée par exemple en euros ou en dollars). Quant à la croissance économique, elle désigne la variation du PIB d'une période à l'autre, exprimée en pourcentage : c'est donc une mesure de l'évolution de cet agrégat, et non de son niveau. Dès lors, un pays peut avoir un PIB très élevé (il est « riche ») mais une croissance faible (sa richesse stagne) : le PIB indique combien un pays produit ; la croissance, à quelle vitesse cette production augmente ou diminue. Le caractère « souhaitable » ou non de la croissance devait aussi être interrogé dans l'introduction, en posant par exemple la question de savoir si les « avantages » de la croissance l'emportent encore sur ses « inconvénients ». Un éclairage temporel pouvait s'avérer pertinent ici pour éclairer le « toujours » : le contexte des Trente Glorieuses, par exemple, pouvait justifier une augmentation rapide des quantités produites, alors que la période actuelle, caractérisée par la montée des inégalités et la crise écologique, peut déplacer le regard porté sur la croissance et ses bienfaits. Le caractère plus ou moins souhaitable de la croissance a donc logiquement évolué au fil du temps et dépend du contexte, qu'il importe de pouvoir caractériser. Ainsi, l'adverbe « toujours » et l'adjectif « souhaitable » n'ont, la plupart du temps, pas fait l'objet d'une vraie réflexion et d'une attention suffisante dans les introductions. En se concentrant sur le caractère plus ou moins « souhaitable » de la croissance (souhaitable où, quand, pour qui, pour quoi... ?), les candidats se seraient davantage questionnés sur les effets et conséquences de la croissance plutôt que sur ses facteurs.

Si les candidats peuvent mobiliser dans le cadre de leur préparation au concours les « Ressources d'accompagnement pour les SES », disponibles sur le site Eduscol du ministère de l'Éducation nationale, il faut également noter que ces ressources doivent être parfaitement maîtrisées et que leur seule récitation sans réelle appropriation ne peut suffire. Une préparation solide nécessite un travail personnel allant au-delà d'une maîtrise superficielle des programmes et de ces fiches. Comme indiqué dans les précédents rapports du jury, une véritable argumentation ne peut reposer sur la simple mobilisation de considérations vagues et générales sur le thème proposé : elle doit reposer sur des travaux de recherche solides et des résultats scientifiques. Le jury attend logiquement un certain niveau de connaissances de la part des candidats, c'est-à-dire la maîtrise des notions/références au programme, mais également le dépassement de ces dernières par la mobilisation de notions/références complémentaires pour nourrir la réflexion.

Les notes de dissertation les plus basses s'expliquent le plus souvent par une absence de maîtrise des règles de la dissertation, et par une mauvaise compréhension du sujet, notamment une maîtrise insuffisante du phénomène de croissance, dans sa définition, son sens et ses conséquences. Le premier questionnement du programme de terminale invite à « Comprendre le processus de croissance économique et les sources de la croissance : accumulation des facteurs et accroissement de la productivité globale des facteurs ; comprendre le lien entre le progrès technique et l'accroissement de la productivité globale des facteurs. ». Cependant, et cela a échappé à de trop nombreux candidats, le sujet portait davantage ici sur les conséquences (et le sens, les finalités) de la croissance économique, et non sur ses causes. Les candidats qui ont mobilisé uniquement ou majoritairement cet objectif

d'apprentissage ont été pénalisés lorsqu'ils ne l'articulaient pas à la question posée. Dans cette logique, les longs développements mobilisant les théories de la croissance, de Solow à Aghion, n'étaient pas en tant que tels dans le sujet. S'il était possible d'envisager la mise en place de cercles vertueux de la croissance dans la perspective des théories de la croissance endogène, l'objet de la réflexion devait rester la croissance et non les facteurs de la croissance. Dès lors, savoir que les innovations s'accompagnent d'un processus de destruction créatrice, que le progrès technique peut engendrer des inégalités de revenus, et que la croissance économique se heurte à des limites écologiques était beaucoup plus utile ici pour une analyse et un traitement pertinents du sujet. Ce sont ces éléments qui étaient attendus : le risque était donc ici de répondre au sujet que les candidats auraient souhaité qu'on leur pose (sur les facteurs de la croissance) plutôt qu'au sujet réellement posé.

Enfin, le jury a pu regretter une méconnaissance préjudiciable des grandes tendances historiques et une difficulté des candidats à mobiliser un certain nombre de faits économiques. De grosses confusions sur le volume du PIB, le niveau du taux de croissance, ou une incapacité à situer dans le temps et à caractériser les Trente Glorieuses sont problématiques. Les candidats sont donc invités à consolider leurs connaissances de l'histoire des faits économiques, et à maîtriser les ordres de grandeurs des principaux indicateurs économiques, afin de donner davantage de « corps » à leur copie. Les théories économiques ne peuvent être totalement déconnectées du contexte économique, historique et politique dans lequel elles ont vu le jour. Savoir si la croissance est souhaitable est une interrogation à laquelle on ne répond pas de la même manière aujourd'hui qu'il y a soixante ans. Les principales transformations structurelles de nos économies doivent donc être connues.

➔ Concernant la seconde partie de l'épreuve

La seconde partie de l'épreuve consiste en deux questions, l'une portant sur l'histoire de la pensée ou sur l'épistémologie, l'autre sur un des objectifs d'apprentissage des programmes précités. Lorsque la première partie porte sur l'économie, la seconde partie porte sur la sociologie et/ou la science politique, et inversement. Le jury n'attend pas ici des dissertations, mais des réponses claires et structurées, allant à l'essentiel. Sans proposer de problématique ni de plan, les candidats peuvent utilement rédiger une « mini-introduction » de quelques phrases, avant de structurer leur propos en plusieurs paragraphes cohérents et articulés logiquement.

Comme les autres années, le jury regrette que la seconde partie de l'épreuve soit trop souvent non traitée, ou traitée beaucoup trop allusivement. Beaucoup de candidats perdent des points sur cette partie de l'épreuve (comptant pourtant pour 40 % de la note finale), faute d'y consacrer un temps suffisant. Il faut donc veiller à une bonne gestion du temps, en prévoyant environ deux heures pour traiter cette seconde partie. Il peut être pertinent par ailleurs de commencer par le traitement de ces deux questions, avant de se consacrer dans un second temps à la dissertation. Dans tous les cas, l'épreuve écrite disciplinaire ne peut être pleinement réussie sans que le candidat ne soit correctement préparé à cette seconde partie de l'épreuve.

Pour la question portant sur l'histoire de la pensée ou sur l'épistémologie, le jury conseille de travailler avec des manuels d'histoire de la pensée, en économie comme en sociologie. On attend des candidats qu'ils maîtrisent les principaux courants de la pensée économique et sociologique, qu'ils en connaissent les caractéristiques, les principaux représentants, qu'ils sachent les situer dans l'histoire de leur discipline. Les réponses ont souvent manqué de structuration, et n'ont pas toujours réussi à mettre en avant la diversité des apports de l'interactionnisme. Il fallait pouvoir distinguer les apports *théoriques* (la remise en cause et les apports par rapport au courant du fonctionnalisme ont souvent été négligés, et des confusions ont été nombreuses entre les différents courants et auteurs, Merton étant parfois considéré comme un auteur interactionniste) et les apports *méthodologiques*. Or ces derniers n'ont souvent été qu'effleurés, en mentionnant les enquêtes de terrain, sans approfondir davantage les méthodes spécifiques utilisées par les interactionnistes pour mener leurs investigations.

Enfin, pour présenter, à partir des connaissances scientifiques, l'objectif d'apprentissage proposé, une bonne maîtrise des contenus scientifiques est attendue, allant au-delà des savoirs à enseigner aux élèves de lycée. Comme le notait le dernier rapport du jury, il importe que les candidats travaillent à la fois sur l'appropriation des objectifs d'apprentissage du programme officiel de lycée, et sur l'approfondissement de leurs connaissances scientifiques sur chacun d'entre eux. Il est demandé aux candidats de mobiliser des références théoriques précises (noms d'auteurs bien orthographiés, ouvrages et travaux) pour appuyer leur réponse, l'objet de cette partie de l'épreuve étant bien d'explicitier des « connaissances scientifiques ». Enfin, certains candidats n'ont pas du tout compris le sens de l'exercice et les attentes du jury concernant cette question. Ils se sont contentés de présenter ce qu'ils feraient avec les élèves sans préciser ni développer les notions et les éléments abordés. Rappelons que l'exercice ne consiste pas ici à présenter une séquence pédagogique.

2.4. Exemples de corrigé

➔ Dissertation

La croissance économique est-elle toujours souhaitable ?

Remarques préalables :

Les copies ne sont pas évaluées à partir d'une norme de contenu précisément définie en amont. Il était possible de développer plusieurs approches également valables. Les éléments qui suivent ne sont donc que des exemples de ce qui pouvait être fait. Il existe plusieurs manières très différentes mais tout aussi pertinentes de traiter un même sujet. L'important n'est pas la réponse donnée au sujet, mais l'argumentation et les connaissances déployées. Plusieurs problématiques, plusieurs plans (en deux ou trois parties), plusieurs argumentaires sont envisageables, dès lors qu'ils respectent les attendus. Les deux propositions ci-dessous sont donc volontairement très différentes. Les références présentées ici ont été logiquement valorisées, mais n'étaient pas exigibles des candidats dans leur globalité.

Le sujet de dissertation proposé invitait à mobiliser prioritairement les objectifs d'apprentissage suivants :

En seconde :

- Savoir que la croissance économique est la variation du PIB et en connaître les grandes tendances mondiales sur plusieurs siècles.
- Connaître les principales limites écologiques de la croissance.

En Terminale :

- Comprendre comment les institutions (notamment les droits de propriété) influent sur la croissance en affectant l'incitation à investir et innover ; savoir que l'innovation s'accompagne d'un processus de destruction créatrice.
- Comprendre comment le progrès technique peut engendrer des inégalités de revenus.
- Comprendre qu'une croissance économique soutenable se heurte à des limites écologiques (notamment l'épuisement des ressources, la pollution et le réchauffement climatique) et que l'innovation peut aider à reculer ces limites.

Première proposition :

Les craintes liées à la stagnation séculaire, et/ou au ralentissement des gains de productivité se sont multipliées ces dernières années. De nombreux économistes se sont récemment inquiétés d'une baisse durable de la croissance économique (que l'on pense à Robert Gordon, Patrick Artus...). Pour d'autres, ces tendances ne sont pas réellement inquiétantes, et l'idée de « tout faire » pour favoriser la croissance serait dépassée. En effet, la croissance serait pour certains de moins en moins désirable. La

croissance économique se mesure par la hausse du niveau de production, lui-même approché par le produit intérieur brut, ou PIB, en volume (c'est-à-dire en retirant l'effet de la hausse du niveau général des prix), et généralement calculé par tête (donc rapporté au nombre d'habitants). La croissance économique est un phénomène très récent à l'échelle de l'humanité, qui commence suite à la révolution industrielle. Elle fut assimilée pendant longtemps à une forte amélioration des niveaux de vie, et reste un objectif recherché par la majorité des gouvernements et des économistes. Elle est cependant aujourd'hui de plus en plus contestée, notamment au vu de son impact écologique détruisant progressivement mais irréversiblement l'habitabilité de la Terre. En outre, elle ne semble plus corrélée au bonheur des agents, comme l'a montré dès 1974 le paradoxe d'Easterlin. La question de la désirabilité de la croissance dépend en réalité des objectifs prioritairement recherchés (efficacité économique, équité sociale, soutenabilité écologique...), critères qui souvent entrent en tension. Cela signifie-t-il pour autant que nous pouvons, ou devons, nous passer de la croissance ? Pour le dire autrement, *la croissance économique reste-t-elle désirable malgré ses limites qui en atténuent les bénéfices* ? Pour répondre à cette question, il s'agira d'abord de montrer que la croissance économique semble demeurer souhaitable en raison de ses multiples bienfaits. Dans un second temps, nous questionnerons le caractère désirable de la croissance, dans la mesure où la croissance économique ne serait plus la solution, voire pourrait devenir aujourd'hui le problème.

I. La croissance économique semble demeurer souhaitable

La croissance économique semble demeurer souhaitable, à tel point que « la croissance du PIB se transforma, passant d'une mesure optionnelle à une nécessité politique, pour devenir le but par excellence. » (Raworth, 2018, *La théorie du donut. L'économie de demain en 7 principes*). En effet, la croissance crée des richesses et a permis le bien-être. La croissance serait de plus toujours nécessaire pour régler les principaux déséquilibres économiques, et ce grâce aux innovations que la croissance favorise.

A. La croissance crée des richesses et favorise le bien-être

Depuis la révolution industrielle, la croissance économique s'est imposée comme un objectif central des politiques publiques et comme un horizon normatif largement incontesté. En permettant une augmentation inédite des niveaux de vie, une amélioration de la santé et un recul massif de la pauvreté extrême, elle a longtemps été assimilée au progrès lui-même. La croissance économique a entraîné un enrichissement sans précédent (comme l'a montré Angus Maddison), et une amélioration très importante de la qualité de vie. On peut penser ici aux travaux d'Angus Deaton par exemple (*La grande évasion. Santé, richesse et origine des inégalités*, 2016) : nous avons été de plus en plus nombreux à échapper à la misère et à la pauvreté. Comme le note Kate Raworth (*La théorie du donut. L'économie de demain en 7 principes*, 2018), « L'enfant moyen né sur la planète Terre en 1950 pouvait s'attendre à vivre tout juste 48 ans ; aujourd'hui, le même enfant peut espérer aller jusqu'à 71 ans. Rien que depuis 1990, le nombre de personnes vivant dans une pauvreté monétaire extrême - moins de 1,90 dollar par jour - a diminué de plus de moitié. Plus de 2 milliards d'individus ont pour la première fois obtenu l'accès à l'eau potable et à des toilettes. ».

La croissance correspondait donc initialement à un « projet profondément et radicalement humaniste » (Arnsperger Christian, 2016, « Critique existentielle de la croissance économique. Eléments pour une "transition anthropologique" », *Revue interdisciplinaire d'études juridiques*) : il s'agissait bien d'éviter à un maximum de gens la faim, la maladie et la mort. C'est le projet que l'on retrouve bien sûr chez Smith dans *La richesse des nations* en 1776. Produire des biens revient à produire *de facto* des satisfactions humaines, du bien-être.

Enfin, la production de richesses supplémentaires semble toujours nécessaire, notamment dans certains pays dits « en développement ». La croissance serait une condition certes non suffisante mais nécessaire pour le développement.

Ainsi, c'est bien sur cette promesse de « Grand enrichissement » (Mardellat Patrick, 2024, *Economie radicale. Philosophie économique du don, de la richesse et de la pauvreté*) que toute la science

économique s'est historiquement construite depuis les mercantilistes : la promesse et l'espoir d'un bien-être juste pour tous, promesse que la croissance économique continue de porter. En tant que science de la richesse, la science économique a fait de cet engagement le cœur de son projet et de sa légitimité.

Nous allons montrer dans une deuxième sous-partie que si la croissance a créé des richesses et permis le bien-être par le passé, elle semble toujours nécessaire aujourd'hui.

B. La croissance serait toujours nécessaire pour régler les principaux problèmes économiques

La croissance s'accompagne de ressources supplémentaires et de recettes fiscales nécessaires pour atténuer certains maux. Elle paraît indispensable pour régler le problème de la dette publique ou encore celui du financement des retraites. Les économistes ont montré empiriquement qu'elle aidait à lutter contre le chômage, les inégalités et la pollution.

La loi d'Okun (1962, « Potential GNP: Its measurement and significance », American Statistical Association, *Proceedings of the Business and Economics Section*) montre qu'un certain niveau de croissance est indispensable pour voir apparaître des créations d'emplois (à temps de travail inchangé). Il faut en effet que les entreprises souhaitent produire plus pour « absorber » des travailleurs à la fois plus nombreux sur le marché du travail (croissance démographique) et plus efficaces (croissance des gains de productivité).

La croissance économique serait également le moyen le plus simple de réduire - plus ou moins automatiquement - le niveau des inégalités, comme l'ont montré les travaux de Kuznets (1953, *Shares of Upper Income Groups in Income and Savings* ; 1955, "Economic Growth and Income Inequality", *The American Economic Review*). C'est ainsi la croissance qui permettrait à la pauvreté et aux inégalités de reculer. Comme l'écrivait Robert Lucas en 2004, « Pour améliorer la vie des pauvres, le potentiel de la recherche d'autres façons de répartir la production actuelle n'est rien comparé au potentiel apparemment illimité de l'augmentation de la production. » ("The Industrial Revolution: Past and Future", *Economic Education Bulletin*).

Enfin, la croissance favorise la mise en place d'outils de lutte contre la crise écologique et le changement climatique, elle peut aider à financer des subventions à l'innovation verte. La croissance peut donc sous conditions devenir une croissance à la fois verte et inclusive. C'est le projet du développement durable (1987, rapport Brundtland) qui ne renonce en rien à cet objectif de croissance : « Ce dont nous avons besoin, c'est d'une nouvelle ère de croissance, une croissance vigoureuse et, en même temps, socialement et "environnementalement" soutenable ». La croissance économique est pensée comme la condition du développement, lui-même nous éloignant de la pauvreté considérée comme une menace plus importante pour l'environnement que la richesse.

Enfin, dans un dernier temps, il s'agit d'expliquer que la croissance peut d'autant plus facilement atténuer les différents déséquilibres économiques qu'elle favorise les innovations.

C. Et ce, grâce aux innovations que la croissance favorise

Les innovations peuvent aider à reculer les limites écologiques de la croissance, en permettant notamment de produire plus « propre ». C'est ce que montre la courbe de Kuznets environnementale (Grossman Gene, Krueger Alan, 1995, "Economic growth and the environment", *Quarterly Journal of Economics*) : la croissance et l'industrialisation augmentent la pollution dans un premier temps, mais la croissance finit par la réduire à partir d'un certain niveau de richesses. C'est notamment dû au progrès technique, qui permet de produire de manière plus économe en énergie. On parle alors d'écoefficient : chaque unité de PIB est produite avec une quantité d'énergie plus faible (cela revient à dire que l'intensité énergétique diminue). Ainsi, un découplage s'observerait : la croissance pourrait augmenter sans que n'augmente au même rythme la consommation de ressources et d'énergie et les émissions de CO₂.

Les innovations permettent également de substituer du capital artificiel au capital naturel, ce qui rend possible le maintien d'un stock global de capital inchangé pour les générations futures à condition

que les différents capitaux soient parfaitement substituables : on reconnaît ici la thèse de la soutenabilité faible. C'est ce qu'explique Robert Solow en 1974 ("What Do We Owe to the Future?", *Nebraska Journal of Economics and Business*), dans sa réponse au rapport Meadows : nous devons aux générations futures qu'elles puissent bénéficier du même niveau de croissance et de richesses que les générations actuelles.

La croissance favorise donc les innovations et le progrès technique, qui eux-mêmes aident à reculer les limites écologiques, et donc permettent le maintien de cette croissance. Xavier Jaravel en 2023, dans *Marie Curie habite dans le Morbihan. Démocratiser l'innovation*, soutient que l'innovation est impérative pour assurer la transition écologique. On retrouve les arguments qui sous-tendent la théorie néo-schumpetérienne de la croissance verte, telle qu'elle apparaît dans les différents travaux de Philippe Aghion. Dans "The Environment and Directed Technical Change", Daron Acemoglu, Philippe Aghion, Leonardo Bursztyn et David Hemous (2012, *American Economic Review*) montrent comment une politique environnementale (combinant taxes carbone et subventions à la R&D) peut orienter l'innovation vers des technologies propres et conduire à une croissance durable malgré les limites écologiques. Ainsi, l'innovation verte peut être la clé pour lutter contre le changement climatique sans sacrifier le niveau de vie, mais cela nécessite que soient modifiées les incitations, par des taxes carbone, ou davantage de soutien financier aux jeunes entreprises vertes (Aghion, Bergeaud, De Ridder & Van Reenen, 2024, "Lost in Transition: Financial Barriers to Green Growth", *INSEAD Working Paper*). On voit finalement que selon Aghion et ses co-auteurs, la croissance verte est possible, l'innovation peut être notre meilleure chance pour faire face au changement climatique (même si la croissance verte défendue par Aghion demeure largement conditionnelle).

René Passet en 2010, dans *Les grandes représentations du monde et de l'économie à travers l'histoire : De l'univers magique au tourbillon créateur*, souligne que pendant longtemps (et encore aujourd'hui dans certains pays), « le plus était aussi le mieux », « le quantitatif et le qualitatif marchaient du même pas. Produire des quintaux de blé, c'était aussi produire des satisfactions humaines ». L'objectif était logiquement de produire le plus possible. Cependant, aujourd'hui, « Le "plus" de la croissance matérielle quantitative cesse d'être le mieux pour devenir le phénomène qui menace à terme le milieu porteur de toute vie...et de toute activité économique ». Ainsi, la croissance économique ne serait plus la solution, voire deviendrait le problème, comme nous allons le montrer dans notre seconde partie.

II. Cependant, la recherche de la croissance économique se heurte aujourd'hui à des limites questionnant sa désirabilité

La croissance économique ne serait plus la solution, voire deviendrait le problème, car elle ne règle pas les problèmes sociaux, voire en fait apparaître de nouveaux. Elle est de plus à l'origine de la « crise » écologique.

A. La croissance peut engendrer des inégalités de revenus

La croissance économique n'a pas fait disparaître spontanément les inégalités, bien au contraire : la courbe de Kuznets a été largement invalidée, du moins pour la période la plus récente. Puisque les inégalités au sein des pays ont réaugmenté depuis les années 1980, il faudrait plutôt évoquer des « vagues de Kuznets », comme le montre Branko Milanovic en 2019, dans *Inégalités mondiales, Le destin des classes moyennes, les ultra-riches et l'égalité des chances*. On peut également bien sûr se référer aux différents travaux de Piketty (par exemple, *Le capital au XXI^e siècle*, 2013 ; *Capital et idéologie*, 2019 ; et *Une brève histoire de l'égalité*, 2021). Cette montée des inégalités de revenu et surtout de patrimoine, documentée notamment par Piketty et Milanovic, s'explique en partie par un progrès technique biaisé en faveur du capital et des travailleurs les plus qualifiés (Katz Lawrence, Murphy Kevin, 1992, "Changes in Relative Wages: Supply and Demand Factors", *Quarterly Journal of Economics*) : le progrès technique serait complémentaire à l'emploi qualifié, mais substituable aux emplois peu ou non qualifiés. Le progrès technique crée un choc de demande négatif sur le marché du travail peu ou non qualifié, et donc une baisse des salaires de ces travailleurs. En elle-même, la croissance ne réduit donc pas les inégalités et la

pauvreté, et peut même les amplifier si elle n'est pas accompagnée d'une volonté politique forte de les atténuer.

La croissance économique peut s'accompagner d'une polarisation des emplois et des salaires sur le marché du travail : « La polarisation de l'emploi entraîne à long terme la division sociale, avec une masse de travailleurs pauvres, de travailleurs aisés et, entre les deux, un nombre limité de travailleurs faisant le lien tant sur le plan économique que social, voire politique. » (Reshef Ariell, Toubal Farid, 2019, *La polarisation de l'emploi en France. Ce qui s'est aggravé depuis la crise de 2008*). La polarisation des emplois et des salaires augmente les inégalités et affaiblit la classe moyenne.

Enfin, l'innovation favorisée par la croissance s'accompagne d'un processus de destruction créatrice. Le progrès technique peut engendrer des inégalités de revenu. La destruction créatrice, tout en favorisant la croissance (Aghion Philippe, Howitt Peter, 1992, "A Model of Growth Through Creative Destruction", *Econometrica*), détruit comme son nom l'indique des secteurs économiques et des emplois (notamment des emplois peu qualifiés). Une croissance tirée par la destruction créatrice a toutes les chances d'être une croissance très inégalitaire (avec l'apparition d'individus et d'entreprises « super stars », voir Rosen Sherwin, 1981, "The Economics of Superstars", *American Economic Review*, et Autor David et al., 2020, "The Fall of the Labor Share and the Rise of Superstar Firms", *Quarterly Journal of Economics*). Il existe ainsi une corrélation entre innovation et inégalités. L'innovation augmente les inégalités en haut de l'échelle des revenus : elle augmente la part des revenus du top 1 %. On voit donc apparaître une corrélation positive et significative (voire une causalité) entre les mesures d'innovation (nombre de brevets par habitant) et la part du revenu allant au centile supérieur (Aghion Philippe, Akcigit Ufuk, Bergeaud Antonin, Blundell Richard, Hemous David, 2019, "Innovation and Top Income Inequality", *The Review of Economic Studies*). L'innovation explique ainsi en moyenne, dans les États américains, 17 % de l'augmentation totale de la part du revenu du top 1 % entre 1975 et 2010.

Si la croissance ne règle pas les problèmes sociaux, voire en fait apparaître de nouveaux, nous allons montrer maintenant qu'elle est également largement responsable de la « crise » écologique que nous traversons.

B. Et elle se heurte à des limites écologiques

La croissance économique se heurte en effet à des limites écologiques (notamment l'épuisement des ressources, la pollution et le réchauffement climatique), limites qui ne sont pas exogènes mais qu'elle occasionne. Ce ne sont pas des limites à dépasser, mais bien des risques mettant en jeu la sécurité et la viabilité de tous les êtres vivants.

Ces tendances sont mises en évidence par l'empreinte écologique, ou encore par le « jour du dépassement » (arrivant le 24 juillet en 2025), date à laquelle la demande humaine envers la nature dépasse la capacité de la Terre à la renouveler tout au long de l'année. La croissance occidentale nécessiterait plusieurs planètes si elle devait être généralisée : on sait donc pertinemment que notre développement, en l'état, n'est pas durable. Une relation importante existe entre empreinte écologique et niveau du PIB par habitant (et aucun pays ne parvient à ce stade à concilier empreinte écologique soutenable et IDH supérieur à 0,8).

La croissance accentue également le franchissement des limites planétaires : le concept de « limites planétaires », ou *Planetary Boundaries*, a été défini en 2009 par les chercheurs du Stockholm Resilience Centre en Suède. Depuis mai 2022, ce sont six limites planétaires qui sont franchies sur les neuf mises en évidence par les chercheurs : le changement climatique, l'érosion de la biodiversité, le cycle du phosphore et de l'azote, les changements d'utilisation des sols, la pollution chimique, et enfin le cycle d'eau douce verte. Une septième limite planétaire - l'acidification de l'océan -, est actuellement en passe d'être franchie.

Reprenant les limites planétaires, le « donut des frontières sociales et planétaires » proposé par Kate Raworth (2018, *La théorie du donut. L'économie de demain en 7 principes*) met en évidence un « espace écologiquement sûr et socialement juste » pour l'humanité, au sein duquel les besoins de tous sont satisfaits sans excéder les capacités planétaires. Cet espace suppose donc que soient franchis un certain nombre de seuils sociaux (constituant le cercle intérieur du donut), sans que ne soient dépassées

les limites planétaires (cercle extérieur du donut). Comme le résume Raworth, tout le paradoxe est là : « Aucun pays n'a jamais mis fin au dénuement humain sans la croissance économique. Et aucun pays n'a jamais mis fin à la dégradation écologique avec la croissance économique. ». Aucun pays ne parvient à ce jour à se situer dans les limites du donut. Plus un pays arrive à franchir les seuils sociaux, plus parallèlement il transgresse un grand nombre de frontières biophysiques. La croissance économique permet de dépasser les seuils sociaux, mais empêche de rester dans un « espace écologiquement sûr ».

A rebours des thèses développées par Aghion, Timothée Parrique (2022, *Ralentir ou périr. L'économie de la décroissance*) montre que la croissance verte est une légende. Le GIEC lui-même est sceptique quant à la capacité d'une « croissance verte » de résoudre à elle seule le problème climatique. Cela s'explique en grande partie par le fait que le découplage ne tient pas ses promesses : il est généralement, au mieux, uniquement relatif (les ressources nécessaires pour la production, tout comme les émissions de CO₂, augmentent moins vite que le PIB, mais augmentent tout de même) et très localisé. Le découplage relatif n'est pas garanti, mais le découplage absolu (diminution de la quantité de ressources utilisées alors que les quantités produites augmentent) est lui inexistant, surtout si l'on observe les chiffres à l'échelle mondiale, la seule qui vaille ici. Même lorsqu'un découplage relatif est observé dans certains pays développés, celui-ci est souvent territorial, et repose sur des délocalisations d'activités polluantes, ce qui en limite fortement la portée écologique globale. Seul le découplage absolu constituerait une « solution ». Evidemment, c'est le découplage absolu qu'il faudrait viser, alors que l'effet rebond fait que notre découplage n'est que relatif : l'effet rebond fait que le découplage relatif nous éloigne du découplage absolu.

Dès lors, la promesse de « Grand enrichissement » portée par la science économique est largement remise en cause aujourd'hui. C'est plutôt un « grand appauvrissement » que nous observons autour de nous : « L'économie politique, science de la richesse, aura finalement été la science dont l'application des principes nous aura collectivement appauvris, et qui fait porter une menace catastrophique sur l'humanité tout entière, sur la biosphère dans sa totalité, et donc sur la terre. » (Mardellat Patrick, 2024, *Economie radicale. Philosophie économique du don, de la richesse et de la pauvreté*). Le grand enrichissement monétaire permis par la croissance économique mène à l'appauvrissement, voire à la destruction, de notre environnement.

Dans la mesure où, du moins dans les pays dits « riches », la croissance économique ne serait plus la solution, voire deviendrait le problème, des réflexions sur la fin de la croissance sont apparues. Si la prospérité demeure souhaitable, cette dernière peut s'envisager sans croissance économique ou avec une croissance beaucoup plus faible. L'arrêt de la croissance dans les pays riches ne serait donc pas une perspective à craindre, mais plutôt selon certains un projet à organiser.

C. D'où l'émergence de réflexions sur la fin de la croissance

Remarque : il était également possible de développer davantage cette dernière sous-partie pour en faire une dernière partie (un III), en proposant donc un plan en trois parties plutôt que deux.

Des auteurs tels que Jean Gadrey, Dominique Méda, ou encore Florence Jany-Catrice ont en commun de penser les conditions de possibilité d'une prospérité ne supposant pas la poursuite sans fin de la croissance économique. Jean Gadrey (*Adieu à la croissance. Bien vivre dans un monde solidaire*) montrait déjà en 2010 que les choses peuvent aller bien et même mieux, sans connotation d'abondance matérielle nécessaire. Dans beaucoup de domaines (santé, scolarisation, inégalités, pauvreté...), on peut atteindre de bons résultats sans croissance économique, une fois un seuil de quantités produites franchi, seuil que nous avons dépassé depuis longtemps dans les pays riches. On peut prendre l'exemple de l'espérance de vie : à partir d'un certain niveau de PIB par habitant, l'augmentation du PIB ne fait plus progresser l'espérance de vie. Le même constat se retrouve concernant les inégalités : à partir d'un certain niveau de PIB, la croissance de ce dernier ne réduit plus l'ampleur des inégalités. Dans la même veine que Gadrey, Tim Jackson (2010, *Prospérité sans croissance. La transition vers une économie durable*) explique que la prospérité nécessite la croissance... mais à un niveau atteint depuis longtemps dans les pays développés. Les rendements de la croissance seraient donc décroissants : nous sommes arrivés à

un stade où augmenter la croissance n'augmente plus la prospérité.

Eloi Laurent (2020, *Et si la santé guidait le monde ? L'espérance de vie vaut mieux que la croissance*) montre que l'espérance de vie est un meilleur indicateur que le PIB par habitant. C'est un indicateur de bien-être humain, un indicateur de progrès social, corrélé au niveau d'inégalités et à l'état de notre environnement. Nos priorités devraient être dans cet ordre la vie, puis la santé des êtres vivants, et enfin l'économie. En effet, la dégradation de notre milieu naturel dégrade notre santé, ce qui réduit ensuite nos performances économiques. Notre recherche d'efficacité devrait être moins tournée vers la croissance, et davantage vers le bien-être. Il défend donc un programme politique prenant la forme d'un Etat social-écologique, libéré de l'impératif de croissance et visant la pleine santé, en intégrant celle des écosystèmes.

Dès lors, si la prospérité est envisageable sans croissance, la question de la post-croissance se pose inéluctablement. En 1972, le rapport Meadows, intitulé *Halte à la croissance* préconisait déjà une limitation, voire un arrêt, de la croissance économique. En 2004 (*Beyond the Limits*), le constat des auteurs est confirmé, trente ans ont été perdus du fait de l'inaction. Les signaux n'ont pas été pris en compte, et le risque de l'effondrement se précise. Le problème émane du fait que l'on a toujours cherché à lutter contre les limites écologiques de la croissance, plutôt que d'apprendre à vivre avec elles. Comme les auteurs du rapport nous y invitent, il est temps de se poser les vraies questions : « Croissance de quoi ? Pour qui ? A quel prix ? Financée par qui ? De quel type de besoin parle-t-on vraiment et quel est le moyen le plus direct et le plus efficace de le satisfaire pour ceux qui ressentent ce besoin ? Comment déterminer ce qui est suffisant ? ». On retrouve la question que posaient Robert Skidelsky et Edward Skidelsky en 2012 dans le titre de leur ouvrage *How Much is Enough ?* Il faut alors acter dans cette perspective l'idée selon laquelle toutes les productions n'ont pas à croître indéfiniment. Cela rejoint les réflexions sur la décroissance.

Selon Timothée Parrique, la décroissance, c'est à la fois « une stratégie de transition, une mosaïque de pratiques, un courant de pensée, une théorie critique, et un domaine d'étude ». En tant que phénomène concret, c'est une « réduction de la production et de la consommation 1) pour alléger l'empreinte écologique 2) de manière démocratique 3) dans un esprit de justice sociale et 4) dans le souci du bien-être ». L'objectif de la décroissance est d'atteindre la post-croissance : une « économie stationnaire en harmonie avec la nature où les décisions sont prises ensemble et où les richesses sont équitablement partagées afin de pouvoir prospérer sans croissance ». Il s'agit donc bien d'une décroissance voulue et organisée, compatible avec la prospérité, permettant d'éviter un effondrement subi et inévitablement douloureux.

Nous avons ainsi pu montrer que la croissance économique apparaît moins comme une fin en soi, intrinsèquement désirable, que comme un instrument historiquement efficace mais aujourd'hui partiellement obsolète dans les pays riches. Sa poursuite automatique et aveugle risque d'entrer en contradiction avec les objectifs de justice sociale et de soutenabilité écologique. Il faudrait alors, selon Kate Raworth, devenir « agnostiques en matière de croissance » (*La théorie du donut. L'économie de demain en 7 principes*, 2018). L'essentiel est bien, avec ou sans croissance économique, de parvenir à rester dans les limites du donut : le progrès ne passe plus par une croissance sans fin du PIB, mais doit viser « une prospérité équilibrée à l'intérieur du donut », « une prospérité humaine dans un réseau de vie florissant ». On peut finalement remobiliser ici René Passet : on observe aujourd'hui une rupture du lien entre le « plus-avoir » et le « mieux-être » qui intervient avec la saturation de certains besoins et la dégradation des milieux naturels. Il se pourrait que la croissance soit devenue dans les pays riches le problème et non plus la solution. Dans la logique de Passet, les questions de production ne sont donc plus les plus urgentes à traiter : le débat doit se déplacer vers la question des inégalités et de la redistribution, et l'enjeu devient celui du partage des ressources.

Deuxième exemple (proposé par Sandrine Verdière)

Remarque : les auteurs et références apparaissent dans la première proposition de corrigé et ne seront donc pas repris ici.

I. Une croissance économique souhaitable comme moteur essentiel de la création de richesses et de l'amélioration des conditions de vie

La croissance est souhaitable car elle permet de générer des ressources et de réduire les écarts entre les nations.

A. Un vecteur de création de richesses, d'emplois et de revenus

La croissance représente l'augmentation soutenue de la production d'un pays, ce qui permet de créer davantage de richesses pour satisfaire les besoins de la population. Elle repose sur la mobilisation du facteur travail : l'augmentation de la population active occupée et l'élévation du taux d'emploi (rapport entre l'emploi total et la population en âge de travailler) sont des sources directes de création de richesse. Elle repose aussi sur la mobilisation du facteur capital : hausse de la valeur ajoutée et des profits des entreprises. Ce processus génère des flux de revenus. Elle permet de financer les biens collectifs.

B. Le progrès technique au service de la productivité et des conditions de vie

Le progrès technique permet de produire davantage avec un même niveau d'intrants. En longue période, il réduit la pénibilité des tâches. L'innovation, moteur de la croissance endogène, permet de créer de nouveaux produits, d'améliorer leur qualité et d'offrir une plus grande variété de biens.

C. Un vecteur de convergence entre les nations

La croissance permet aux pays les moins avancés de rattraper les pays les plus riches en important ou en développant des technologies (progrès technique d'imitation).

II. Mais des défis sociaux et environnementaux interrogent son caractère souhaitable

Cependant, la dynamique de croissance génère des externalités négatives qui peuvent remettre en cause son caractère souhaitable.

A. Le processus de « destruction créatrice » et l'obsolescence des structures

L'innovation détruit les activités anciennes au profit des nouvelles, rendant obsolètes certaines structures de production et certains métiers. Ce caractère discontinu et cyclique de l'innovation rend la croissance intrinsèquement instable.

B. L'accroissement des inégalités de revenus

Le progrès technique est souvent biaisé : il favorise les travailleurs qualifiés et les « entreprises superstars », au détriment des emplois peu qualifiés. On observe une polarisation des revenus, notamment aux États-Unis, où les gains de la croissance se concentrent sur le haut de la distribution (le « top 1 % »).

C. Les limites écologiques et la question de la soutenabilité

La croissance se heurte à l'épuisement des ressources naturelles non renouvelables et à la pollution. Le réchauffement climatique lié aux émissions de gaz à effet de serre (croissance carbonée) menace les capacités de croissance futures et la santé publique.

III. Une croissance qui doit donc être régulée et orientée pour rester souhaitable

La désirabilité de la croissance dépend donc finalement de l'encadrement institutionnel et des choix de politiques publiques.

A. Le rôle crucial des institutions et des droits de propriété

Les institutions (brevets, justice) sont indispensables pour inciter à l'innovation en garantissant un monopole temporaire à l'innovateur. Cependant, ces institutions doivent aussi veiller à la diffusion du progrès technique pour ne pas freiner le bien-être général (exemple : médicaments dans les pays émergents).

B. L'innovation verte comme solution potentielle aux limites environnementales

Le progrès technique peut aider à reculer les limites écologiques par la transition énergétique (énergies renouvelables). Cela nécessite une destruction créatrice réorientée vers des modes de production décarbonés.

C. La nécessité de politiques publiques stratégiques et compensatrices

L'État doit mettre en place des politiques de formation pour accompagner les réallocations d'emplois issues de l'innovation. Les politiques publiques (fiscalité, protection sociale) doivent limiter les inégalités jugées injustes pour préserver la stabilité politique et l'acceptabilité de la croissance. Les politiques publiques doivent inciter à préserver l'environnement.

➔ Seconde partie de l'épreuve

1/ Question portant sur l'histoire de la pensée ou sur l'épistémologie :

Les principaux apports de l'interactionnisme symbolique en sociologie.

Pour ce sujet, le jury attendait que ces trois idées apparaissent dans les copies, sous une forme ou une autre :

- 1) Sur le fond, l'interactionnisme symbolique propose de comprendre la vie sociale à partir des interactions concrètes entre individus et des significations qu'ils attribuent à leurs actions. L'approche n'est plus macrosociologique et le social est construit comme un processus par les acteurs eux-mêmes, et non comme un ensemble de contraintes extérieures qui s'imposent plus ou moins mécaniquement ;
- 2) Les méthodes sont renouvelées : se méfiant des déductions tirées des données statistiques qui partent nécessairement de catégories construites, ces auteurs développent des méthodes qualitatives (observation participante, entretiens) permettant de saisir les significations subjectives attribuées aux actions ;
- 3) Ce faisant, ils parviennent à un certain nombre de résultats probants. On peut développer l'exemple de l'analyse de la déviance comme un étiquetage.

Proposition de corrigé :

L'expression « interactionnisme symbolique » apparaît pour la première fois sous la plume de Herbert Blumer à la fin des années 1930. À partir des années 1960, en sociologie, cette expression est mobilisée pour désigner un ensemble de travaux américains conduits par des étudiants d'Everett Hughes et Herbert Blumer, et formés, notamment, à l'Université de Chicago. Il est possible de rattacher à l'interactionnisme symbolique l'ethnométhodologie de Harold Garfinkel, la sociologie cognitive de Aaron Cicourel, l'analyse des cadres sociaux d'Erving Goffman, la sociologie de la déviance de Howard Becker, ou encore la sociologie des professions médicales d'Anselm Strauss et Eliot Freidson. Bien que ces auteurs aient parfois rejeté cette appellation, leurs travaux présentent des traits communs, qui permettent de caractériser les apports de l'interactionnisme symbolique à la sociologie : apports théoriques à partir de la critique du fonctionnalisme, contributions méthodologiques avec le souci des enquêtes de terrain et élargissements/renouvellements thématiques.

Apports théoriques : la critique du fonctionnalisme et l'analyse interactionniste de l'organisation sociale

L'interactionnisme symbolique s'oppose à l'approche fonctionnaliste qui domine alors la sociologie américaine, sous l'influence de Talcott Parsons et de Robert Merton. Selon la théorisation de Parsons par exemple, la société peut être décomposée en plusieurs sous-systèmes dont l'autorégulation produit et maintient un ordre social. L'enjeu pour la sociologie est de comprendre comment les actions individuelles s'encastrent dans ces sous-systèmes à l'aide des notions de statuts et de rôles. Au contraire, Blumer, étudiant de G. H. Mead à l'Université de Chicago, entend partir de l'expérience réelle. La sociologie a pour ambition de rendre compte de la manière dont les individus interprètent les actions d'autrui par l'intermédiaire de signes (langages, corps, gestes, objets, cadres), y attribuent un sens et ajustent leur propre action en conséquence (Blumer, 1962, « Society as Symbolic Interaction »).

L'examen des actions situées est la porte d'entrée pour comprendre l'organisation sociale (Goffman, 1973, *Les cadres sociaux de l'expérience*). La vie sociale n'est plus comprise à partir de structures macrosociales, mais à partir des interactions situées et des processus de production du sens.

Apports méthodologiques : les enquêtes de terrain

Comment accéder aux interprétations individuelles et aux actions quotidiennes ? Les sociologues interactionnistes s'appuient sur des enquêtes de terrain, dans la lignée de la tradition sociologique de l'École de Chicago (William Thomas, Robert Park, Ernest Burgess, Florian Znaniecki). Ces enquêtes s'appuient alors sur une immersion dans les situations sociales : elles mobilisent des entretiens et des observations plus ou moins longues, des récits de vie. Mais ces travaux innovent également : les « breaching experiments » de Garfinkel (1967, *Studies in Ethnomethodology*) visent à susciter les interprétations individuelles face aux perturbations des routines. Toutefois, même si les interactionnistes considèrent que faire science ne passe pas uniquement par l'accumulation de données statistiques, la critique des méthodes quantitatives n'abolit pas leur utilisation : dans son étude sur la justice des mineurs, Cicourel prend pour objet les procédures de quantification et la production de catégories statistiques par les acteurs eux-mêmes (1968, *The Social Organization of Juvenile Justice*).

Apports thématiques : l'étude de la vie quotidienne et le renouvellement de thématiques anciennes

De façon innovante, le positionnement microsociologique donne accès aux règles d'interaction mobilisées par les individus dans la vie quotidienne, notamment dans leurs dimensions corporelle et gestuelle (comme le montre Goffman en 1963 dans *Stigmate*). L'interactionnisme symbolique révisé aussi l'analyse de thématiques plus classiques. C'est le cas, entre autres, des analyses de la profession médicale (Freidson et Strauss) ou de la déviance. Par exemple, Becker dans *Outsiders* en 1966 renouvelle les travaux sur la déviance en montrant qu'elle n'est pas le fait de se conformer aux normes (approche fonctionnaliste), mais qu'elle est le fruit d'un travail d'étiquetage des comportements.

Ainsi, tout en rassemblant sous une même étiquette des travaux de sociologues qui l'ont parfois rejetée, l'interactionnisme symbolique a contribué à ancrer conceptuellement et méthodologiquement la sociologie dans l'analyse du monde quotidien. Ce dynamisme de la sociologie aux Etats-Unis s'est exporté vers la sociologie française, ce que montrent les traductions sous la direction de Pierre Bourdieu des travaux de Goffman ou les appropriations concurrentes de l'ethnométhodologie.

2/ Quelles sont les connaissances scientifiques à mobiliser pour traiter l'objectif d'apprentissage suivant (programme de la classe de première) ?

« Comprendre que la pluralité des influences socialisatrices peut être à l'origine de trajectoires individuelles improbables ».

Remarques :

- 1) Sur la forme, un plan en tant que tel n'est pas attendu, mais bien un début, une fin, et des paragraphes qui s'enchaînent logiquement. S'il ne s'agit pas d'une dissertation, les candidats doivent expliciter et maîtriser des connaissances scientifiques qui vont au-delà de ce qu'ils auront à enseigner ;
- 2) Comme pour le corrigé de dissertation, les références présentées ci-dessous ont été valorisées mais n'étaient pas exigibles dans leur ensemble par les candidats. Les candidats devaient expliquer, en prenant appui sur différents exemples et références scientifiques, que les instances de socialisation sont multiples, et qu'elles peuvent converger ou au contraire produire des dispositions hétérogènes expliquant des trajectoires individuelles statistiquement rares. Il était également attendu que la notion de trajectoire improbable ne se limite pas au cas des transfuges de classe.

Proposition de corrigé :

Nos sociétés valorisent fortement les parcours « hors normes » ainsi que les récits de réussite individuelle. Certains individus issus de milieux défavorisés parviennent en effet à occuper des positions socialement improbables, du moins au regard de leur origine sociale. Ces trajectoires sont souvent présentées comme un signe d'un affaiblissement des déterminismes sociaux, voire la preuve (controversée) de l'existence de sociétés réellement « méritocratiques ». Ces récits de réussite individuelle exceptionnelle, dans tous les sens du terme, tendent fréquemment à invisibiliser les coûts affectifs et les conflits de loyauté (tels que les relatent Annie Ernaux dans *La place* en 1983 ou plus récemment Didier Eribon dans *Retour à Reims* en 2009). Cependant, les apports de la sociologie montrent que les structures sociales pèsent encore fortement sur les parcours individuels, et que la reproduction sociale demeure massive. Comment dès lors comprendre les trajectoires individuelles improbables (au sens de statistiquement rares) au regard de la pluralité des influences socialisatrices ?

La sociologie montre d'abord que les individus sont socialisés dans des contextes multiples, ce qui donne lieu à des dispositions hétérogènes. Dans ses différents travaux, Pierre Bourdieu (notamment dans *La distinction* en 1979) a montré que la reproduction des trajectoires est plutôt statistiquement la norme. Il analyse cependant également les « accidents statistiques » en montrant qu'ils résultent de discordances entre habitus et positions, et des effets de bifurcation. Dans une continuité critique avec les réflexions de Bourdieu, Bernard Lahire (*L'homme pluriel*, 1998 ; *Portraits sociologiques*, 2002, *La culture des individus*, 2004) s'intéresse plus spécifiquement aux parcours « atypiques ». Lahire montre que les individus sont porteurs de dispositions hétérogènes, et que certaines trajectoires plus improbables deviennent possibles lors de l'activation différentielle des dispositions. Lahire explique bien que l'individu est un « acteur pluriel », dû au fait que nos façons d'agir et de penser proviennent d'agents et d'instances de socialisation multiples. Une rencontre, un événement, peuvent modifier le cours (qui était apparemment « tout tracé ») d'une vie (comme le raconte d'ailleurs Didier Eribon dans *Retour à Reims*, en décrivant les effets d'une amitié avec un camarade rencontré au lycée). La philosophe Chantal Jaquet (dans *Les transclasses ou la non-reproduction* publié en 2014) montre à quel point ces trajectoires improbables constituent autant d'« exceptions confirmant la norme », qui ne remettent donc aucunement en cause les mécanismes de la reproduction, bien au contraire. Comme Bourdieu et Passeron l'écrivaient en 1970 dans *La reproduction*, « L'exception confirme la règle en ce qu'elle contribue à masquer la règle. ».

Par ailleurs, les différentes socialisations peuvent être complémentaires ou contradictoires, ce qui explique des bifurcations de trajectoires. On peut ainsi observer le cas des transfuges de classe, plutôt d'ailleurs dans le sens d'une mobilité sociale atypique et ascendante. Lahire a ainsi pu expliquer (*Tableaux de famille. Heurs et malheurs scolaires en milieux populaires*, 1995) que les enfants de milieux populaires qui réussissent bien à l'école bénéficient de dispositions ascétiques intériorisées dans les familles (avec un rapport spécifique et important à « l'écrit », favorisant une forme d'adéquation avec la culture scolaire : habitudes de faire des listes de courses, d'écrire des cartes postales...). On pourrait développer également les analyses de Paul Pasquali (*Passer les frontières sociales. Comment les « filières d'élite » entrouvrent leurs portes*, 2014), qui s'intéresse à un groupe d'étudiants en Classes Préparatoires aux Grandes Écoles ayant fait leur cursus secondaire en ZEP. A contrario, la sociologie peut aussi étudier les cas de mobilité sociale descendante improbables, comme le fait Gaële Henri-Panabière (*Des héritiers en échec scolaire*, 2010). Ici, on analyse les « difficultés scolaires paradoxales », qui montrent bien que la socialisation ne s'apparente en aucun cas à une opération mécanique ou automatique. Il arrive ainsi que des « héritiers » puissent finalement connaître des situations d'échec scolaire relatif.

Ces travaux montrent bien que les socialisations sont finalement multiples : familiale, scolaire, professionnelle, conjugale, politique... et produisent donc des effets différenciés sur les parcours de vie des individus. Dans les sociétés modernes, une pluralité d'influences socialisatrices agit sur les manières d'agir, de penser et d'anticiper l'avenir des individus. Ces différentes socialisations peuvent se renforcer mutuellement, ou au contraire être divergentes, et donc produire des trajectoires atypiques. On peut penser au cas des femmes chirurgiennes, évoluant dans un milieu majoritairement masculin (Zolesio Emmanuelle, 2009, « Des femmes dans un métier d'hommes : l'apprentissage de la chirurgie », *Travail*,

genre et sociétés). Être une femme chirurgienne consiste à exercer un métier longtemps pensé comme spécifiquement masculin. L'idéal-type du chirurgien le positionne en rupture avec les dispositions dites « féminines » : le chirurgien est présenté comme devant être viril, endurant, combattif, froid... Les effets des socialisations primaire et secondaire peuvent se renforcer ou se contredire. La socialisation primaire des futures chirurgiennes les prépare plus ou moins bien à s'adapter à un milieu dans lequel la domination masculine reste très présente. Lorsque la socialisation familiale a pu préparer ces femmes à un milieu masculin et à ses normes, leur adaptation s'est faite plus facilement. Ainsi, les femmes chirurgiennes ont généralement connu « une socialisation primaire relativement atypique du point de vue du genre. ».

Ainsi, si les trajectoires improbables restent minoritaires, la sociologie dispose de nombreux outils d'analyse pour en rendre compte. En particulier, c'est bien l'existence d'influences socialisatrices diverses et parfois contradictoires qui permet de les expliquer, sans pour autant remettre en cause le poids persistant des structures sociales et de la reproduction. L'enjeu est également épistémologique : cela permet ainsi de montrer que la sociologie ne se limite pas aux phénomènes majoritaires, mais qu'elle peut également tirer profit de l'analyse des parcours individuels et de leurs singularités (les « plis singuliers du social » qu'évoque Lahire).

2.5. Exemples de bonnes copies

Insistons sur le fait qu'une copie « excellente » n'est pas nécessairement une copie « parfaite ». La perfection en matière de dissertation est un idéal théorique rarement (voire jamais) atteint. Une copie excellente se caractérise par la qualité du raisonnement, la clarté de l'expression et la pertinence de l'argumentation, et non par l'absence totale de défauts. Une copie peut comporter quelques maladresses de formulation, des développements inégaux ou des pistes insuffisamment exploitées, tout en témoignant d'une pensée rigoureuse, d'une bonne maîtrise des enjeux et d'une réelle capacité à problématiser. L'idée n'est donc pas ici de proposer des copies « parfaites » ou des copies « modèle », mais de montrer ce que le jury peut légitimement attendre d'un très bon candidat dans les conditions réelles de stress et de temps contraint d'un concours.

Ces copies ont obtenu la note de 11/12 en dissertation, et de 08/08 pour les questions.

Pour la dissertation, copie :
N260NAT1060494

Epreuve - Matière : 101 - 9311

Session : 2026

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, l'â zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

Dissertation:

La croissance économique est-elle toujours souhaitable?

"Seuls les fous et les économistes pensent qu'une croissance infinie est possible dans un monde fini." Par ces mots, Kenneth Boulding met le doigt sur ce qui semble être un paradoxe: la croissance peut-elle être à la fois l'horizon indépassable du devenir humain et une impasse logique? En effet, la croissance, définie comme la hausse durable de la richesse produite sur un territoire donné, semble vouée à buter sur la finitude des ressources disponibles. La croissance se mesure par le taux de variation du Produit Intérieur Brut, c'est-à-dire par la somme des valeurs ajoutées produites sur une année sur un territoire, rapportée à une année de référence. La croissance économique correspond donc à une hausse de l'activité économique, de la production et de la consommation, à moyen-long terme. Il ne s'agit pas en effet d'une hausse ponctuelle de l'activité, ni d'ailleurs d'une simple augmentation comptable liée à l'inflation: la croissance réelle mesure la variation du PIB corrigée du taux d'inflation. Il faut en outre distinguer la croissance de l'activité liée à des facteurs

démographique d'une croissance décorrélée de l'augmentation de la population: la croissance nette mesure la hausse du PIB par tête. La question de la croissance économique est une question fondamentale de l'économie, depuis les travaux pionniers d'Adam Smith sur la Richesse des nations en 1776. Toutefois, la croissance a souvent été vue par les classiques comme un phénomène transitoire. Thomas Malthus et David Ricardo par exemple considéraient que les rendements décroissants, de la terre notamment, mèneraient les économies vers un "état stationnaire". Par la suite, les économistes néo-classiques, peu enclins à une perspective diachronique, vont peu s'intéresser aux évolutions de la richesse produite au profit d'une réflexion statique sur l'équilibre. C'est à partir de la moitié du XX^e siècle, notamment après la création de l'indicateur du PIB par Simon Kuznet dans les années 30, que la notion de croissance économique va prendre de l'ampleur, au point de devenir une valeur fondamentale pour guider les politiques économiques, voire une finalité politique. C'est toutefois dans la seconde moitié du XX^e siècle, après des années de croissance exceptionnellement soutenue dans la plupart des pays développés, que des critiques apparaissent. Le rapport Meadow, publié en 1972 et intitulé "halte à la croissance", pose la question des limites environnementales de la croissance. Celle-ci est condamnée à buter sur l'épuisement des ressources naturelles et la surexposition aux pollutions diverses. La prise de conscience progressive des risques environnementaux de l'industrialisation, avec en figure de proue le thème du réchauffement climatique, est venue bousculer les visions de la croissance comme horizon indépassable de toute politique économique. On peut alors se demander si la croissance est toujours souhaitable, partout, et tout de

temps, et pour tout le monde. La croissance peut-elle être également néfaste ? À quelles conditions la croissance peut-elle être souhaitable ? Dans quel contexte et selon quelles modalités ? Afin de répondre à ces questions, nous verrons dans un premier temps que la croissance s'est imposée comme une valeur fondamentale en science économique car elle permet des gains mutuels pour les différents agents économiques, producteurs, consommateurs et pouvoirs publics. Cependant, la croissance se heurte à différentes limites, notamment sociales et environnementales. En définitive, nous verrons dans un troisième temps que, plutôt qu'un souhait politique de croissance, il faudrait privilégier une politique souhaitable de la croissance, ou de l'a-croissance.

Si la croissance s'est imposée comme notion cardinale, c'est bien qu'elle procure des avantages indéniables. À travers un point de vue néo-classique, à travers notamment les gains de productivité, on comprend que la croissance permet une hausse de l'utilité globale. Par ailleurs, la croissance permet une diminution du chômage du point de vue de la macroéconomie keynésienne. Enfin, les théories de la croissance endogènes montrent, en identifiant les causes de la croissance, les nombreux effets vertueux associés à celle-ci.

Un des premiers modèles explicatifs de la croissance du point de vue néoclassique a été proposé par Robert Solow. Ce dernier montre que, à rendements d'échelle constants, la majeure partie de la hausse de la production ne s'explique pas par le volume ou la combinaison des facteurs de production. Ce facteur indéterminé, nommé "résidu de Solow", correspond à la productivité globale des facteurs. La hausse de la productivité est donc au fondement de la croissance. À partir de là, on peut identifier les nombreux avantages que procurent les gains de productivité : en permettant la baisse des coûts de production, ceux-ci permettent la hausse des volumes de production et la diminution des prix. Ces éléments permettent donc également la hausse de la consommation, renforcée par la hausse des salaires permise par les

gains de productivité. On comprend alors qu'en permettant une hausse de la production et de la consommation, les gains de productivité permettent d'augmenter le surplus du producteur et celui du consommateur, et donc de maximiser l'utilité globale. En effet, le progrès technique, moteur fondamental de la croissance, permet d'augmenter, en valeur absolue, les revenus du travail, mais aussi du capital.

Dans le cadre d'une économie monétaire de production, selon la perspective de Keynes, l'accroissement de la production va produire de nombreux effets vertueux par le canal du revenu. D'après Keynes, un équilibre de sous-emploi est possible. L'économie peut durablement se maintenir à un niveau de production et d'investissement bas, avec un chômage élevé. Pour relancer la production, il faut soutenir la demande effective, c'est-à-dire le niveau de demande de biens et services anticipés par les producteurs. Par une politique de relance budgétaire, l'État peut augmenter la demande effective, que ce soit à travers l'investissement public ou le soutien à la consommation populaire par la redistribution. On observe ici qu'une politique de croissance par la relance budgétaire permet de réduire le chômage. Il faut toutefois noter que ce n'est pas la croissance uniquement par elle-même qui fait diminuer le taux de chômage. D'après les travaux d'Arthur Okun, on peut considérer que c'est plutôt le niveau de croissance rapporté à la croissance potentielle qui définit le taux de chômage. En effet, pour Arthur Okun, lorsque l'écart de production ou "output gap" entre la croissance réelle et la croissance potentielle (définie comme la croissance théorique si tous les facteurs de production disponibles étaient utilisés à leur plein potentiel) est négatif : alors le niveau de production est insuffisant et le chômage augmente. À l'inverse, lorsque l'output gap est positif, alors l'économie est en surchauffe, il y a des risques de tensions inflationnistes et il n'y a plus assez de travailleurs disponibles à ce niveau de production. Ces éléments nous invitent donc à considérer les effets bénéfiques de la croissance sur l'emploi mais aussi à comprendre que la croissance peut être en excès. Ce qui est souhaitable n'est donc plus la

Epreuve - Matière : 101 - 9311

Session : 2026

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

croissance en soi mais le niveau de croissance adapté.

Par ailleurs, de nombreux auteurs ont montrés les effets bénéfiques de la croissance, notamment en cherchant à en identifier les causes. Dans la poursuite des travaux de Robert Solow, des auteurs comme Romer ont cherché à "endogénéiser" la croissance, c'est-à-dire à l'expliquer par des causes liées à l'activité économique et non par des facteurs exogènes. Si Romer a insisté sur l'importance de l'investissement dans le capital physique comme moteur du progrès technique et des gains de productivité induits, d'autres auteurs comme Robert Lucas ont montré l'importance du capital public. Ainsi, les pouvoirs publics, en investissant dans les infrastructures et en garantissant des institutions favorables, permettent de nombreuses externalités positives jouant un rôle moteur dans la croissance. D'autres auteurs insistent sur le rôle primordial du capital humain, source également d'externalités positives. On observe donc qu'à travers ces approches les politiques fondées sur l'investissement en capital public et humain permettent la croissance, mais également d'autres avantages : la hausse du niveau d'éducation et de la qualité de vie. Il est à noter au passage que si l'investissement de la part des pouvoirs publics peut permettre la croissance, la croissance économique

permet également de donner aux Etats les moyens d'investir. En effet, outre l'augmentation des recettes fiscales que permet la hausse de la production, la croissance permet également aux Etats de maintenir la soutenabilité de leurs dettes.

En définitive, la croissance permet, à la fois par les causes qu'elle induit, comme les gains de productivités, et les effets qu'elle produit, comme les hausses de revenus, de nombreux effets bénéfiques pour l'ensemble des agents économiques (producteurs, consommateurs et Etats).

Toutefois, la croissance économique se heurte à plusieurs limites. D'une part, il y a les limites sociales de la croissance, d'autre part, les "limites" écologiques. Enfin, nous verrons que ces limites interrogent la possibilité pour la croissance de se poursuivre.

Pendant les "Trente Glorieuses", selon l'expression de Jean Fourastié, les économies développées ont connues des taux de croissance sans précédents. Ces taux de croissance étaient notamment dus à des gains de productivité très importants, qui permettaient des hausses de salaires. Dans le cadre de ce modèle fordiste de l'époque, on constate une baisse des inégalités de revenus. Cette baisse tendancielle des inégalités, que Thomas Piketty observe dans Le Capital au XXI^e siècle, va du XIX^e siècle aux années 1980. Cette tendance inspirera sans doute la "courbe de Kuznet" qui montre une corrélation entre niveau de richesse produite et réduction des inégalités. Toutefois, cette corrélation ne se vérifie plus à partir des années 80. D'après Thomas Piketty et bien d'autres travaux, on constate au contraire un regain très fort des inégalités

de revenu : le partage de la valeur ajoutée, historiquement stable à raison d'un tiers pour le capital et deux tiers pour le travail, tend de plus en plus en faveur du capital. En tant que somme des valeurs ajoutées, il est évident que la répartition des fruits de la croissance défini pour qui celle-ci est souhaitable ou non. Si on observe ainsi une hausse des inégalités dans les pays développés, tandis que les pays peu développés ont une part plus faible qu'auparavant dans la richesse mondiale, remettant en cause l'idée d'une "grande convergence" des pays à travers la croissance globale. Ces inégalités s'expliquent notamment, selon Branko Milanovic, par des progrès techniques dont les fruits sont inégalement répartis, supprimant des emplois peu qualifiés et survalorisant les emplois très qualifiés et innovants.

À côté de ces limites sociales, on constate que la croissance se heurte à des limites environnementales à mesure que les effets du réchauffement climatique se font sentir. On constate en premier lieu une invalidation de la "courbe de Kuznet environnementale" qui corrélait niveau de richesse produite et réduction de la pollution, après une première phase de corrélation négative. On constate en effet une corrélation très nette entre niveau de PIB et émission de gaz à effet de serre. Le modèle de "soutenabilité faible" de la croissance semble voué à l'échec. Ce modèle suppose en effet que l'accumulation de capital physique se substitue au "capital naturel" que celle-ci détruit, permettant de maintenir le niveau de bien-être des générations futures. L'hypothèse de parfaite substituabilité entre capital physique et capital naturel semble difficile à admettre, d'autant qu'il est très difficile d'anticiper précisément la désutilité globale de la destruction du capital naturel tant ses conséquences économiques, sociales et sanitaires sont immenses et tentaculaires.

On constate enfin que ces limites sociales et environnementales peuvent enrayer la croissance elle-même. On constate en effet un ralentissement de la croissance dans les pays développés depuis la crise de 2008. De nombreux auteurs comme Robert Gordon réactivent le thème de la "stagnation séculaire". Selon ce dernier, les dernières avancées technologiques ne parviennent pas à relancer durablement la croissance:

Robert Gordon parle de "plateau technologique". Il y a décroissance entre les innovations, très nombreuses, mesurées par les dépôts de brevet et les gains de productivité, qui ralentissent. Par ailleurs, cette croissance inégalitaire évoquée plus haut sape les bases de la croissance future. Selon Ben Bernanke, le ralentissement de la croissance des pays développés est due à un excès chronique d'épargne qui n'est pas investie, faute d'une demande suffisante. On peut alors voir dans la hausse des inégalités la cause d'une demande effective globale insuffisante.

Face à ces limites de la croissance, il apparaît donc que ce qui est souhaitable est moins la croissance en elle-même que la manière dont celle-ci est mise en œuvre et régulée.

En effet, nous verrons qu'il s'agit de construire une politique souhaitable de la croissance, voire, dans un second temps, une politique de l'a-croissance. Enfin ces éléments nous invitent à repenser les politiques publiques et les indicateurs économiques.

Si nous avons vu que le lien entre progrès technique et croissance s'était distendu, on peut considérer que de bonnes politiques d'innovations permettraient à la fois de relancer la croissance sans endommager l'environnement. Selon Philippe Aghion et ses co-auteurs dans le pouvoir de la destruction créatrice, le lien entre innovation et croissance est encore fort, comme on l'observe dans les performances économiques des états des Etats-Unis. On observe en effet que les états déposant le plus de brevets ont les plus forts taux de croissance. Par ailleurs les innovations permettent toujours plus d'éco-efficience, ce qui laisse espérer un découplage entre croissance et réchauffement. Toutefois, il nous faut nuancer ce propos qui nous semble emprunt de technosolutionnisme. Comme le montre le paradoxe mis en évidence par Stanley Jevons concernant les moteurs à charbon, une meilleure efficacité peut entraîner davantage de consommation d'une ressource, justement parce qu'elle a

Epreuve - Matière : 101 - 9311

Session : 2026

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

de meilleurs rendements.

Il apparaît donc que l'écocoefficiencence ne peut "sauver la planète" qu'à la condition que le découplage entre croissance et consommation des ressources soit absolu et non relatif. Or, avec plus de la moitié de la planète vivant sous le seuil de pauvreté, on voit difficilement comment une croissance permettant l'amélioration des conditions de vie de tous puisse se faire en consommant moins de ressources qu'aujourd'hui. C'est la raison pour laquelle le thème de la décroissance a pris de l'importance au cours des dernières décennies. Les auteurs de cette mouvance plaident pour "plus de liens et moins de biens". Il semble en effet, comme l'énonce le "paradoxe d'Easterlin" qu'à partir d'un certain niveau de développement, le sentiment de bien-être n'est plus corrélé à la croissance du PIB. Fort de cette constatation, de nombreux auteurs proposent de nouveaux indicateurs pour rendre compte de la bonne santé d'une économie. On peut prendre pour exemple les travaux d'Amartya Sen qui propose l'Indice de Développement Humain, indicateur qui prend en compte également des critères d'espérance de vie et de niveau d'éducation. Repenser les modes de fonctionnement de nos économies ne signifie pas pour autant bannir la croissance partout, toujours. En effet, celle-ci est nécessaire pour des populations dont le

le faible niveau de vie est un frein au bien-être. Les enjeux sociaux et environnementaux de la croissance sont donc liés.

En définitive, on peut dire que l'émergence de la croissance dans l'histoire de l'humanité était sans doute souhaitable. À travers le progrès technique, la croissance a permis de formidables gains de revenus, de productivité, d'emplois. Toutefois, les limites sociales combinées aux limites environnementales de la croissance nous amènent à considérer que la croissance n'est pas l'horizon indépassable de l'humanité. Plutôt qu'une finalité, la croissance doit être un moyen, parmi d'autres, au bien-être des populations. Il faut donc une politique souhaitable de la croissance et de l'accroissance, ce qui suppose donc de s'attaquer à des intérêts qui, nécessairement, seront les perdants d'un changement de cap écologique. Il est donc souhaitable de construire la croissance comme un enjeu politique traversé par des antagonismes (de classes, de nations) au-delà d'un simple appel volontariste à "changer notre manière de voir".

Seconde partie:

1/

L'interactionnisme symbolique est un courant de pensée qui naît à Chicago (on parle de "deuxième école de Chicago") dans les années 1950. Si le terme rassemble des auteurs divers, ceux-ci partagent différents points de vue théoriques et méthodologiques.

En premier lieu, les interactionnistes portent

la focale sur les interactions entre individus et entre groupes. Les individus ne sont pas agis par des structures sociales qui leurs préexistent. Les interactionnistes réhabilitent donc les acteurs et font de la situation d'interaction la matrice des comportements.

Dans le prolongement de ces considérations, les interactionnistes empruntent à leur mentor George Herbert Mead une conception de l'individu qui se construit lui-même dans l'interaction. L'identité n'est plus inhérente à l'individu irréductible, ou seulement assignée par des structures, elle résulte d'un jeu subtil d'interaction. Comme le montre Howard Becker dans Outsiders, ce n'est plus la nature de l'acte ni celle de l'individu qui définit une personne déviante, mais une interaction entre des normes portées par des "entrepreneurs de morale" et des acteurs qui s'y adaptent, résistent, les redéfinissent.

D'un point de vue méthodologique, les interactionnistes réhabilitent l'enquête de terrain et l'observation participante, dans la lignée des travaux fondateurs de la première école de Chicago. On peut prendre pour exemple Erving Goffman qui séjournera dans un hôpital psychiatrique pour écrire Asile, ou Howard Becker, qui étudiera les musiciens de jazz en étant lui-même musicien.

2/.

Le programme dispositionnaliste mis en œuvre par des sociologues comme Bernard Lahire a complexifié le modèle de l'habitus mis en évidence par Pierre Bourdieu. En effet, l'individu est pluriel, c'est-à-dire doté d'une pluralité de dispositions qui peuvent être transposables ou non, activables selon différents contextes. La socialisation n'est donc plus un tout cohérent qui s'applique uniformément à tous les individus. Ce modèle permet de comprendre des trajectoires individuelles improbables jusqu'alors

Pour les questions, copie :
N260NAT1074407

Epreuve - Matière : 101-9311

Session : 2026

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

Dissertation (première partie)

« La croissance économique est la religion du monde moderne » (Chen, 2023). Elle a permis une augmentation des conditions matérielles d'existence et une élévation du niveau de vie des différentes nations. Celle-ci est au cœur de l'actualité, chaque pays recherche la croissance la plus élevée possible. Celle-ci se définit au sens de François Perroux comme "l'augmentation durable d'un indicateur de développement, le produit brut en terme global". Ainsi, dès lors que le PIB augmente, la croissance économique du pays augmente. Plus précisément, on prend en compte l'augmentation du PIB réel pour mesurer la croissance économique, c'est-à-dire l'ensemble des richesses produites sur un territoire donné, pendant une année de référence. La croissance économique, est l'un des objectifs poursuivis par chaque nation, et présent dans la carte magique de Kaldor. Elle traduit donc une performance du pays, à produire des richesses. Le PIB français est actuellement à hauteur de 280 milliards d'euros et le taux de croissance économique, à hauteur de 7,5% au dernier trimestre 2025. La crise du covid19 a fortement impacté la croissance économique, qui a atteint -8%, au début des années 2020. Elle a traduit un choc d'offre, puisque les entreprises étaient à l'arrêt tout comme le processus productif, mais aussi un choc de demande, puisque les ménages étaient confinés, ce qui freina la consommation. Un autre fait a été observé, et cette fois-ci positif, il y a eu une diminution des émissions de gaz à effet de serre, du fait du ralentissement des activités anthropiques. Ainsi, une corrélation nette entre activités productives et émissions de

de CO₂ sur l'environnement a été adoucie.

La croissance économique est un phénomène ancien, déjà étudié par Adam Smith (1723-1790), dans la Richesse des Nations (1776) où il montre que l'augmentation de la production, de la taille des marchés, augmente la croissance et la richesse des pays. La croissance économique a connu différentes phases, notamment théorisées par Angus Maddison. Il montre notamment que entre 1825 et 1870, l'essentiel de la croissance était attribuable à l'Europe, et notamment à l'Angleterre. Ensuite, de 1870 à 1913, il y a eu une amélioration des communications, et infrastructures, ce qui fait gonfler le PIB. En outre, de 1913 à 1945, cette période se traduit par un recul de la croissance économique, marquée par les deux guerres mondiales et la crise économique de 1929, suivie de la grande dépression des années 1930. De 1945 à 1975 s'ensuit la période des "années glorieuses" (expression de Fowasire), qui est une période de croissance exceptionnelle (5% par an), marquée par une production et consommation de masse. On parle de "pacte fidèle". Enfin, la période post années glorieuses est une période en "dent de scie", marquée par une baisse de la croissance, notamment pour les pays développés, mais un rattrapage des pays émergents (Chine, Taïwan...). On associe aussi le décollage de la croissance économique à partir des années 1870, associée à une croix de hockey. C'est la suite de la "trappe malthusienne" où les gains de productivité étaient absorbés par la population. La croissance économique a donc évolué dans le temps, mais aussi dans l'espace. Les premiers à avoir connu une croissance économique sont appelés les "early starters", et sont notamment la France et l'Angleterre : durant la première révolution industrielle, puis les "late comers" tels que l'Allemagne, et enfin, on retrouve à partir des années 1970, les "high-salaries" (Taïwan, Hong Kong, Singapour). Karl Remaranz parle de "grande divergence", pour évoquer le rattrapage des pays européens sur les pays asiatiques, mais aujourd'hui on parle de "grande convergence" puisque l'Asie rattrape l'Occident. On oppose souvent deux explications de la croissance : l'une étant qualifiée d'extensive, traduite par l'augmentation du facteur travail (ensemble des ressources en main d'œuvre dédiée à la production) et du capital (ensemble des actifs permettant d'augmenter la production), l'autre étant qualifiée d'intensive (reposant sur l'amélioration de l'efficacité productive, notamment grâce à l'innovation et au progrès technique).

Immigration et le progrès technique, sont en effet au cœur de la croissance économique. Cet élément a notamment été repris par Ryfken et Haritt (prix Nobel en 2025), en montrant les effets de l'immigration sur l'augmentation de la croissance économique, et le volume d'emploi.

Cependant, les effets de la croissance économique sont souvent discutés, puisque la recherche de celle-ci peut entraîner des inégalités sociales et environnementales. L'aspect environnemental a notamment été pointé dans les années 1970, par le rapport Meadows, qui attribue le réchauffement climatique aux activités productives anthropiques.

Ainsi, on peut se demander : La croissance économique est-elle toujours soutenable ?

Dans une première partie, nous verrons que la recherche de la croissance économique, pousse les agents à innover, ce qui augmente la richesse des pays. Dans une deuxième partie, nous mettrons en évidence que la croissance économique a des effets négatifs sur le plan des inégalités de revenus et sur le plan environnemental.

I. La recherche de la croissance économique pousse les agents à innover, ce qui est vertueux pour la richesse du pays...

Dans cette première partie nous allons montrer les effets positifs de l'augmentation des innovations et du progrès technique, moteurs de croissance, pour un pays.

A. La croissance économique est endogène, portée par un progrès technique générateur d'externalités positives

Dans le mythe du miracle asiatique (1994), Krugman différencie la croissance par "imitation", expliquée par l'augmentation des facteurs de production (travail et capital) et la croissance par "transposition", expliquée par l'augmentation de la productivité globale des facteurs (PGF). Ainsi, chaque croissance économique s'explique à la fois par l'augmentation des facteurs de production et par la PGF. En 2017, la croissance économique de la France est de 2,2%, où 0,6 points est expliqué par le facteur travail, 0,7 points par le facteur capital et 0,9 points par la PGF. La PGF constitue donc une part importante de la croissance économique. Celle-ci est définie par l'amélioration de l'efficacité des facteurs de production, et se mesure par le rapport $\frac{\text{Production}}{\text{facteur capital} + \text{facteur travail}}$.

Cette PGF provient du progrès technique, défini comme les innovations qui permettent d'améliorer les connaissances et le processus productif. Ce progrès technique était un "résidu" au sens de Solow, qui était le premier économiste à montrer (dans les années 1950), qu'il constituait une partie de la croissance économique, mais sans savoir expliquer sa provenance. C'était une "manne tombée du ciel", et un facteur non économique.

Le progrès technique découle de différentes innovations, dont Schumpeter (1883-1950) en fait une typologie. Il distingue les innovations de procédés (qui améliorent le processus productif), les innovations de produits (on améliore un produit), les innovations de matière première (on utilise une nouvelle matière première), les innovations de commercialisation et celles de débouchés. Schumpeter montre que ces innovations sont le moteur du changement social, et permettent d'augmenter la croissance économique. Elles-ci sont favorables à la croissance économique, puisque d'une part elles provoquent des effets d'offre (les entrepreneurs proposent une offre plus diversifiée, ce qui contribue à augmenter les gains de productivité et donc aussi les salaires), et d'autre part, elles provoquent des effets sur la demande, en augmentant le choix des consommateurs de produits différents et innovants, améliorant leur utilité et leur satisfaction. Ainsi, les entrepreneurs en innovant, augmentent la croissance économique. Pour Schumpeter, et contrairement au point de vue néoclassique, l'entrepreneur a un rôle essentiel, il est le moteur de changement social, il "brise les routines" et permet une amélioration des conditions matérielles. Il pointe le rôle prépondérant des entrepreneurs dans son ouvrage Théorie de l'évolution économique (1911). McKelvy ajoutera que l'innovation est à la fois la combinaison de savoirs théoriques et pratiques, pour conduire au changement social.

Face à la conception de croissance exogène de Solow, où le progrès technique n'est pas vu comme une variable endogène mais exogène, les théoriciens de la croissance endogène (autour de la nouvelle école classique) vont chercher à endogénéiser le progrès technique et montrer qu'il génère des externalités positives, favorables à la croissance économique. On passe alors d'une fonction Cobb-Douglas de Solow, sous la forme $f(K, L) = A L^{\alpha} K^{\beta}$ à une fonction $f(A, K, L) = A L^{\alpha} K^{\beta}$.

Robert Lucas (1988) s'appuie sur la théorie du capital humain de Gary Becker, où le capital humain représente l'ensemble des savoirs, expériences d'un individu qu'il peut mobiliser pour améliorer le système productif. Lucas montre qu'en investissant dans le capital humain, cela permet de générer des

Epreuve - Matière : 101-9311

Session : 2026

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

externalités positives (des effets d'apprentissage), bénéfiques pour l'ensemble de la collectivité. Une externalité positive, est une conséquence positive de l'action d'un agent économique sur un autre agent économique, sans compensation monétaire. Ainsi, un agent qui dispose de savoir et d'expérience va pouvoir transmettre ces connaissances et compétences à d'autres agents, ce qui augmentera à leur tour leur compétences, les poussera à innover et donc augmenter le progrès technique, la PGT et donc la croissance économique.

Paul Romer (1986) théorise quant à lui les effets de l'investissement dans le capital technologique, générant aussi des externalités positives. Le capital technologique renvoie à l'ensemble des connaissances que l'on possède de subtils technologiques et des différentes dépenses de recherche et développement. Ainsi, au sein d'une même entreprise, ces dépenses en R & D et le capital technologique peut entraîner de nouvelles innovations. Mais aussi, d'autres entreprises vont pouvoir profiter de ce capital technologique et de ces innovations, pour ensuite innover à leur tour. Par exemple, dans les années 1920, le fédisme s'est propagé dans plusieurs entreprises, partant de l'entreprise Ford, ce qui a permis aux entreprises d'améliorer leur processus productif.

Enfin, Romer, explique la croissance économique par l'investissement dans du capital public (infrastructure, éducation...) qui génère aussi des effets d'apprentissage. Ainsi, le fait que l'Etat investisse dans des centres de formation, dans l'éducation, dans des routes, cela va permettre de générer des externalités positives,

et d'autres innovations. Par exemple, si l'état investit dans des routes et autoroutes, cela permet à d'autres entreprises de les utiliser, de commercer ensemble et donc d'augmenter les échanges et d'économiser des coûts de transports. Également, si l'état investit dans l'éducation, cela permet d'avoir une main-d'œuvre plus qualifiée, qui pourra à son tour innover, ce qui augmentera la croissance économique. On peut résumer cette sous-partie par ce schéma d'implication :

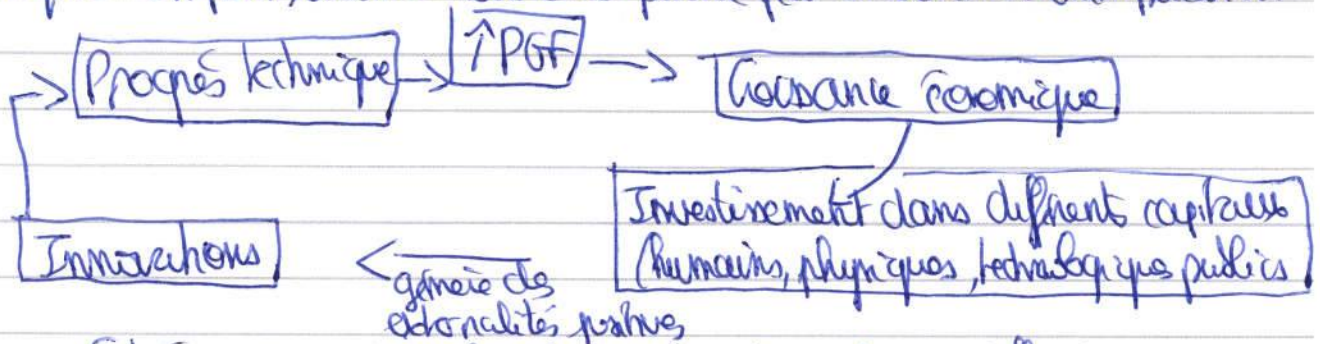


Schéma représentant les effets de l'investissement dans différents capitaux sur la croissance.

B. Le progrès technique, moteur de croissance, est à l'origine d'une destruction créatrice et encadré par un cadre institutionnel

Le cycle économique est régi par différentes phases : expansion, crise, récession, reprise économique. Il existe des cycles longs (théorisés par Kondratiev), des cycles médiums (cycle de Kitchin) et des cycles courts (cycle de Juglar). Schumpeter va apporter une explication approfondie à ces cycles en montrant que chaque cycle économique s'explique par une dynamique d'innovation. Ainsi, la phase de croissance du 19^e siècle s'est expliquée par la machine à vapeur et le textile, ensuite on a eu les transports, les pesticides dans l'agriculture. Actuellement, l'automatisation et l'essor de l'intelligence artificielle sont des innovations qui expliquent la phase croissante du cycle. Selon Schumpeter, chaque phase ascendante du cycle économique est caractérisée par une série d'innovations, qui se font en grappes.

Pour conséquent, ces nouvelles innovations vont entraîner la création d'emploi. Ainsi, la phase d'expansion d'un cycle traduit une création d'emplois, supérieur à la destruction d'emplois. A l'inverse, la phase de récession d'un cycle traduit une destruction d'emplois plus forte que la création d'emplois.

Schumpeter théorise ainsi le principe de la destruction créatrice, comme moteur de la croissance économique. De nouvelles innovations viennent remplacer d'autres innovations qui sont devenues obsolètes, créant ainsi de l'emploi.

Aglian reprend cette théorie schumpétérienne en montrant que les entreprises doivent échapper à la concurrence en innovant constamment, puisqu'en étant seul au départ à innover, cela permet d'avoir une rente temporaire. Cependant, dès lors que le produit est imité, la rente disparaît, ce qui limite les investissements, et conduit à l'état stationnaire. Cette théorie a fortement influencé la politique d'Emmanuel Macron, avec la loi Pact qui a consisté à aider les entreprises à faire des investissements en recherche et développement, et ainsi faire face à la concurrence et augmenter la croissance économique.

La croissance économique est également souhaitable si un cadre institutionnel permet d'inciter les agents économiques à innover et investir. En effet, les institutions sont des "règles du jeu" qui encadrent les relations humaines. Rodrik et Subramanian montre que la croissance d'un pays repose sur trois éléments indispensables : la qualité des institutions, l'ouverture dans le commerce international et la zone géographique. Ainsi, ils présentent la mise en place de différents types d'institutions qui vont permettre aux entreprises d'innover et d'investir. Tout d'abord, selon eux, il faut des institutions de réglementation de marché (comme l'auditoire de la concurrence), celles qui stabilisent le marché, et enfin des institutions de légitimation du marché, notamment en assurant une redistribution aux individus.

Robinson distingue deux types d'institutions : les institutions extractives qui ne respectent pas l'égalité des droits et traduisent de grandes inégalités dans la répartition des ressources (RSS) et des institutions inclusives, qui assurent l'égalité des droits et qui incite les entreprises à innover (pays européens, USA).

Un exemple d'institution fondamentale est le droit de propriété, qui assure à son détenteur le droit d'utiliser le bien (usus), d'en tirer des revenus (fructus) et de le céder (abusus). Concrètement, la mise en place de droits de propriété confère à son détenteur une protection de son innovation, de capturer des rendements de manière temporaire et surtout d'être protégé, lui permettant d'accroître sa production, et donc la croissance économique. Pour conséquent, la présence d'un cadre

Réglementaire permet d'inciter les entreprises à innover, du fait de la protection qu'il accorde et ainsi augmenter la production des entreprises, et donc le PIB et la croissance.

Après avoir vu que la croissance était souhaitable, puisque son principal moteur le progrès technique, grâce aux innovations, génère des externalités positives, nous allons maintenant mettre en évidence que la croissance économique génère des inégalités sociales et environnementales.

II... Mais elle se heurte à des limites conséquentes

A. Rechercher la croissance économique, en investissant dans les innovations peut entraîner des inégalités de revenus

Comme l'avons vu, une grande partie de la croissance économique repose sur l'accroissement de la PGT, motivé par le progrès technique, de nouvelles innovations. Cependant, les multiples innovations engendrent des inégalités de revenus, c'est-à-dire des différences d'accès dans une ressource valorisée, qui sont ici le salaire.

Premièrement, la destruction créatrice, est elle un moteur de croissance économique dans une vision Schumpeterienne. Cependant, elle entraîne des inégalités entre les actifs occupés (personnes en emploi) et actifs inoccupés (personnes sans emploi). En effet, la destruction créatrice crée des emplois à destruction des produits innovants, cependant, les produits obsolètes sont retirés du marché, emportant avec eux les emplois qui étaient destinés à leur production. Par exemple, lorsque les vinyles ont été remplacés par les CDs (nouvelles innovations), cela a permis de créer des emplois dans ce nouveau produit innovant, mais des emplois ont été détruits, puisqu'ils ont perdu de leur compétitivité les prix. Cette situation entraîne aussi une inégalité forte entre des actifs qui bénéficient de cette innovation, et vont ainsi voir leur salaire augmenter. À l'inverse, les actifs occupés qui produisaient des produits devenant obsolètes vont devenir des actifs inoccupés et perdre le bénéfice de leur salaire. Ainsi, à l'échelle macroéconomique ce sont des pertes d'emplois conséquentes, dans les branches devenues obsolètes. À l'échelle méséconomique, ce sont des pains sécheriels qu'il faut reconstruire ou recouvrir. À l'échelle microéconomique, il y a des

Epreuve - Matière : 101-9311 Session : 226

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

inégalité de salaires faite entre les entreprises innovantes et les entreprises dans des secteurs moins innovants, ne bénéficiant pas de moyens pour investir dans l'innovation.

Deuxièmement, on observe que la recherche de la croissance intensive, par l'introduction de progrès technique et des innovations entraînent une polarisation des emplois. Celle-ci traduit une modification de la structure des emplois, suite à l'introduction du progrès technique. Concrètement, c'est le cas des innovations, il faut des ingénieurs, des concepteurs fortement diplômés. Or, pour pouvoir bénéficier de ce capital humain, possible à l'échelle d'une entreprise, et plus largement à l'échelle d'un pays, il faut rémunérer ces acteurs, à hauteur de leur productivité. Ainsi, on assiste à une augmentation des rémunérations des personnes très qualifiées. Robert Reich les appelle les "manipulateurs de symboles", apportant une forte valeur ajoutée à l'entreprise. À l'inverse, on a aussi besoin de travailleurs routiniers, pour des tâches qu'on ne peut pas automatiser avec des machines (travailleurs d'assemblage, les personnes, modérateurs...). Ces derniers, étant à faible productivité, ont un revenu assez bas. En parallèle, toutes les tâches intermédiaires facilement automatisables vont être remplacées par des machines. Ainsi, du fait de l'augmentation du progrès technique et des innovations, on assiste à des écarts de rémunération entre les "manipulateurs de symboles" et les "travailleurs routiniers".

B. L'augmentation des activités anthropiques entraînent des conséquences environnementales négatives

Depuis les années 1970, plusieurs rapports alertent sur les conséquences négatives des activités humaines, et notamment productives, sur l'environnement. Dans l'histoire de la pensée économique, Malthus alertait déjà sur un état stationnaire, puisque selon lui les ressources évoluent de manière arithmétique, tandis que la population augmente de manière géométrique, conduisant à un état stationnaire. Senous, également, évoquait que le charbon s'épuisait. De nombreux rapports comme le rapport du Club de Rome (1972) ou encore celui du GIEC, montrent que la croissance économique se heurte à des limites écologiques. En effet, pour produire, les hommes ont besoin de ressources naturelles. Or, ces ressources naturelles sont rares. L'environnement est un bien commun, puisque, dans la typologie de Samuelson, c'est un bien rival (quand une ressource est accaparée, elle ne peut pas être utilisée par une autre personne) et un bien non excluible (aucun système de prix n'est présent pour discriminer l'accès à la ressource). Ainsi, cela conduit à la tragédie des biens communs, qui prouve que la croissance n'est pas souhaitable. Théorisée par Garrett Hardin, cette tragédie montre que la surexploitation d'une ressource conduit à sa disparition. En effet, dans le cadre de la croissance économique, pour augmenter la production, on utilise à la fois des ressources non renouvelables (comme du charbon) et des ressources renouvelables (comme l'eau, le bois). Or, on surexploite à la fois les ressources renouvelables (déforestation des arbres par exemple) et les ressources non renouvelables (comme de multiples fossiles). Cela conduit à rendre les ressources de plus en plus rares, et à terme, ne plus satisfaire nos besoins.

En parallèle, les activités productives des grandes entreprises sont très polluantes, et entraînent de la pollution. La pollution est une externalité négative, puisque la situation d'un agent affecte la situation d'un autre, sans compensation monétaire. Cela conduit à une surproduction de la part des entreprises, qui n'incluent pas dans leur coût marginal privé, les coûts marginaux externes (bruit, pollution). Le prix est bas : signe d'une production excessive, qui entraîne une allocation inefficace des ressources. Avec les activités productives, on assiste à la fois à la pollution des sols, de l'air et des eaux, ce qui dégrade

l'environnement, qui fait pourtant partie du "patrimoine de la nation" (la Barner, 1995). Un exemple flagrant est celui de l'entreprise IKEA, entreprise suédoise, qui pratique la déforestation, notamment dans les pays de l'Est (comme la Roumanie) pour produire ces traditionnels meubles en bois, pour les vendre en magasin.

Ainsi, la croissance économique contribue au réchauffement climatique, de manière négative, amplifiant les phénomènes météorologiques qui dévastent des populations (tempêtes, montée des eaux, fonte des glaces), des écosystèmes, la faune et la flore.

Pour conclure, notre problématique était de nous demander si la croissance économique était souhaitable.

Dans une première partie, nous avons vu que la recherche de la croissance économique passe par l'augmentation de la PGT, et donc du progrès technique. Ainsi, au regard des innovations qu'il entraîne, la croissance économique paraît souhaitable puisque l'investissement dans différents capteurs, permettent de générer des innovations et des externalités positives, qui augmentent le progrès technique et donc alimentent la PGT, source de croissance économique. Nous avons aussi vu que les multiples innovations permettent de générer de la destruction créatrice, et donc des produits innovants, à forte valeur ajoutée et source de compétitivité. Ces produits sont alors fortement demandés, ce qui augmentera la satisfaction des consommateurs et la compétitivité des entreprises nationales. Nous avons vu aussi, dans le cadre de la croissance, l'importance d'un cadre institutionnel stable, concourant à favoriser l'investissement des entreprises.

Cependant, dans une deuxième partie, nous avons vu que la croissance économique, par la dynamique des innovations mène à l'égalité entre les travailleurs. En effet, il y a, à la fois des inégalités entre les actifs occupés et inoccupés, du fait de la destruction créatrice. Également, il y a une modification profonde de la structure des emplois, par le phénomène de la polarisation des emplois. A cela s'ajoutent des conséquences négatives de la croissance économique sur l'environnement. La poursuite d'une croissance soutenue, selon le rapport Brundtland (1989), se heurte à la présence d'externalités négatives et la surexploitation des ressources.

Dans cette perspective, on pourrait se demander quels leviers d'action l'État pourrait actionner afin de sécuriser davantage les emplois menacés par l'innovation, et pour amener les entreprises à imposer des pratiques plus vertes ?

de production

Epreuve - Matière : 101 - 9311

Session : 2026

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

Seconde partie

1/ L'interactionnisme symbolique est un courant qui naît dans les années 1960 aux Etats-Unis, notamment en réponse au courant fonctionnaliste de l'époque, ayant comme chef de file Merton et Talcott Parsons. Le courant interactionniste va mettre les interactions au cœur de l'analyse. Leurs précurseurs avaient une vision plus statique de la société, où chaque membre de la société exerçait une fonction précise. Le courant interactionniste va tenter de dépasser le clivage entre individu et société, en s'intéressant aux interactions inter-individuelles.

L'interactionnisme symbolique tient son nom de Blumer, qui l'a théorisé en 1937. Ce courant de pensée sociologique est proche de l'individualisme méthodologique mais s'en détache puisqu'il montre que nos choix se font dans les interactions avec autrui et non par des stratégies individuelles. Ainsi, c'est dans l'interaction avec les autres que les individus existent et construisent leur identité. L'apport majeur de ce courant est les théories de la stigmatisation. En effet, ce courant s'attache à montrer que la déviance, c'est-à-dire le fait de transgresser une norme, n'existe pas en soi, mais est le fruit d'une construction sociale, résultant d'interactions inter-individuelles. Les principaux auteurs de ce courant sont Erving Goffman et Howard Becker. Premièrement, Erving Goffman, dans *Stigmates*, les usages sociaux du handicap, montre que chaque individu a une identité réelle (tel qu'il est) et une identité virtuelle (tel que les autres le voit). Le décalage

entre ces deux identités résulte d'un processus de stigmatisation, c'est-à-dire un processus au cours duquel l'individu est stigmatisé, discrédité, en raison d'un stigmate (un attribut) physique, tribal, de personnalité. Goffman montre alors que l'individu peut être discrédité, et que cette stigmatisation est liée aux interactions. Dans Asile, il montre que les médecins attribuent une histoire à un patient, qui peut être décalée de son identité réelle, afin d'associer une cause à sa maladie.

Un autre apport majeur de l'interactionnisme symbolique en sociologie, est le processus d'étiquetage, théorisé par le sociologue américain Howard Becker. Ce dernier montre que la déviance n'existe pas en soi, mais est totalement construite dans les interactions sociales. Ainsi, dans son ouvrage Outsiders (1963), il s'intéresse à la construction de cette déviance et montre que "le déviant est celui à qui une étiquette a été appliquée avec succès". Pour lui, la déviance existe seulement par un processus d'étiquetage, processus au cours duquel les individus posent une étiquette de déviant sur un individu, qu'il ait commis un acte déviant ou non*. Par conséquent, selon lui, ce sont l'ensemble des interactions entre individus qui déterminent le comportement du déviant. Il théorise notamment la notion d'"entrepreneurs de moral", qui sont les personnes qui vont définir les normes à suivre dans la société. Il cite notamment la ligue antialcoolique des femmes chrétiennes, qui se sont mobilisées pour la loi de prohibition, votée en 1919, aux États-Unis. Le thème central d'enquête de Becker est les fumeurs de marijuana.

Pour conclure, ce courant de l'interactionnisme symbolique, mettant les interactions et les relations interindividuelles au cœur de son analyse, a été dominant à l'époque. Il a notamment inspiré le courant de l'ethnométhodologie, montrant que les comportements sociaux sont expliqués par les pratiques sociales et par les relations avec autrui, notamment avec l'auteur Goffman.

* La perception de la déviance est donc socialement construite, et dépend de la réaction des autres membres de la société. Une personne n'ayant pas commis d'acte déviant peut être perçue comme déviant et à l'inverse, une personne ayant transgressé une norme, peut ne pas être considérée

comme déviant. Il crée ainsi une typologie en 1963, montrant que la déviance est un processus de réaction sociale des individus à la déviance. Sa typologie, présente dans Outsiders, est la suivante :

	Obeït à la norme	N'obeït pas à la norme
Perçu comme déviant	Accusé à tort	Pleinement déviant
Pas perçu comme déviant	Conforme	Secretement déviant

Typologie d'Howard Becker, 1963.

2/ La socialisation, d'après le sociologue Émile Durkheim, dans son ouvrage, la socialisation est un "processus par lequel l'individu est inscrit dans la société globale et locale dans laquelle il vit, processus au cours duquel il acquiert des manières de faire, d'agir, de sentir qui sont socialement situées." Ainsi, la socialisation a pour but ultime d'intégrer l'individu dans la société, en lui transmettant à la fois des normes (modèles de conduite, règles formelles ou informelles) mais aussi des valeurs (des idéaux admis en société tels que la politesse ou la beauté). Ces normes, valeurs, manières de penser, sont transmises par une pluralité d'instances socialisatrices, terme du sociologue Bernard Lahire. Il y a trois grandes manières de socialiser une personne : par inculturation (de manière explicite, consciente, comme le montre Durkheim dans Éducation et sociologie), par imitation (lorsqu'on acquiert des normes et des valeurs en imitant les comportements d'autrui), par interaction (de manière inconsciente, nos comportements sont formés par les relations avec autrui). Une multitude de personnes va socialiser l'individu, par ces mécanismes socialisateurs.

En sociologie, plusieurs visions s'opposent sur la manière dont les trajectoires des individus sont construites, c'est-à-dire leur capacité à accéder à une position sociale, et construire leur identité. Bernard Lahire, dans l'homme pluriel (1998) veut montrer que "l'individu est le produit d'une socialisation plurielle, produisant un habitus pluriel." Ainsi, il s'oppose au sociologue Pierre Bourdieu, qui explique que l'individu "est le pur produit de son milieu social", dans la reproduction. Ainsi, selon Bourdieu, l'individu aurait des manières de penser, d'agir, des goûts, qui seraient conformes à son milieu social désigné (aise ou populaire). Selon lui, Pierre Bourdieu perpétuerait, et l'individu serait doté des mêmes capitaux (économique, social, culturel) que ses parents. Bernard Lahire, revient sur cette idée en

montrant que l'individu est façonné par une multitude de personnes, et peut donc connaître une trajectoire dite "improbable", c'est-à-dire qui est différente de son milieu social d'origine, et donc ne pas rester enfoncé dans une situation de reproduction sociale. Parmi les principales influences socialisatrices, on peut trouver la famille, principal agent de socialisation. Selon Berger et Luckmann, c'est avec la famille que l'individu apprend les manières de parler, de sentir et les goûts. Elle intervient en première ligne, l'individu voyant un monde comme allant de soi. L'individu, durant sa socialisation primaire (à l'enfance) ou pendant la socialisation secondaire (à l'âge adulte) va rencontrer d'autres personnes qui vont le façonner, et contribuer à le construire. On peut notamment citer les groupes de pairs, caractérisés par le même âge et les mêmes centres d'intérêts, que l'individu. Ces groupes de pairs vont évoluer, s'élargir au cours de sa vie, en lui transmettant des normes et valeurs en continuité ou en discontinuité avec le milieu familial. On peut aussi citer l'école, au sens large, une "plaque tournante" au sens de Durkheim. L'individu va donc construire une identité sociale, puis professionnelle, en rencontrant camarades de classe mais aussi des enseignants qui peuvent lui faire changer son rapport à l'école et le construire. Dans sa vie adulte, le/la conjoint(e) va également façonner l'individu, on parle alors de socialisation conjugale, où l'individu va s'adapter aux habitudes de son ou sa partenaire, comme l'a montré S.-C. Kauffmann dans la trame conjugale. On peut aussi citer les collègues de travail, les supérieurs hiérarchiques qui vont façonner l'individu en lui transmettant de nouvelles normes et valeurs. L'individu va alors s'adapter à un nouveau milieu professionnel.

Par conséquent, selon Bernard Lahire, ses différentes instances de socialisations vont transmettre à l'individu un ensemble de dispositions, pas forcément homogènes et souvent contradictoires. L'individu est alors un être "fragmenté", chaque être est alors unique puisqu'il est façonné par une multitude de personnes. Cette pluralité d'influences socialisatrices, présente dans la vie de l'individu va pousser des "dissonances culturelles" et va donc ne pas classer l'individu dans une trajectoire probable, enfoncé à son milieu social d'origine, mais l'inciter à s'inscrire dans une trajectoire improbable. P. Bourdieu, avait théorisé l'idée d'un "habitus dérivé", notamment dans le déracinement (1964) avec Sayad, en étudiant le ^{déracinement pratique} par la guerre d'Algérie. Cette idée est reprise et approfondie par Lahire. Dans Trajectoires de famille, il étudie la trajectoire d'enfants scolarisés en ZEP et prend le cas de Nadia, élevée par sa grand-mère, algérienne d'installée en France depuis ses 14 ans. Il montre que Nadia, réussit clairement grâce aux petites ressources culturelles transmises par sa grand-mère, qui l'emmène à la bibliothèque. Ainsi, les individus peuvent connaître des trajectoires d'ascension sociale, grâce aux différentes ressources, normes,

Epreuve - Matière : 101-9311 Session : 2026

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

valeurs, transmises par la pluralité d'influence socialisatrices. Ces personnes connaissent des trajectoires dites "improbables", et sont considérées comme des "transfuges de classe", c'est-à-dire des personnes qui ont connu un changement de milieu social au cours de leur vie. Les exemples sont nombreux dans la sociologie. On peut notamment citer Annee Graup, dans la place, issue d'une famille de petits commerçants à Yvetot en Normandie, devenue écrivaine célèbre. Elle explique que beaucoup de ses enseignants l'ont influencé à s'élever socialement, mais aussi son désir de vengeance de quitter son milieu d'origine. Cet exemple de transfuge de classe montre également que le fait de changer de milieu social n'est pas sans difficultés. Elle montre notamment, qu'elle ne se sent "jamais d'ici, ni de là". Il y a de fins dissonances culturelles, qui font que l'individu se sent entre deux mondes, et doit exister entre les dispositions acquises dans son milieu d'origine et celles nouvellement reçues. Didier Eribon, dans Retour à Reims, explique également son parcours de transfuge de classes, et montre aussi, l'influence d'enseignants à qui il s'identifie pour expliquer son parcours. Le footballeur Kanté, issu d'une famille nombreuse, et maintenant un joueur de football renommé explique, quant à lui, l'influence de son club de football et les dispositions transmises par ses coéquipiers et entraîneurs, lui ont permis de s'élever socialement.

Ainsi, l'individu n'est pas déterminé par les enclaves de son environnement, de son milieu d'origine, de manière fataliste. L'ensemble des agents de socialisation rencontrés durant son processus de socialisation, va contribuer à construire sa trajectoire individuelle, qui pourra être qualifiée d'improbable, et donc suivre une trajectoire d'ascension sociale, mais aussi de déclassement social, étudié par Pierre Bourdieu, dans son ouvrage

Concours section : CAPES ext - Sc. Éco. et sociales

Epreuve matière : Questions

N° Anonymat : N260NAT1074407

Nombre de pages : 20

8 / 8

Elèves en difficulté, de parents fortement diplômés.

6 A

III - Épreuve écrite disciplinaire appliquée

3.1. Le sujet

Pour rappel :

L'épreuve porte sur un ou plusieurs objectifs d'apprentissage des programmes de sciences économiques et sociales en vigueur dans les classes de seconde générale et technologique et du cycle terminal du lycée et prend appui sur un dossier documentaire. Il est demandé au candidat de présenter, à partir des documents qu'il retient, une séquence pédagogique pour un niveau de classe donné en mobilisant ses connaissances disciplinaires et en didactique de la discipline. Cette séquence devra intégrer des travaux à réaliser par les élèves et une évaluation des acquisitions attendues.

Durée : cinq heures. Coefficient 2. L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Objectifs d'apprentissage sur lesquels porte l'épreuve :

- **Comprendre les principes et les techniques des sondages, et les débats relatifs à leur interprétation de l'opinion publique.**
- **Comprendre comment le recours fréquent aux sondages d'opinion contribue à forger l'opinion publique et modifie l'exercice de la démocratie (démocratie d'opinion) et de la vie politique (contrôle des gouvernants, participation électorale, communication politique).**

Extrait du programme de la classe de première :

Comment se forme et s'exprime l'opinion publique ?	- Comprendre que l'émergence de l'opinion publique est indissociable de l'avènement de la démocratie : d'abord monopole des catégories « éclairées », l'opinion publique est désormais entendue comme celle du plus grand nombre. - Comprendre les principes et les techniques des sondages, et les débats relatifs à leur interprétation de l'opinion publique. - Comprendre comment le recours fréquent aux sondages d'opinion contribue à forger l'opinion publique et modifie l'exercice de la démocratie (démocratie d'opinion) et de la vie politique (contrôle des gouvernants, participation électorale, communication politique).
---	--

Document 1

Les sondages d'opinion ont contribué à la reformulation de ce que recouvre l'opinion publique, qui n'est plus seulement la traditionnelle expression volontaire (l'opinion publique résulte de ceux qui se mobilisent et le font savoir) mais s'apparente à une forme de prise en charge subventionnée (l'opinion publique est celle d'un échantillon représentatif non mobilisé). Sans eux, le coût et l'effort requis pour organiser et communiquer publiquement une opinion seraient pris en charge par les individus (écrits, prises de parole publiques, militantisme, manifestations, etc.). *A contrario*, les sondages organisent et rendent eux-mêmes l'opinion sans requérir d'initiative ou d'action de la part des individus. Seules les personnes contactées sont invitées à se soumettre à l'enquête. Elles expriment alors par procuration l'opinion de la population mère sur laquelle porte l'enquête. Les sondeurs supportent donc eux-mêmes les coûts de l'extraction, de l'organisation et de l'expression publique de l'opinion. Cette opinion sondée n'est légitime qu'à la condition de satisfaire le postulat de la représentativité des échantillons de répondants. [...]

Fondamentalement, le succès des sondages repose sur le concept de représentativité, soit la

possibilité de prendre une partie (l'échantillon) pour le tout (la population) en s'assurant que chaque partie sondée est substituable et équivalente aux autres. Lorsqu'il s'avère techniquement impossible ou trop coûteux d'apprécier un ensemble, on en prélève une partie pour induire de son observation les propriétés du tout. Aussi simple soit-elle dans son principe, l'exigence de représentativité des échantillons apparaît complexe et coûteuse à satisfaire dans les faits. [...]

La méthode par quota représente, de très loin, la méthode la plus utilisée en France par les instituts de sondage. Son principe repose sur la miniaturisation de la société, prétendant reproduire « raisonnablement » - on parle ainsi d'échantillons « raisonnés » - ses principales arêtes. Les sondages réalisés par les instituts en France - hors enquêtes scientifiques sur échantillons représentatifs - recourent invariablement aux quotas d'âge, de sexe et de statut socioprofessionnel (nomenclature des professions et catégories sociales de l'INSEE). Cette dernière variable peut manquer de finesse sociologique. [...]

Les biais représentatifs disparaissent-ils avec la méthode de l'échantillon aléatoire ? Largement utilisée par l'INSEE ou l'INED, cette méthode ne l'est qu'exceptionnellement par les instituts français de sondage. [...] Une première difficulté de la méthode probabiliste réside dans la possibilité d'avoir accès à une liste exhaustive de la population mère dans laquelle les enquêteurs pourront puiser en aveugle. Or une telle liste fait souvent défaut. Il n'y a pas de liste de la population française en tant que telle. [...] La méthode aléatoire suppose par ailleurs de multiplier les contacts (démarchage téléphonique ou demande d'entretien, etc.) jusqu'à l'établir avec les individus tirés au sort. Le coût est exorbitant pour un gain de précision jugé trop faible par les instituts par rapport à la méthode par quota.

Source : Thomas FRINAULT, Pierre KARILA-COHEN, Erik NEVEU, *Qu'est-ce que l'opinion publique ? Dynamiques, matérialités, conflits*, Gallimard, 2023.

Document 2 – L'approbation du recours à l'euthanasie

Question : Certaines personnes souffrant de maladies insupportables et incurables demandent parfois aux médecins une euthanasie, c'est-à-dire qu'on mette fin à leur vie, sans souffrance. Selon vous, la loi française devrait-elle autoriser les médecins à mettre fin, sans souffrance, à la vie de ces personnes atteintes de maladies insupportables et incurables si elles le demandent ⁽¹⁾ ?

	Rappel 12-13 avril 2001 ⁽²⁾ (%)	Rappel 21-22 octobre 2010 ⁽³⁾ (%)	Rappel 7-9 octobre 2014 ⁽⁴⁾ (%)	Ensemble des Français 26 avril-2 mai 2024 ⁽⁵⁾ (%)
Total Oui	88	94	96	92
• Oui, absolument	38	36	54	55
• Oui, dans certains cas	50	58	42	37
Non	10	6	4	8
Ne se prononcent pas	2	-	-	-
Total	100	100	100	100

(1) Précision relative aux marges d'erreur : la théorie statistique permet de mesurer l'incertitude à attacher à chaque résultat d'une enquête. Cette incertitude s'exprime par un intervalle de confiance situé de part et d'autre de la valeur observée et dans lequel la vraie valeur a une probabilité déterminée de se trouver. Cette incertitude, communément appelée « marge d'erreur », varie en fonction de la taille de l'échantillon et du pourcentage observé. Exemple : dans le cas d'un échantillon de 1 000 personnes, si le pourcentage mesuré est de 10 %, la marge d'erreur est égale à 1,8. Le vrai pourcentage est donc compris entre 8,2 % et 11,8 %. Dans le cas d'un échantillon de 3 000 personnes, si le pourcentage mesuré est de 10 %, la marge d'erreur est égale à 1,1. Le vrai pourcentage est donc compris entre 8,9 % et 11,1 %.

La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération.

(2) Sondage IFOP pour le Journal du Dimanche réalisé par téléphone auprès d'un échantillon de 950 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

(3) Sondage IFOP pour Sud Ouest Dimanche réalisé par téléphone auprès d'un échantillon de 956 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

(4) Sondage IFOP pour l'ADMD réalisé par questionnaire auto-administré en ligne auprès d'un échantillon de 977 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

(5) Sondage IFOP pour l'ADMD réalisé par questionnaire auto-administré en ligne auprès d'un échantillon de 2 527 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

Source : Extraits de IFOP, *Le regard des Français sur la fin de vie*, étude réalisée par l'IFOP pour l'ADMD (Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité), mai 2024.

Document 3

Je voudrais préciser d'abord que mon propos n'est pas de dénoncer de façon mécanique et facile les sondages d'opinion, mais de procéder à une analyse rigoureuse de leur fonctionnement et de leurs fonctions. Ce qui suppose que l'on mette en question les trois postulats qu'ils engagent implicitement. Toute enquête d'opinion suppose que tout le monde peut avoir une opinion ; ou, autrement dit, que la production d'une opinion est à la portée de tous. Quitte à heurter un sentiment naïvement démocratique, je contesterai ce premier postulat. Deuxième postulat : on suppose que toutes les opinions se valent. Je pense que l'on peut démontrer qu'il n'en est rien et que le fait de cumuler des opinions qui n'ont pas du tout la même force réelle conduit à produire des artefacts dépourvus de sens. Troisième postulat implicite : dans le simple fait de poser la même question à tout le monde se trouve impliquée l'hypothèse qu'il y a un consensus sur les problèmes, autrement dit qu'il y a un accord sur les questions qui méritent d'être posées. Ces trois postulats impliquent, me semble-t-il, toute une série de distorsions qui s'observent lors même que toutes les conditions de la rigueur méthodologique sont remplies dans la recollection et l'analyse des données. [...]

J'ai bien voulu dire que l'opinion publique n'existe pas, sous la forme en tout cas que lui prêtent ceux qui ont intérêt à affirmer son existence. J'ai dit qu'il y avait d'une part des opinions constituées, mobilisées, des groupes de pression mobilisés autour d'un système d'intérêts explicitement formulés ; et d'autre part, des dispositions qui, par définition, ne sont pas opinion si l'on entend par là, comme je l'ai fait tout au long de cette analyse, quelque chose qui peut se formuler en discours avec une certaine prétention à la cohérence. Cette définition de l'opinion n'est pas mon opinion sur l'opinion. C'est simplement l'explicitation de la définition que mettent en œuvre les sondages d'opinion en demandant aux gens de prendre position sur des opinions formulées et en produisant, par simple agrégation statistique d'opinions ainsi produites, cet artefact qu'est l'opinion publique. Je dis simplement que l'opinion publique dans l'acception implicitement admise par ceux qui font des sondages d'opinion ou ceux qui en utilisent les résultats, je dis simplement que cette opinion-là n'existe pas.

Source : Pierre BOURDIEU, « L'opinion publique n'existe pas », *Les Temps modernes*, janvier 1973.

Document 4

S'il n'existe pas de définition conventionnelle de l'opinion publique en sciences sociales, les critiques adressées aux sondages convergent sur plusieurs points. [...]

1) *Un critère de rationalité : l'opinion publique (est ou devrait être) une opinion consciente et informée*
Depuis 1949, dans un pamphlet paru aux États-Unis, le professeur de droit et de science politique, Lindsay Rodgers dénonce l'absurdité qui consiste à interroger des gens sur des questions à propos desquelles ils ne se sont pas interrogés, faute de temps et d'intérêt [...]. Ce reproche reviendra par la suite comme un leitmotiv, et plusieurs travaux français [...] rejoignent ici la réflexion américaine autour des *non-attitudes* ou des *pseudo-opinions*, pour constater le fait que les sondages d'opinion agrègent sans distinction des opinions aux contenus en information très hétérogènes.

2) *Un critère de publicité : l'opinion publique (est devrait être) une opinion concertée*
La plupart des critiques tournent également autour de l'idée selon laquelle l'opinion publique

constitue un processus collectif et évolutif, qui se forme (ou devrait se former) dans l'interaction des volontés, à l'issue d'une délibération et d'une discussion entre membres d'une même communauté. L'opinion publique ne peut jamais dans ces conditions se réduire à la simple addition d'opinions individuelles portées et énoncées en secret. [...]

3) *Un critère d'effectivité : l'opinion publique (est ou devrait être une) opinion organisée*

On retrouve l'argument, célèbre, développé d'abord par Herbert Blumer, puis par Pierre Bourdieu [...], selon lequel, puisque la société est essentiellement un champ de forces et de tensions entre des groupes organisés, plus ou moins influents, toutes les opinions ne se valent pas, et certaines ont plus de force réelle que d'autres. Dans ces conditions, le recensement des opinions selon le principe « un homme-une opinion » constitue une absurdité sociologique. [...]

4) *Un critère d'authenticité : l'opinion publique (est ou devrait être) une opinion spontanée*

Dans nombre de réflexions critiques se retrouve l'idée selon laquelle l'opinion qui se donne à voir dans les sondages se présente comme une opinion réactive, sollicitée d'en haut par les instituts de sondage et ne correspond en rien à ce que pourrait être l'opinion publique réelle ou spontanée des individus. Vont dans ce sens la comparaison qu'effectue Patrick Champagne, entre le sondage et d'autres formes d'expression de l'opinion, comme les manifestations, ou les critiques [...] sur le fait que les commanditaires de sondage, exploitant toutes les possibilités du concept sociologiquement improbable de « majorité silencieuse » ont contribué de manière illégitime à dévaluer l'action des militants.

Source : Loïc BLONDIAUX, « Ce que les sondages font à l'opinion publique », *Politix*, 1997.

Document 5 – Évolution des intentions de vote pour les quatre principaux candidats aux élections présidentielles de 2002 et 2017, et comparaison avec les résultats du premier tour (en %)

Élections présidentielles 2002					
Institut de sondage	Date	Lionel Jospin	François Bayrou	Jacques Chirac	Jean-Marie Le Pen
BVA	4-6 avril	20	5	20	12
Ipsos	5-6 avril	19	5	23	12
Ifop	11-12 avril	17	6,5	19	9,5
BVA	10-13 avril	18	6	18,5	14
Ifop	12 -13 avril	16,5	6,5	20	10,5
Ipsos	15 -16 avril	18	5	22	13
Louis Harris	16-17 avril	18	7	20	13
Ipsos	17-18 avril	18	6	20	14
Score min		16,5	5	18,5	9,5
Score max		20	7	23	14
Résultat 1er tour	21 avril	16	7	20	17
Élections présidentielles 2017					
Institut de sondage	Date	Jean-Luc Mélenchon	Emmanuel Macron	François Fillon	Marine Le Pen
Ifop-Fiducial	18-21 mars	11,5	25,5	17,5	26
BVA	22-24 mars	14	26	17	25
Scan Research - Le Terrain	23-27 mars	19,5	24,5	15,5	24
Ipsos	12-13 avril	20	22	19	22
Scan Research - Le	13-15 avril	22	24	17,5	21,5

Terrain					
Elabe	19-20 avril	19,5	24	20	21,5
OpinionWay	19-21 avril	18	23	21	22
Ifop-Fiducial	18-21 avril	18,5	24,5	19,5	22,5
Odoxa	21 avril	19	24,5	19	23
Score min		11,5	22	15,5	21,5
Score max		22	26	21	26
Résultat 1er tour	23 avril	19,5	24	20	21,5

Source : À partir de www.lemonde.fr, 7 avril 2022.

Document 6

Si les sondages préélectoraux ont peu d'effets directs sur la très grande majorité des électeurs, il n'en est pas de même pour les hommes politiques et surtout les leaders des partis. Ces derniers sont de gros consommateurs de ce type d'enquête qui leur apportent des informations de toutes façons plus fiables que celles de leur seule intuition. [...] On sait, de l'aveu même des intéressés, que des candidatures ont été décidées sur la base d'enquêtes par sondage. Celles, par exemple, de Raymond Barre à l'élection présidentielle de 1988 ou d'Édouard Balladur en 1995, ces deux candidatures s'appuyant très directement sur une (mauvaise) lecture de sondages réalisés plusieurs mois avant le scrutin. [...] Mais, inversement, on pourrait donner de nombreux exemples de décisions prises avec succès malgré les sondages (la suppression de la peine de mort par François Mitterrand en 1981, la candidature de Jacques Chirac à l'élection présidentielle de 1995). [...] Comme pour les sondages préélectoraux, les hommes politiques ont peu à peu intégré, dans la prise de décision, ce que les sondages d'opinion, à tort ou à raison, semblent leur fournir comme indications sur ce qui est censé être « l'état de l'opinion ».

Prendre en compte ne signifie pas, aujourd'hui, suivre aveuglément les sondages, pour deux raisons. En premier lieu, les hommes politiques ont appris à domestiquer la technique du sondage et savent plus ou moins que ces enquêtes livrent des chiffres bruts qui demandent à être décodés, et qui le sont à leur risques et périls. [...] Et s'ils ne peuvent plus s'en passer, c'est parce que les incertitudes inhérentes à la lutte politique dans les régimes démocratiques, lutte qui est en permanence placée sous la dépendance des aléas électoraux, incitent les hommes politiques à voir, dans cette technique, un moyen certes moyennement fiable, pour se repérer par rapport à ce que semblent vouloir leurs électeurs. Autrement dit, l'usage du sondage s'est banalisé. Par ailleurs, la publication régulière dans la presse de sondages portant sur les intentions de vote et sur l'opinion publique oblige les acteurs politiques, qu'ils y croient ou non, à les prendre en compte et à mener la lutte sur ce front spécifique avec l'aide de leurs conseillers en communication. Il ne s'agit plus, en ce cas, de savoir ce que disent les sondages pour savoir quelle décision doit être prise mais de prendre une décision et de chercher les moyens - pour l'essentiel médiatiques - à utiliser pour que les sondages réalisés par la suite paraissent indiquer une approbation, par l'opinion publique, des décisions ainsi prises. Les politiques, loin de suivre les sondages, cherchent non pas à manipuler les enquêtes ou les enquêteurs mais ce qu'ils vont recueillir avec leur dispositif.

Source : Patrick CHAMPAGNE, « Le sondage et la décision politique », *Projet*, avril 2001.

Document 7

Dans le procès fait aux sondages au nom de la démocratie, je me situe résolument du côté de la défense. [...] De mon point de vue, les sondages, loin d'être une « pollution de la démocratie » (1), sont une de ses conséquences et peuvent contribuer à son bon fonctionnement. [...] Considérons en premier lieu, le choix des dirigeants. Dans les démocraties ce choix résulte de l'élection qui remet la décision finale dans les mains des citoyens. La décision finale seulement car le processus électoral est un processus à deux étapes [...] : le choix des candidats et le choix des élus. [...] Dans la plupart des pays où les « élections primaires » ouvertes aux électeurs n'existent pas [...], l'utilisation des sondages dans ce processus de sélection permet de réintroduire l'électeur dans une pièce ou

l'essentiel se joue à huis clos : au lieu d'attendre sagement dans la salle à manger que le menu soit préparé, les convives font un tour dans l'arrière-cuisine et font connaître leurs goûts. [...] Les sondages me paraissent jouer un rôle également positif dans la seconde étape du processus électoral, celle du choix entre les candidats. [...] Les sondages sont accusés d'entretenir un conditionnement conformiste de l'opinion. [...] Le petit effet de conversion qu'on peut noter est très résiduel et est rarement unidirectionnel : quelques-uns se rallient au gagnant probable (effet « bandwagon »), d'autres volent au secours du perdant (effet « underdog »). [...] L'étude des campagnes électorales suffit à balayer l'objection d'un conditionnement massif et irrésistible de l'opinion par le miroir complaisant que lui tendraient les sociétés de sondage. [...]

La responsabilité des dirigeants est, à mes yeux, le deuxième élément constitutif de la démocratie. [...] Le sondage fait connaître à tout moment la réaction des citoyens. [...] Le gouvernant tire d'un « mauvais » sondage la leçon qu'il veut en tirer. Ou bien il persiste dans la voie choisie – en tentant le cas échéant de mieux expliquer sa politique – ou bien il infléchit son action pour tenir compte des réactions de ses mandants. [...]

Le troisième élément constitutif de la démocratie me paraît être le respect des droits de l'opposition. [...] Dans les pays où le principe majoritaire est appliqué dans toute sa rigueur, il peut arriver qu'une majorité confisque pour un temps la plupart des pouvoirs : l'exécutif et le délibératif au niveau national, et parfois au niveau régional et local. Les sondages rappellent alors la majorité au sens des proportions : ne sont-ils pas l'institution proportionnelle par excellence ?

1. Suivant le titre de l'article de Maurice Druon, *Le Monde*, 5 septembre 1972.

Alain LANCELOT, « Sondages et démocratie » in SOFRES, *Opinion publique. Enquêtes et commentaires*, Gallimard, 1984.

Document 8

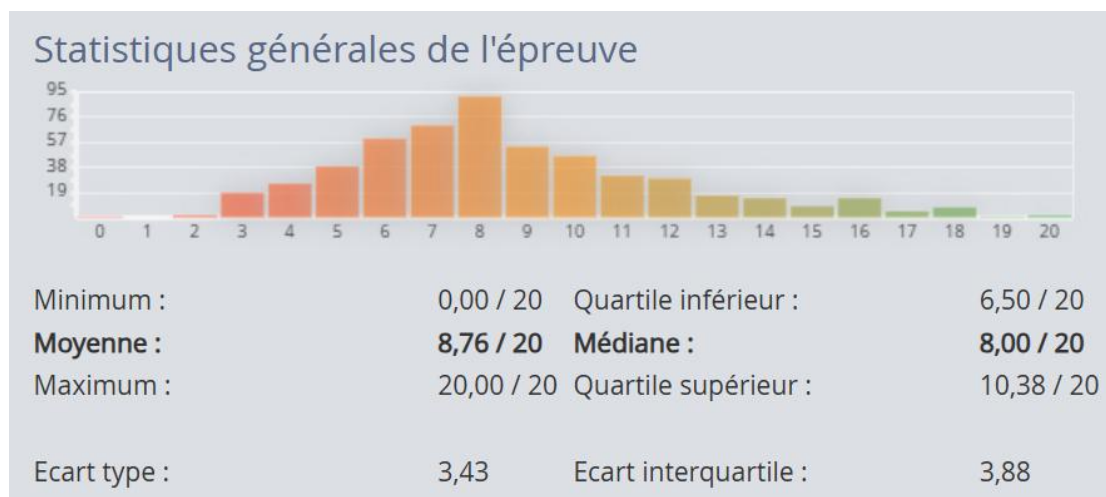
Les sondages d'opinion n'ont cessé de se diffuser sous différentes formes (de la réaction instantanée de la population à une décision gouvernementale à la création de cotes de popularité des professionnels de la politique), accélérant considérablement le rythme de la vie politique, qui prend désormais l'aspect d'une « course de chevaux » et incitant les compétiteurs à se livrer à des « coups de communication », afin de peser sur l'« opinion ». Loin de rester inertes face à la montée en puissance d'un pouvoir « doxocratique » (de *doxa*, « opinion » en grec), les politiques se sont progressivement acclimatés à la pratique des sondages en y ayant recours aussi bien pour confectionner leurs programmes électoraux que pour élaborer et justifier leurs décisions politiques. [...]

Dans le même temps, les sondages vont devenir un outil de gouvernement parmi d'autres (statistiques, forums, rapports), afin en particulier de préparer la population à la nécessité d'une réforme. Ainsi, l'économie des sondages repose souvent désormais sur les pouvoirs publics, les organisations partisans [...] mais également la presse qui en profite ainsi pour tenter d'influer sur le cours du jeu politique. [...]

C'est cette évolution structurelle du jeu politique qui tend à favoriser une division du travail politique des plus élaborée, justifiant le recours de la part des politiques à des professionnels divers et concurrents présumés capables d'interpréter et de maîtriser l'« opinion » et ses évolutions.

Source : Philippe RIUTORT, « Médias et politique » in Antonin COHEN, Bernard LACROIX, Philippe RIUTORT (dir.), *Nouveau manuel de science politique*, La Découverte, 2024.

3.2. Les résultats : distribution des notes



3.3. Attentes et commentaires

Nous reprenons ici une partie des remarques déjà présentes dans le rapport de jury antérieur.

- **La présentation doit être soignée.**

L'orthographe et l'expression doivent être correctes. Par ailleurs, les copies mises à disposition des correcteurs étant scannées, il est vivement conseillé d'utiliser une encre foncée.

- **Les différentes composantes de l'épreuve doivent être articulées avec cohérence.**

L'introduction pédagogique doit permettre de présenter la cohérence d'ensemble de la séquence et de la situer par rapport à une progression globale ; elle doit mettre en évidence les objectifs en termes d'acquisitions des élèves. Le cours présente la façon d'atteindre les objectifs précités en utilisant le dossier documentaire. L'évaluation doit porter directement sur ce qui a été fait lors de la séquence pour mesurer le degré de compréhension des élèves et ne doit pas aborder des éléments qui n'auraient pas été traités.

- **La démarche pédagogique doit être présentée de façon précise.**

Cette épreuve retrace un acte d'enseignement. Il ne suffit pas d'énoncer des principes pédagogiques généraux mais bien, point par point et de façon concrète, d'expliquer ce qui sera fait avec et par les élèves. On rappelle également qu'une des bases essentielles de la pédagogie est la progressivité des apprentissages.

- **Les contenus doivent être parfaitement maîtrisés.**

On attend des candidats qu'ils maîtrisent parfaitement les contenus scientifiques du thème de l'épreuve. En fonction du sujet, ils doivent montrer qu'ils savent mobiliser le vocabulaire et les mécanismes de la science économique, de la sociologie et de la science politique ainsi que les outils d'analyse appropriés. Les explications doivent être précises et claires ; on attend qu'elles soient à la fois rigoureuses et adaptées à des élèves. Les contenus proposés ne peuvent se limiter à la paraphrase des documents.

- **La gestion du temps est un facteur extrêmement important.**

On trouve souvent des copies dans lesquelles l'introduction pédagogique est étoffée (avec une analyse des documents très détaillée, mais finalement peu utile), mais dont la qualité et le degré de précision diminuent au fil des pages. De nombreux candidats manquent aussi de temps pour réaliser l'évaluation qu'ils limitent alors à quelques questions générales, souvent non corrigées.

Quelques défauts repérés dans les copies :

- Construction et cohérence de la séquence

Dans l'introduction pédagogique, la présentation de la logique de cheminement de la séquence est très souvent oubliée, traduisant parfois une maîtrise insuffisante des attentes en termes de savoirs du programme et, par conséquent, un manque de cohérence de la séquence proposée. Beaucoup de copies témoignent d'une perte de temps sur la simple présentation des documents du dossier : certains candidats ayant mené une étude exhaustive des documents dans l'introduction pédagogique n'ont pas eu le temps de finir l'épreuve.

- Choix pédagogiques et exploitation du support documentaire

Des activités répétitives, manquant de variété et reposant sur les mêmes outils pédagogiques ont été relevées. Trop peu de copies varient le type de réponses attendues comme créer un schéma d'implication ou compléter un tableau, par exemple. Un guidage insuffisant des élèves par manque de synthèses, de traces écrites ou d'accompagnement pour la lecture des documents statistiques a pu être également constaté. Les questions manquent parfois de progressivité. Enfin, certains candidats multiplient les questions aux élèves peu utiles, voire inutiles, ou les interrogent sur des connaissances qui ne sont pas attendues. De nombreuses questions posées aux élèves ne sont pas assorties des réponses attendues. Si un travail en groupes ou en îlots est proposé, il faut en justifier l'intérêt, ce qui est rarement le cas. Les « phases de sensibilisation » visant à mettre en lumière les représentations des élèves ont souvent peu d'intérêt : soit elles questionnent des « quasi-évidences », soit elles ont pour objectif de faire dire des choses fausses aux élèves dans le seul intérêt de rétablir ensuite la « réalité scientifique », ce qui est source de nombreuses confusions. La longueur des supports proposés dans le dossier aurait nécessité une adaptation de la part des candidats, qui auraient dû sélectionner des extraits afin de les rendre accessibles à des élèves de première. Des erreurs d'interprétation des données statistiques (ou la stratégie, peu payante, d'évitement de lecture de données) ont été observées.

- Évaluation

De nombreuses évaluations sont proposées sans corrigé. Les évaluations sont souvent restreintes à une évaluation sommative : trop peu d'évaluations formatives sont proposées ou identifiées comme telles. Si les épreuves écrites de SES au baccalauréat sont bien connues, certains candidats n'en maîtrisent pas réellement les attentes et posent des questions peu cohérentes ou peu fondées.

3.4. Exemple de corrigé (proposé par Sandrine Verdière)

Remarque préalable : les copies ne sont pas évaluées à partir d'une norme de contenu précisément définie. Il est possible de développer plusieurs approches également valables, en termes de contenu et de méthode. Les éléments qui suivent ne sont donc qu'un exemple de ce qui pouvait être fait. On pourra se référer utilement à la fiche Éduscol et au chapitre du Collège de France (Campus de l'Innovation) se rapportant à cette partie du programme.

1. Introduction pédagogique :

1.1. Place du sujet dans le programme

- Programme de la classe de première.
- Questionnement de sociologie et science politique, le 4^{ème} dans l'ordre du programme.
- Concerne les 2^{ème} et 3^{ème} objectifs d'apprentissage du questionnement.

1.2. Prérequis

- En classe de seconde, le questionnement « Comment les économistes, les sociologues et les politistes raisonnent-ils et travaillent-ils ? » et en particulier, l'objectif d'apprentissage « Comprendre que ces disciplines réalisent des enquêtes et utilisent des données et des modèles (représentations simplifiées de la réalité) » ;

- En classe de seconde, les notions de partis politiques et médias ;
- En classe de première, les notions de socialisation, primaire et secondaire, les critères de construction des PCS ;
- En classe de première, l'objectif d'apprentissage précédent : « Comprendre que l'émergence de l'opinion publique est indissociable de l'avènement de la démocratie : d'abord monopole des catégories 'éclairées', l'opinion publique est désormais entendue comme celle du plus grand nombre » ;
- Les prérequis des objectifs d'apprentissage concernant l'utilisation des données quantitatives et des représentations graphiques sont : proportion, pourcentage de répartition, coefficient multiplicateur, taux de variation et tableau à double-entrées.

1.3. Objectifs de la séquence

Logique de cheminement :

- La séance précédente a montré que ce que l'on appelle « opinion publique » aux XVIIIe et XIXe siècles est en réalité exprimée par des élites instruites et aisées, généralement critiques à l'égard du pouvoir, dans des espaces de délibération et de débat (intellectuels, journalistes, élus au Parlement). Avec le suffrage universel masculin en 1848, la démocratisation de l'école et le développement de la presse, elle s'élargit à l'ensemble de la population et devient un enjeu politique majeur. Elle peut être alors définie comme un ensemble de jugements, idées ou avis sur les problèmes actuels ou des questions d'intérêt général, émis par la population.
- Parallèlement au développement de la statistique et au succès des prévisions de certains instituts, la mesure de l'opinion publique par les sondages s'impose progressivement dans la seconde moitié du XX^e siècle. Deux méthodes sont principalement utilisées : la méthode des quotas et, plus rarement, l'échantillonnage aléatoire, avec l'idée qu'il est possible de constituer des échantillons représentatifs d'une population et d'en recueillir les jugements ou intentions sans procéder à un recensement exhaustif.
- Toutefois, l'administration des sondages a des limites techniques et suscite des critiques de la part de sociologues et politistes, qui interrogent la validité de cet outil pour saisir l'opinion publique entendue comme ce que pense la majorité de la population.
- Malgré ces réserves, la multiplication des sondages contribue à faire exister cette forme de connaissance du monde social, qui influence le fonctionnement démocratique. La notion de « démocratie d'opinion » renvoie à l'expression, spontanée ou provoquée, des citoyens, susceptible d'influencer les décisions politiques, en complément et parfois, au détriment, des débats parlementaires et du temps long.
- L'influence des sondages sur la vie politique peut se manifester à travers le contrôle des gouvernants (contenu des programmes, choix des candidats ou des ministres, décisions politiques), la participation électorale (vote, abstention, choix électoral) et la communication politique (personnalisation du débat public, place des experts en communication dans le champ politique).

Remarques :

- Le programme invite à demeurer dans une problématique qui interroge la pertinence des sondages d'opinion, sans développer les « nouveaux régimes de l'opinion » sur Internet (flux d'expression en ligne, sur les réseaux sociaux) ;
- Le troisième OA porte sur les « sondages d'opinion » et leurs effets sur le plan politique ;
- On prend ici le programme dans l'ordre de sa présentation : on considère donc que le questionnement sur le vote est traité ultérieurement.

Au terme de la séquence, les élèves sauront :

- Définir : sondages, sondages d'opinion, démocratie d'opinion, contrôle des gouvernants, participation électorale, communication politique ;

- Expliquer les principes et les techniques des sondages et poser les termes du débat relatif à leur interprétation de l'opinion publique ;
- Expliquer que le recours fréquent aux sondages d'opinion a des effets sur le fonctionnement de la vie politique en démocratie.

1.4. Dossier documentaire :

Remarque : Conformément aux consignes de l'épreuve, les candidats ne sont pas pénalisés s'ils ne mobilisent pas un ou plusieurs documents, ni s'ils n'en exploitent pas l'intégralité. Il est toutefois attendu qu'ils en explicitent les raisons. En lien avec les conseils donnés supra, on acceptera que la présentation des documents se fasse au fil de leur utilisation pendant la séquence pédagogique et non sous forme de tableau ci-après.

Document	Présentation documents	Utilisation dans le cadre de ce corrigé
1	Texte de Thomas Frinault, Erik Neveu et Pierre Karla-Cohen qui rappelle les particularités de l'opinion publique sondagière opposée à l'opinion publique « traditionnelle ». Il présente ensuite les caractéristiques de deux méthodes de sondage : par échantillon aléatoire et par quotas.	Cours
2	Ce document présente une série de sondages d'opinion portant sur la perception d'une loi autorisant l'euthanasie en France entre 2001 et 2024, la question posée demeurant identique sur l'ensemble de la période. Il permet d'analyser l'évolution des réponses sur plus de deux décennies. Son exploitation offre également l'occasion de mobiliser des savoir-faire statistiques (lecture de données, comparaison dans le temps) et d'interroger les conditions de production de ces enquêtes : identification des commanditaires, formulation de la question, l'IFOP en tant qu'acteur du marché des sondages, prise en compte des marges d'erreur. Enfin, ce document peut être relié aux débats menés à l'Assemblée nationale en mai 2024.	Cours et EC3
3	Ce texte reprend deux extraits de l'intervention de Pierre Bourdieu, publié en 1973 dans <i>Les Temps modernes</i> , qui condense ses principales critiques des sondages sous le titre célèbre : « <i>L'opinion publique n'existe pas</i> ». Il y développe trois arguments essentiels qui permettent d'alimenter les débats relatifs à l'interprétation de l'opinion publique par les sondages. Même lorsque les sondages sont rigoureusement construits, l'« opinion publique » mesurée par les sondages est une construction sociale, un « artefact » qui ne correspond pas nécessairement à ce que pense la majorité de la population. Les sondages masquent les rapports de domination et produisent une apparence de consensus.	Cours (1 ^{er} paragraphe)
4	Cet extrait d'un article de Loïc Blondiaux complète le document précédent. Il identifie quatre critères sur lesquels se fondent les critiques à l'endroit des sondages, à partir desquels il indique ce que devrait être, à l'inverse, une opinion publique rigoureuse.	Cours
5	Ce document présente un autre type de sondage, consacré au recueil des intentions de vote à différentes dates précédant une élection. Il permet de mobiliser des savoir-faire statistiques en comparant l'évolution des intentions de vote à mesure que le scrutin approche, ainsi qu'en confrontant ces estimations aux résultats effectivement obtenus par les candidats. En mettant en regard les élections de 2002 et de 2017, le document montre	Cours et EC2

	ainsi que les sondages ne sont pas infaillibles et invite, en parallèle, à s'interroger sur leurs effets possibles sur la participation et le choix électoral.	
6	Cet extrait d'un article de Patrick Champagne décrit le rôle central des sondages d'opinion dans la vie politique, tant pour les gouvernants que pour les partis politiques. Il souligne les erreurs d'interprétation en précisant que les sondages ne dictent pas directement les décisions politiques mais modifient la manière de gouverner : ils installent une forme de dialogue permanent entre les dirigeants, les médias et l'opinion publique.	Cours et EC3
7	Cet extrait d'Alain Lancelot, par ailleurs co-fondateur de la SOFRES, défend l'idée que les sondages ne nuisent pas à la démocratie, mais en sont une conséquence logique et un outil utile à son bon fonctionnement. Plusieurs arguments sont développés : transparence du choix des candidats, influence limitée des sondages sur le vote (« effet <i>bandwagon</i> » et « effet <i>underdog</i> »), rôle de contre-pouvoir.	Cours
8	Cet extrait de Philippe Riutort montre que la généralisation des sondages d'opinion a profondément modifié le rythme et la nature de la vie politique, désormais marquée par une logique de compétition permanente et de recherche de visibilité médiatique. Ils contribuent à une professionnalisation accrue de la communication politique.	Cours et EC3

2. Séquence pédagogique :

2.1. Introduction

→ Replacer la séquence dans la logique du questionnement global :

Mise en activité possible des élèves à partir du document 2 et d'apports du professeur :

1. Peut-on affirmer que « l'ensemble des Français » approuvent le recours à l'euthanasie à partir de ces sondages ?

Les résultats des sondages produits par l'institut de sondage IFOP (Institut Français de l'Opinion Publique) montrent une tendance générale à la hausse de l'approbation d'une loi en faveur de l'autorisation de l'euthanasie en France au fil des années : la part des Français interrogés favorables à l'euthanasie passe, dans ce sondage, de 88 % en 2001 à 92 % en 2024, la proportion de ceux qui répondent "oui, absolument" est très élevée (plus de 50 %). Mais la part des opposants à l'euthanasie a doublé entre 2014 et 2024 et, au-delà, ces sondages proposent les réponses d'un échantillon de personnes interrogées allant de 950 à 2 500, et non de tous les Français de plus de 18 ans. Par ailleurs, chaque sondage comporte une marge d'erreur. Le professeur pourra préciser que l'IFOP - fondé par Jean Stoetzel, sociologue, en 1938 - est une entreprise privée qui produit des enquêtes et des sondages pour d'autres entreprises (journaux), des associations (ici, l'ADMD) ou des administrations publiques (Service d'Information du Gouvernement).

2. Les deux derniers sondages sont réalisés pour l'ADMD (Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité). Quelle est la particularité de ce commanditaire d'après vous ?

Les deux derniers sondages ont été commandés et financés par une association qui milite visiblement pour un changement de la loi en faveur de l'euthanasie. Le professeur pourra préciser que ces résultats peuvent être de nature à influencer les députés qui débattaient en mai 2024 sur le projet de loi prévoyant d'ouvrir une « aide à mourir » pour certains patients, en leur donnant une information sur ce que pense la population de ce projet. Remarque : à la date du concours, la loi

était encore discutée au Parlement.

3. En quoi l'opinion publique « sondée », comme sur ce document, se distingue-t-elle de l'opinion publique étudiée à la séance précédente ?

L'opinion publique a pu être réservée avant le XXe siècle à l'expression des jugements, idées, préoccupations d'une élite cultivée et bourgeoise, de notables qui cherchent à influencer ou se mobilisent de façon critique contre le ou les gouvernants. Elle ne concerne pas l'ensemble du peuple qui peut cependant s'exprimer au travers de manifestations notamment (rappel de cours). A *contrario*, l'opinion publique émanant des sondages, elle, est produite par les instituts de sondage ou les instituts de statistique publique à partir d'un échantillon représentatif. Les personnes ne se mobilisent pas d'elles-mêmes : elles sont sollicitées par les sondeurs. Ces derniers prennent en charge l'expression et la communication de l'opinion.

→ **Problématique et structure de la séquence :**

Comment les sondages d'opinion modèlent-ils l'opinion publique, et quelles sont les conséquences de leur généralisation sur l'exercice de la démocratie et de la vie politique ?

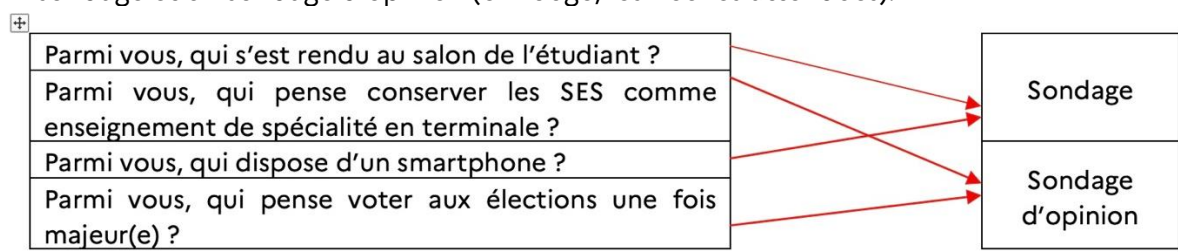
2.2. Structure de la séquence :

Première partie : Saisir l'opinion publique par les sondages : techniques de mesure et limites

- A) *Les sondages constituent un outil de mesure de l'opinion fondé sur des principes et techniques rigoureux ...*

1) Sondages, sondages d'opinion : de quoi parle-t-on ?

1. Avant de distribuer les documents, le professeur interroge ainsi les élèves : reliez ces questions qu'un enseignant pourrait vous poser aux cases de droite et déduisez-en la distinction entre un sondage et un sondage d'opinion (en rouge, les flèches attendues).



→ En déduire :

Un sondage est une méthode d'enquête consistant à interroger une partie d'une population (un échantillon) afin d'en déduire des informations concernant l'ensemble de cette population.

Un sondage d'opinion est un type particulier de sondage : enquête par questionnaire visant à donner une indication quantitative, à une date déterminée, des opinions, souhaits, attitudes ou comportements d'une population par l'interrogation d'un échantillon (d'après la Commission des sondages).

Le professeur distribue le dossier documentaire.

2. A partir des documents 2 et 5, donnez deux exemples de sondages d'opinion de nature différente.

Les élèves peuvent prendre l'exemple du document 2 qui vise à mesurer l'approbation de la population de plus de 18 ans à l'euthanasie et le document 5 qui vise à mesurer les intentions de vote aux élections présidentielles. Sur le fond, ces sondages présentent des différences : mesure d'une opinion sur un fait

de société, voire une proposition politique d'une part et prévision d'une décision ou d'une action, le vote, d'autre part. Ils peuvent également donner d'autres exemples.

Le professeur peut préciser qu'un « institut de sondage » est en réalité une entreprise privée. Il en existe une dizaine en France au sein d'un secteur plus large : « études de marché et sondages ».

2) Sur quels principes et techniques les sondages s'appuient-ils ?

1. A partir des documents 1, 2 et 5, les élèves sont invités à compléter avec le professeur le tableau suivant (en rouge, des propositions de réponse) :

Les candidats doivent expliquer les principes et techniques des sondages sans forcément les comparer.

	Méthode par échantillonnage aléatoire	Méthode par quotas
Principes de la méthode	Tirage au sort au hasard, à cadence constante (1 ^{er} , 500 ^e , 1000 ^e , ...), des membres de l'échantillon à partir d'une liste exhaustive des membres de la population étudiée.	Définition d'un ensemble de caractéristiques fondamentales de la population étudiée (ex : l'âge, le sexe, la PCS). Sélection de l'échantillon sur une population finie d'individus en respectant dans celui-ci les proportions, pour les caractéristiques définies, de l'ensemble de la population (ex : le terme « quota » signifie avoir la même part de femmes dans l'échantillon que dans la population étudiée). Mime en miniature la composition socio-démographique de la population mère.
Avantages	Méthode la plus fiable scientifiquement, issue de la loi des grands nombres : plus la taille de l'échantillon est grande, plus la probabilité qu'il s'écarte des caractéristiques de la population-mère est réduite. Cette méthode permet aussi de calculer une marge d'erreur.	Méthode moins coûteuse
Inconvénients	Lourdeur (pas de remplacement de l'individu non-répondant possible), coût (déplacements si sondages en face à face ou relances), difficulté de réalisation (disposer d'une liste exhaustive de la population-mère).	Méthode moins rigoureuse scientifiquement : il faut que les caractéristiques choisies suffisent à rendre l'échantillon représentatif. Il faut que les arêtes (sous-groupes) soient assez nombreuses. En cas de non-réponse ou de difficultés à trouver des répondants pour chaque catégorie (les plus âgés par exemple), les sondeurs pratiquent un redressement : pondération des résultats, permettant de pallier la sous-représentation d'une catégorie, ce qui crée un biais.
Point commun	Une seule partie de la population est interrogée. Les techniques utilisées par les sondeurs sont rigoureuses. Par extension, le lien entre taille et fiabilité est aussi admis dans la méthode par quotas (la loi des grands nombres) et donc la marge d'erreur s'applique également.	

2. « Projet Mini-sondage » : par groupes, imaginez que vous deviez sonder les élèves du lycée sur l'opportunité d'une loi interdisant l'usage des téléphones dans l'enceinte de l'établissement, comme au collège. Quelle méthode choisissez-vous ? Décrivez-la et justifiez votre choix.

Les élèves peuvent indiquer que :

- Interroger tous les élèves est possible et permet de recueillir l'ensemble des opinions mais le processus est très long ;
- Interroger une partie des élèves peut être une alternative, mais il faut veiller aux critères de représentativité. Il faut disposer de la structure de l'ensemble des élèves de l'établissement : répartition des élèves par âge, sexe, PCS. Problème : s'il existe bien un IPS des élèves, il ne peut pas être diffusé. Il faut décider des critères retenus et du nombre d'élèves de chaque catégorie à sonder ;
- Il est possible de tirer des élèves au hasard si l'on dispose d'une liste exhaustive des lycéens. Il faut alors réfléchir à la représentativité (dans un lycée de 1 000 élèves, combien d'élèves interroger ?).

B) ... mais ils comportent néanmoins des limites et font l'objet de critiques.

1) Les limites des sondages

A partir des documents 2 et 5, corrigez les erreurs introduites dans chacune des affirmations suivantes et justifiez :

1. 92 % des Français approuvent l'euthanasie en mai 2024.

Rectification : 92 % des 2 527 personnes interrogées par sondage en mai 2024 répondent oui à la question posée.

→ On ne peut pas être certain que l'addition des opinions d'un échantillon de personnes interrogées, même représentatif de la société, soit totalement conforme à ce que pense réellement la population.

Apport du professeur : La théorie statistique stipule que les résultats obtenus par l'échantillonnage aléatoire comportent une marge d'erreur : du fait du hasard de la sélection, il est toujours possible que la statistique obtenue sur l'échantillon soit différente de celle que l'on obtiendrait en interrogeant toute la population. Le calcul de probabilité permet d'établir un intervalle de confiance, c'est-à-dire une « fourchette », dans laquelle la statistique sur la population a une certaine probabilité de se trouver. Comme l'indique la note du document 2, si l'on interroge aléatoirement 1 000 individus et que l'on obtient que 10 % de l'échantillon répondent « oui » à une question, on peut montrer qu'il y a 95 % de chances que la proportion dans la population se situe entre 8,2 et 11,8 %. On dit alors que l'on a une marge d'erreur de 1,8 % autour de la valeur obtenue (10 %). Plus l'échantillon est grand, plus cette marge d'erreur se réduit et on a ainsi une probabilité élevée d'obtenir un résultat très proche de celui de la population. Cette marge d'erreur est aussi estimée dans les sondages par quotas.

2. Les questions posées dans ces deux sondages sont ouvertes puisqu'il y a plusieurs propositions.

Rectification : Les questions dans ces deux sondages sont fermées, même s'il y a plusieurs propositions (les réponses sont prédéfinies : oui/non ; nom d'un candidat).

Ce type de questions constitue un moyen efficace de mesurer des comportements ou des opinions car les réponses peuvent être facilement codées et transformées en statistiques. Mais elles reflètent peu de nuances.

Apport possible du professeur : Certains politistes considèrent que les sondages devraient permettre de justifier une réponse afin de vérifier si les réponses apportées résultent d'une véritable réflexion ou connaissance du sujet. D'autres évoquent le sondage délibératif : les réponses devraient survenir après une discussion, un débat.

3. La formulation des questions des sondages est nécessairement neutre afin de ne pas influencer les réponses.

Rectification : La formulation des questions des sondages devrait être neutre afin de ne pas influencer les réponses.

Dans la pratique, certaines questions sont posées de telle sorte qu'elles induisent une réponse dans le sens souhaité par le commanditaire, comme l'illustre le document 2. On note un effet de formulation : l'utilisation des termes « maladies insupportables et incurables », « sans souffrance », dans la question invite à l'approbation par empathie. Si l'on avait interrogé les mêmes personnes en utilisant une question du type : « quand vous pensez à votre propre fin de vie, êtes-vous favorable à ... », les réponses seraient totalement différentes (inverses).

Apport du professeur : On peut en déduire l'une des limites de la pertinence des opinions recueillies par sondage : la sensibilité des réponses recueillies à la formulation des questions, à l'ordre des questions, à la personnalité de l'enquêteur en cas de face à face ...

4. Généralement, les sondages pré-électoraux permettent de connaître à l'avance les résultats de chaque candidat.

Rectification : Généralement, les sondages pré-électoraux permettent de connaître certaines tendances dans l'électorat mais sans certitude absolue.

Aux élections présidentielles de 2017 dont le 1^{er} tour s'est déroulé le 23 avril, certains instituts comme Elabe ont donné les 19 et 20 avril les résultats exacts des candidats.

L'écart des scores sur la période montre que plus les sondages s'approchent de la date des élections, plus leurs résultats sont proches de la réalité. Mais, au 1^{er} tour des élections présidentielles de 2002, le candidat Jospin a obtenu 16 % des voix alors que les sondages d'intentions de vote oscillaient entre 16,5 et 20 % en avril. Parallèlement, le candidat Le Pen a obtenu 17 % alors que les sondages d'intentions de vote n'allaient pas au-delà de 14 %. En conséquence, ce dernier a pu, à la surprise générale, se présenter au second tour des élections.

Approfondissement à l'oral et apport du professeur : Quelles raisons peuvent justifier une telle erreur des instituts de sondage envers les résultats du candidat Le Pen en 2002 ?

- Une erreur liée aux biais possibles : on peut imaginer que les personnes âgées ou les ouvriers ont été moins interrogés par exemple. Or, ils font partie de l'électorat de l'extrême-droite. Un biais n'est pas une erreur mais tient à ce que certaines personnes répondent moins que d'autres.
- Une volonté de dissimuler son vote par les sondés : pour l'extrême-droite, le vote était moins dicible au début des années 2000. Cette tendance a diminué avec les sondages auto-administrés sur Internet et la progression du vote en faveur de ce courant.
- Un choix électoral qui ne se réalise réellement que dans l'isoloir : exposés aux médias, les sondés ont pu changer leur vote dans les derniers jours, précisément en raison de la consultation des sondages qui prédisaient un duel Chirac/Jospin.

Le professeur peut rappeler à cet égard la loi valable jusqu'en 2002 (interdiction de publier un sondage une semaine avant le premier tour). Désormais, la loi comporte une règle de fond à caractère général interdisant la publication ou la diffusion de tout sondage la veille du jour de chaque tour de scrutin et le jour du vote (Commission des sondages).

5. Généralement, les sondages sont fiables.

Généralement, on ne peut pas savoir si les sondages sont fiables ou non.

Seuls les sondages électoraux peuvent être jugés comme faillibles ou non puisqu'il est possible d'en vérifier l'adéquation avec la réalité. Ceci explique l'attention portée aux sondages électoraux, très minoritaires dans l'activité des sondeurs d'opinion en réalité, pour lesquels les instituts, conscients de l'enjeu symbolique, engagent leur crédibilité. En revanche, aucune épreuve empirique ne permet de savoir *a posteriori* jusqu'où les résultats d'enquêtes d'opinion sur des enjeux de société (PMA, euthanasie, mariage pour tous, peine de mort...) disent vrai sur « ce que pensent les Français ».

2) Les critiques des sondages : l'apport des sociologues et politistes

À partir des documents 3 et 4, cochez les affirmations correctes qui correspondent aux critiques des sondages d'opinion émises par les sociologues et politistes et expliquez-les (en rouge, les réponses correctes) :

- ☒ Les sondages supposent que tout le monde peut avoir une opinion sur les questions posées.
- ☒ Les sondages permettent de mesurer parfaitement l'opinion publique.
- ☒ Les sondages mettent sur un même plan des opinions qui n'ont pas le même niveau d'information ni la même influence sociale.
- ☒ Les individus interrogés peuvent parfois répondre à des questions sur lesquelles ils ne s'étaient jamais interrogés auparavant.
- ☒ Les sondages mesurent une opinion publique formée par la discussion collective entre citoyens.
- ☒ Les sondages peuvent produire des opinions.
- ☒ Les questions posées dans les sondages peuvent orienter les thèmes du débat public.
- ☒ L'opinion publique devrait se former par la délibération et la discussion entre individus.
- ☒ Les sondages recueillent toujours des opinions spontanées exprimées librement par les individus.

Corrigé :

✓ Les sondages supposent que tout le monde peut avoir une opinion sur les questions posées.

Le droit à avoir une opinion, nécessairement reconnu à tous sur un plan politique, ne doit pas être confondu avec la capacité à « opiner » (qui suppose intérêt et maîtrise minimale du sujet). Or, le pouvoir de faire usage d'un tel droit est inégalement distribué dans les groupes sociaux. Certaines personnes ne sont pas compétentes ou se sentent indifférentes mais répondent quand même.

✓ Les sondages mettent sur un même plan des opinions qui n'ont pas le même niveau d'information ni la même influence sociale.

La plupart des sondages agrègent des opinions qui ne se valent pas : tous les individus ne possèdent pas le même niveau d'influence ni le même niveau d'information. Il faut distinguer les opinions mobilisées, qui comptent dans la vie sociale et politique, des « dispositions ». Ex : si, sur le nucléaire, un sondage met sur un pied d'égalité une chercheuse, un militant écologiste et une personne n'ayant jamais réfléchi à la question, cela aboutit à une agrégation d'opinions de poids social inégal et conduit à un ce que Pierre Bourdieu appelle un « artefact », une construction artificielle.

✓ Les individus peuvent être interrogés sur des questions auxquelles ils n'avaient jamais réfléchi.

Cf. première affirmation.

✓ Les sondages peuvent produire des opinions.

Comme l'ont montré les sociologues, l'agrégation indistincte de réponses à des questions imposées et souvent fermées peut conduire à la construction d'une opinion sur un sujet. Dans cette perspective, les sondages ne constituent pas seulement une opération de collecte ou de mesure : ils participent aussi à la production d'opinions qui n'existeraient pas nécessairement sans leur intervention.

✓ Les questions posées dans les sondages peuvent orienter le débat public.

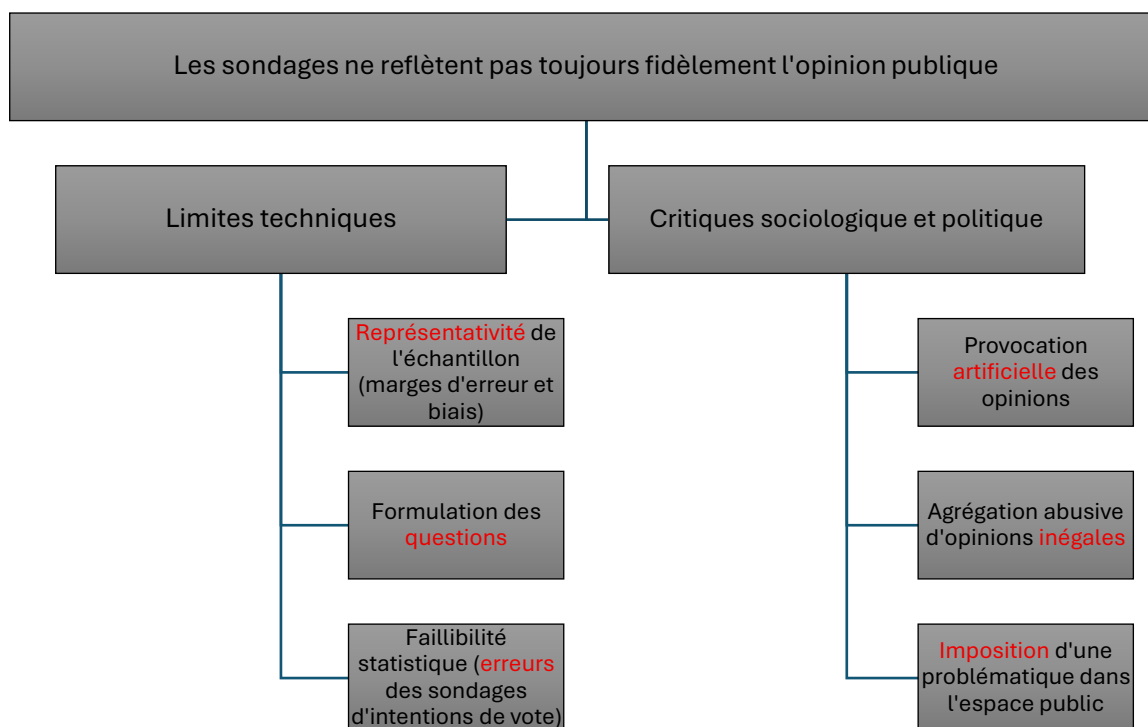
À travers les questions posées, les commanditaires des sondages (médias, organisations politiques) imposent des thématiques et contribuent ainsi à façonner l'opinion bien plus qu'ils ne la reflètent. Exemple : dans le cadre de la réforme des retraites de 2003, le sociologue Antoine Rémond a montré qu'on a évité de proposer comme solution la hausse des taux de cotisation au travers des sondages au profit d'un allongement de la durée de cotisation.

✓ L'opinion publique devrait se former par la délibération et la discussion entre individus.

Comme le souligne Loïc Blondiaux, une véritable opinion publique devrait se construire dans la discussion et la délibération collective et reposer sur des opinions conscientes et informées, plutôt

que résulter de la simple agrégation d'opinions individuelles isolées.

En résumé, quelles sont les limites des sondages ? Complétez ce schéma lacunaire avec les mots suivants : représentativité, imposition, questions, erreurs, inégales, artificielle (en rouge, les réponses attendues).



Projet « Mini-sondage » (suite)

- Dans le sondage que vous construisez en groupes, quels sont les nécessaires points de vigilance ?
 - Convaincre les élèves de répondre à des fins de rigueur statistique.
 - Vérifier que certaines catégories de répondants ne soient pas sur-représentées : par exemple, un nombre élevé de filles parmi les élèves les moins âgées.
- Quelle question induirait une réponse favorable à l'interdiction des téléphones au lycée ? Défavorable ?
 - Réponse favorable : Seriez-vous favorable à une loi qui autoriserait les lycées à fonctionner sans téléphone portable afin de favoriser la concentration des élèves et prévenir les risques de cyberharcèlement ?
 - Réponse défavorable : Pensez-vous qu'une loi devrait vous interdire d'utiliser votre téléphone portable au lycée ?
- Rédigez une question de sondage qui réduise le risque de « pseudo-opinion » (doc 4 : critère de rationalité).

Une question de sondage qui réduit le risque de pseudo-opinion doit être claire, concrète et compréhensible par tous. Exemple : « Selon vous, l'usage du téléphone portable au lycée devrait-il être limité pendant les cours afin de favoriser la concentration des élèves ? ». Cette formulation précise la situation (pendant les cours) et le but (favoriser la concentration), ce qui évite des réponses vagues ou déconnectées.

Exemples d'évaluations possibles (chacune des propositions suivantes n'est pas nécessairement attendue)

Entraînement à l'EC1 – Vous présenterez le principe et la technique des sondages par quotas (4 points).

Réponse :

La méthode des sondages par quotas est la technique la plus couramment utilisée par les instituts de sondage. Elle est fondée sur le principe de la miniaturisation de la société. Elle consiste à constituer un échantillon qui reproduit la structure de la population selon des critères socio-démographiques jugés pertinents (sexe, âge, profession, région, etc.).

Les proportions de chaque catégorie (quotas) sont déterminées à partir de données statistiques fiables, comme celles de l'INSEE. Les enquêteurs doivent ensuite interroger des personnes jusqu'à ce que tous les quotas soient remplis. Contrairement à la méthode aléatoire, les individus ne sont donc pas choisis par tirage au sort. Pour assurer une certaine fiabilité statistique, l'échantillon doit généralement comprendre au moins 1 000 personnes.

Cette méthode est appréciée pour sa rapidité et son faible coût, tout en garantissant une bonne représentativité.

Entraînement à l'EC2 – Document 5 (seulement la partie consacrée aux élections présidentielles de 2002)

1. À l'aide des données du document, vous comparerez les intentions de vote pour le candidat Jospin au résultat qu'il obtient au premier tour des élections présidentielles de 2002 (2 points).

Réponse :

Les intentions de vote pour le candidat Lionel Jospin, mesurées par différents instituts de sondage entre le 04 et le 18 avril varient. Elles montrent toutefois une tendance à la baisse (20 % d'intentions de vote entre les 04 et 06 avril 2002 selon BVA et 18 % les 17 et 18 avril selon IPSOS). Un seul résultat sur la période s'approche du résultat réel obtenu (16,5 % les 12 et 13 avril). Aucun institut de sondage ne parvient à prédire exactement son résultat réel : on peut relever une différence allant de - 0,5 point à + 4 points entre ses scores minimum et maximum et son résultat réel.

2. À l'aide du document et de vos connaissances, vous présenterez certains des débats relatifs à l'interprétation de l'opinion publique par les sondages (4 points).

Réponse :

Les sondages d'opinion, bien qu'étant l'outil principal pour saisir l'opinion publique, suscitent de nombreux débats critiques concernant leur capacité à interpréter fidèlement l'opinion de la population. Ces critiques sont de différents ordres.

Certaines critiques concernent l'outil statistique lui-même, remettant en question la fiabilité et la précision des données. On fait référence ici à la faillibilité statistique et aux erreurs de prédiction que montrent les comparaisons entre les enquêtes pré-électorales et les résultats réels. Ainsi, le document montre que les sondages d'intention de vote ne permettent pas de savoir quels seront les candidats élus au second tour : contre toutes les prévisions, le candidat Jospin est éliminé tandis que le candidat Le Pen, toujours situé en 3^e position, passe en réalité la barre du second tour avec un score réel de 17 % des voix. Cela peut être lié à l'absence de prise en compte des marges d'erreur statistiques (intervalles de confiance) qui peuvent engendrer des interprétations erronées, à des opinions des électeurs non stabilisées, à l'évolution des opinions des électeurs entre les sondages et l'acte de vote dans l'isoloir.

D'autres critiques sont adressées aux sondages qui prétendent mesurer l'opinion publique : ils agrègent des opinions individuelles sans tenir compte des rapports de force ou de la hiérarchie des opinions, dont le pourcentage final ne rend pas compte. Ils provoquent des réponses parfois non réfléchies, de la part de répondants qui n'ont pas nécessairement une opinion sur le sujet. Ils imposent une problématique qui ne correspond pas nécessairement aux préoccupations de la population. Ils peuvent donc aboutir à la production d'une opinion publique artificielle, parce que construite par l'instrument qui prétend la mesurer.

Transition du professeur : Malgré des principes statistiques solides et bien connus désormais, l'opinion publique mesurée par les sondages doit être considérée avec précaution tant elle peut être trompeuse, voire instrumentalisée, permettant d'influencer la population. Mais, à partir du moment où la plupart des acteurs et commentateurs politiques pensent que les sondages mesurent l'opinion publique, alors l'opinion publique sondée existe comme phénomène social réel, produisant des

effets politiques et sociaux avérés.

Deuxième partie : Les sondages au cœur de la démocratie d'opinion : influence et reconfigurations de la vie politique

A) Les sondages influencent l'expression citoyenne et la participation électorale ...

1) Les sondages d'opinion, entre idéal démocratique et expression empêchée

1. Montrez à partir des documents 6 et 7 en quoi les sondages concourent au fonctionnement de la démocratie.
 - L'expression : le mécanisme des sondages peut être relié au principe d'égalité des droits (Tocqueville). Chaque citoyen peut exprimer une opinion qui aura autant de valeur que celle des autres, quel que soit son statut social. La force réside alors dans le nombre des personnes qui expriment le même avis : le vœu majoritaire tend à être écouté, voire respecté en démocratie.
 - La communication avec les gouvernants et l'opposition : les sondages donnent la parole aux citoyens en dehors des moments d'élections. Régulièrement sondée, l'opinion publique consacre une forme de souveraineté populaire qui permet de communiquer régulièrement avec les gouvernants. Les citoyens peuvent ainsi influencer sur leurs mandats, manifester une critique ou une opposition à un projet, une loi. Ils rappellent aux gouvernants les forces d'opposition et, pour certains politistes, sont complémentaires des actions collectives (grèves...). Certains sociologues et politistes considèrent au contraire que les sondages sont concurrents des autres modes d'expression.
 - Le choix des candidats : les sondages peuvent influencer sur la sélection en amont des candidats en influençant les partis, notamment lorsque des primaires sont organisées (Ségolène Royal, candidate du PS en 2007, François Fillon, candidat de LR en 2017) mais pas uniquement.
2. En sociologie, il a été démontré qu'un individu est influencé par son environnement social et peut taire une opinion qui s'écarte de celle qu'il perçoit comme majoritaire. En quoi cela vient-il nuancer les éléments précédemment évoqués ?

Comme nous l'avons déjà évoqué, les sondages ne délivrent qu'une partie de l'opinion publique, celle qui a été exprimée par les répondants. Celle-ci peut être mécaniquement renforcée par le risque que l'avis minoritaire ne s'exprime pas. L'écrasante majorité peut faire taire la minorité. Ainsi, même s'il est représentatif, un sondage ne peut pas prétendre à l'exhaustivité des avis.

Sans nécessairement les citer explicitement, le professeur peut se référer ici à la « tyrannie de la majorité » analysée par Tocqueville ou à la théorie de la spirale du silence proposée par Elisabeth Noelle-Neumann (1974) : processus par lequel les individus taisent leurs opinions lorsqu'ils pensent qu'elles sont minoritaires, par peur de l'isolement social, ce qui renforce la visibilité des opinions perçues comme majoritaires (spirale).

3. Projet « mini-sondage » : imaginez que vous interrogez un groupe d'élèves à main levée au sein d'une classe. Quel risque encourez-vous quant aux opinions relevées ?
 - Des élèves influencés par les « leaders d'opinion » : avec ou sans conviction, ils opinent dans le même sens ;
 - Des élèves aux avis minoritaires qui taisent leur opinion.→ Il en découle une perception erronée de l'opinion du groupe sur le sujet, création d'un « effet de consensus ».

2) Le rôle des sondages dans la participation électorale et le choix des gouvernants

Mise en activité des élèves : débat mouvant « Les sondages font-ils l'élection ? »

La séance commence par un temps individuel de réflexion (qui peut être réalisé hors la classe). Le professeur indique que la participation électorale correspond au déplacement des inscrits pour aller voter. Les élèves mobilisent leurs connaissances et collectent des informations dans les documents 6 et 7 afin de construire leur propre argumentation permettant de se positionner en faveur de l'une ou l'autre des propositions. En classe, ils se positionnent physiquement d'un côté ou d'un autre de la salle et doivent justifier leur position par un argument. Ils changent de place si les arguments des camarades sont convaincants. Ils exercent ainsi leur esprit critique, sont tenus individuellement de s'impliquer dans la réflexion et d'écouter les autres. Le professeur peut se positionner en observateur et/ou distribuer la parole et relancer les prises de parole. Trois élèves prennent des notes et complètent le tableau suivant qui tient lieu de trace écrite. Durée de l'activité en classe : environ 30 minutes (sont soulignées ici les compétences mobilisées).

Les sondages font l'élection	Les sondages ne déterminent pas toujours les choix électoraux
- Les citoyens peuvent être influencés par la connaissance des sondages d'intentions de vote classant les candidats. Ils coordonnent leur vote avec ceux des autres électeurs (influence impersonnelle) au détriment d'une expérience personnelle et directe de la réalité basée sur le contact avec les proches. - Les électeurs conformistes et hésitants « montent dans le train en marche » et votent pour le candidat qui est le mieux placé (effet « <i>bandwagon</i> », H. Simon). - La victoire annoncée d'un candidat peut susciter, par réaction, une montée des soutiens aux autres candidats (effet « <i>underdog</i> », H. Simon). - Argument proche de la « spirale du silence » : face à la majorité, les opinions minoritaires ne s'expriment pas, ce qui renforce l'expression majoritaire. - Vote utile, vote stratège : l'expression est apparue en France au cours de la campagne présidentielle de 2002 : elle désigne un réaligement du vote au profit du candidat à la fois plus susceptible de gagner et le moins éloigné de ses préférences politiques. - Notion de « front républicain ».	- Les sondages peuvent « se tromper » : les écarts entre prédictions liées aux intentions de vote et résultats aux élections montrent bien que l'électorat n'est pas toujours bien perçu ou représenté, que l'électorat peut faire varier son avis. - Retour sur la socialisation politique : l'incorporation, souvent inconsciente et pratique, de dispositions à penser, à croire ou à agir peut aussi s'appliquer au champ politique. La sociologie a montré que la famille ancre durablement un positionnement ou une affiliation partisane que les sondages n'affectent qu'à la marge (cf. bulle informationnelle et <i>two-step flow theory</i>). - Les Français s'intéressent peu à la politique (53 % contre 75 % en Allemagne selon le baromètre CEVIPOF de février 2026) donc seront peu attentifs aux sondages. Les plus attentifs seront ceux qui sont les moins influençables. Donc l'effet direct des sondages sur le vote est très limité. - Difficile à démontrer : il est difficile d'extraire l'effet des sondages de toutes les autres variables qui conduisent à l'expression d'un vote.

→ Effet ambivalent, on considère généralement que, s'ils agissent sur l'électeur, les sondages conduisent plutôt à un ajustement au sein d'un même camp idéologique.

B) ... mais les sondages pèsent également sur l'action politique et la manière de gouverner.

1) Sélection des candidats et ajustement des politiques publiques

1. Comment est décrit, dans les documents 7 et 8, le rapport des hommes politiques aux sondages ?

Les hommes politiques, gouvernants ou membres de partis politiques, font un usage de plus en plus

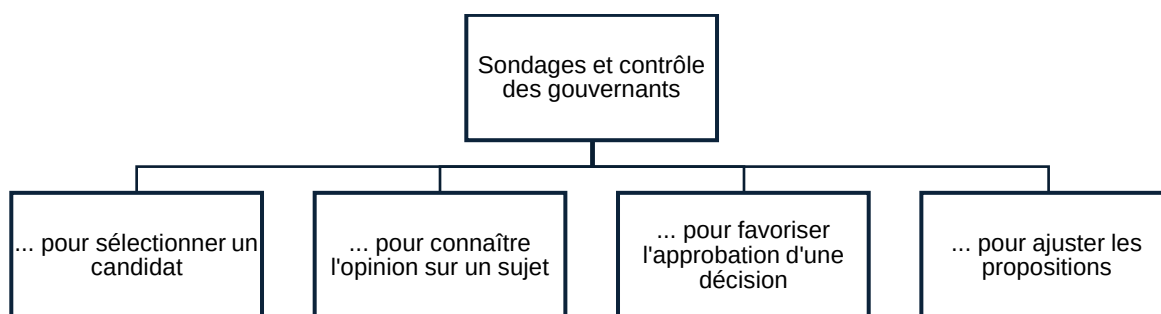
intensif des sondages, depuis les années 1970 en France. Ils en commandent eux-mêmes (il peut être fait référence au SIG, Service d'information du gouvernement, créé en 1996, dont la mission est d'analyser l'opinion publique et le contenu des médias). Ils peuvent avoir besoin de repérer les attentes des électeurs, de se rassurer sur leur popularité entre deux élections, à partir de sondages. Pour les leaders de partis, les sondages d'intentions de vote peuvent soutenir une candidature ou favoriser un prétendant à la candidature. Certaines décisions sont ambitieuses et impopulaires. La lecture des sondages peut anesthésier la volonté de mener des réformes. Mais les gouvernants peuvent aussi chercher pendant leur mandature à agir positivement sur la réception de leurs décisions en effectuant un travail communicationnel autour de ces décisions. Certains sondages peuvent ainsi avoir pour but de légitimer leurs choix aux yeux de la population. On peut ici faire référence au lien entre le vote en faveur du projet de loi sur l'aide à mourir en mai 2025 par l'Assemblée nationale et le sondage présenté au document 2.

→ On parle parfois de gouvernance par les sondages.

2. Les sondages dictent-ils l'action des gouvernants ?

On ne peut pas aller jusqu'à affirmer que l'usage des sondages par les gouvernants est sans nuance : certaines décisions ont été prises alors que la population y était massivement opposée (loi sur l'abolition de la peine de mort, 1982). Les hommes politiques se tiennent informés mais ne suivent pas mécaniquement les opinions majoritaires révélées par certains sondages : ils développent un regard critique.

Un schéma de synthèse conclura cette partie de la séance :



2) Sondeurs et transformation du champ politique

1. Si l'on définit la communication politique comme l'ensemble des techniques utilisées par les politiques dans le but d'accéder au pouvoir et de le conserver, quel peut-être le rôle des instituts de sondage ici ? Prenez appui sur le document 8.

Ce ne sont plus les militants ou les membres des partis qui influent sur la politique menée mais les agences de communication, lesquelles, par le biais des sondages, visent à façonner une image des gouvernants, ou des candidats, reconnaissable et populaire. Ces experts deviennent des conseillers importants (on peut faire référence aux *spin doctors* : conseiller ou conseillère que le politique va embaucher pour construire sa stratégie de communication. Il va s'occuper de son image, de son personnage, de ses mots, de sa réputation... avec un objectif simple : convaincre l'opinion publique et en période électorale, obtenir le plus de votes possibles). Ils utilisent, pour ce faire, des enquêtes ou des sondages. Ils peuvent aider le candidat ou le gouvernant à imposer une problématique (cf. critique de Bourdieu).

2. Quelles peuvent être les conséquences d'une personnalisation du débat public autour d'un leader ?

Les sondeurs et experts en communication contribuent à personnaliser le jeu politique, désormais de plus en plus centré sur l'image des leaders. Ceux-ci peuvent ainsi s'autonomiser des structures partisans. Les trente dernières années ont vu ainsi des profils jusque-là peu communs comme ceux de Bernard Tapie, ou plus récemment d'Emmanuel Macron, se porter candidat, en s'appuyant sur les

sondages et les soutiens médiatiques. La focalisation sur une personne donne toutefois l'impression d'une élection qui prend les allures d'une « course de chevaux », au détriment du traitement des questions de fond de la campagne.

3. Synthétiser : Comment peut-on caractériser la « démocratie d'opinion » ? Complétez le texte suivant (en rouge, les réponses attendues) :

La démocratie d'opinion désigne une forme de démocratie où l'opinion publique, mesurée en continu par les sondages d'opinion, exerce une influence directe sur les décisions politiques. Devenus acteurs à part entière de la vie politique, les sondages orientent le débat public et façonnent la communication des gouvernants. Constamment exposés aux réactions mesurées de l'opinion, les responsables politiques tendent parfois à suivre les attentes immédiates, au risque de négliger le temps long de la décision démocratique. Le rôle central des partis politiques et des élus s'efface partiellement au profit de cette démocratie pilotée par les indicateurs de popularité. Informés en permanence des rapports de force, les électeurs adoptent parfois des logiques de vote stratégique, comme le vote utile. En somme, la démocratie d'opinion renvoie à un mode de gouvernance contemporain où la mesure et la médiatisation de l'opinion publique deviennent un ressort majeur de l'action politique et électorale.

Exemple d'évaluation possible - Entraînement à l'EC3 : Les documents 2, 6 et 8 constitueront le dossier documentaire.

Sujet : À l'aide du dossier documentaire et de vos connaissances, vous montrerez que les sondages d'opinion modifient l'exercice de la démocratie et de la vie politique.

Réponse :

Le recours fréquent aux sondages d'opinion modifie en profondeur l'exercice de la démocratie, contribuant à l'émergence d'une « démocratie d'opinion ». Cette transformation touche à la fois le contrôle des gouvernants, la participation électorale et la communication politique.

1. L'influence des sondages d'opinion sur l'offre politique :

Les sondages d'opinion transforment la façon dont les représentants élus gouvernent et définissent leur programme, en les incitant à s'aligner sur les attentes immédiates de l'opinion publique :

- Contrôle des gouvernants : les sondages offrent aux citoyens un moyen continu d'exprimer leur approbation ou leur désaccord. Ils permettent d'évaluer l'état d'esprit de la « majorité silencieuse » sans attendre une manifestation concrète de rejet. Cette mesure constante de la popularité et de l'opinion (notamment via les baromètres de popularité) oblige les responsables politiques à prendre en compte ces retours dans leurs décisions (doc. 6) ;
- Adaptation des programmes ou de la gouvernance : les candidats utilisent les sondages (qu'ils commandent souvent) pour identifier les attentes des électeurs et ajuster leur offre politique en conséquence (marketing politique). Ils peuvent, par exemple, choisir de poursuivre la volonté de réformer la loi sur la fin de vie en prenant en considération les opinions favorables, recueillies par sondage (doc. 2 : passage d'un tiers d'opinions absolument favorables en 2010 à plus de la moitié en 2024). Mais la mesure de l'opinion peut aussi conduire les gouvernants à modifier leurs politiques publiques, et à anesthésier toute volonté de réforme ambitieuse ;
- Sélection des candidats : de même, les sondages jouent un rôle interne aux partis, désignant le candidat perçu comme le plus capable de gagner, et incitant les cadres du parti à se rallier stratégiquement à lui (doc. 6).

2. L'influence sur les comportements électoraux et la participation électorale :

Les sondages modifient la participation électorale et le choix des électeurs en introduisant une dimension stratégique dans le vote.

- L'accentuation du vote stratégique : la diffusion des sondages, notamment des intentions de vote, informe les électeurs des rapports de force entre les candidats. Cela peut inciter les électeurs à adopter des comportements plus stratégiques qu'idéologiques, comme le vote utile. Ce vote utile se produit lorsque les électeurs choisissent de soutenir le candidat jugé le plus « capable de gagner », plutôt que celui qui correspond le mieux à leurs idées originales. Les enquêtes confirment d'ailleurs l'existence de ces votes stratégiques, qui agissent comme un ajustement tactique au sein d'un même camp idéologique (doc. 6) ;
- L'influence impersonnelle sur le vote : Les sondages peuvent créer des effets d'entraînement, où les électeurs rejoignent le favori ou de soutien au perdant par esprit de contestation (effets *bandwagon* ou *underdog*). Bien que ces effets théoriques soient d'une ampleur relative, l'information sur ce que pensent « les autres » constitue une source d'« influence impersonnelle » sur l'électeur (doc. 6) ;
- La concurrence avec d'autres modes d'expression : l'opinion publique majoritaire véhiculée par les sondages peut réduire la portée de l'action collective traditionnelle (militantisme) ou des débats parlementaires.

3. La communication politique et la personnalisation du débat public :

L'activité sondagière, étant une activité industrielle et marchande, modifie la nature de l'expression publique et de la communication politique.

- Imposition d'une problématique : sociologues et politistes ont montré que l'expression de l'opinion publique par les sondages doit être examinée avec précaution. Les avis sont provoqués par une question afin de mettre en avant un sujet, dans l'intérêt des commanditaires. Elle n'est pas toujours au centre des préoccupations des citoyens. Les sondages conduisent aussi à imposer une problématique dominante et à fermer l'éventail des choix ;
- Communication politique et personnalisation : en mettant en avant des figures politiques à travers les cotes de popularité, les sondages d'opinion encouragent une plus grande personnalisation du débat. La communication politique devient un levier essentiel pour le maintien au pouvoir. Les responsables politiques sont ainsi incités à soigner leur image et à multiplier les apparitions médiatiques, ce qui peut affaiblir la qualité du débat (doc. 8).

3.5. Exemple d'une bonne copie

Comme pour l'épreuve écrite disciplinaire, il ne s'agit pas ici de proposer une copie « parfaite » ou « modèle », mais de montrer ce que le jury peut légitimement attendre d'un très bon candidat dans les conditions réelles d'un concours.

Cette copie a obtenu la note de 20/20.

Copie N260NAT1115756

Concours section : CAPES ext - Sc. Éco. et sociales

Epreuve matière : Epreuve disciplinaire appliquée

N° Anonymat : N260NAT1115756 Nombre de pages : 20

20 / 20

Epreuve - Matière : 102 9312 Session : 2026

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

Epreuve disciplinaire appliquée
Comment se forme et s'exprime l'opinion publique?

I. Introduction pédagogique

• Place dans le programme

Le dossier à traiter concerne les deux derniers objectifs d'apprentissage du chapitre de sociologie et science politique du programme de première spécialité S.E.S. intitulé « Comment se forme et s'exprime l'opinion publique ? ». Il s'agit du 9^e chapitre de l'année, après avoir traité l'ensemble des chapitres d'économie en alternance avec ceux de sociologie (sauf le chapitre « Voter : une affaire individuelle ou collective » qui viendra après ce chapitre).

Le chapitre à traiter durera 10 à 12 heures évaluation sommative comprise et les objectifs d'apprentissage à traiter dureront 8 à 9 heures évaluation sommative comprise.

1. / 20.

• Prérequis

→ De savoir : Les élèves devront être en mesure de remettre en mémoire les notions suivantes :

- Chapitre de seconde :
 - Comment les économistes, les sociologues et les politistes raisonnent-ils et travaillent-ils ? notions : science politique, conquête et exercice du pouvoir politique, modèles et enquêtes
 - Comment devenons-nous des acteurs sociaux ? notion : médias
 - Comment s'organise la vie politique ? notions : spécificités du pouvoir politique, différents acteurs de la vie politique (médias, société civile organisée, partis), mode de scrutin.
- Chapitre de première :
 - Comment la socialisation permet-elle d'expliquer les différences de comportement entre les individus ? notions : la socialisation comme processus, socialisation secondaire à la suite de la socialisation primaire (socialisation politique).
 - Comment se construisent et évoluent les liens sociaux ? notion : PCS
 - Comment se forme et s'exprime l'opinion publique ? notions : 1^{er} Objectif d'apprentissage (OA) du chapitre.

→ De savoir-faire : Les élèves devront être en mesure de remettre en mémoire la méthodologie des épreuves du baccalauréat (à ce stade de l'année, les élèves

auront uniquement appréhendé l'E1 et l'E2), la méthode A.E.I., l'analyse et la recherche d'informations dans un document textuel, le calcul, ^{la} ~~la~~ ^{étude} et l'interprétation de proportions, de pourcentage de répartition, comparatif des pourcentages et des points de pourcentages.

° Objectifs

→ De savoirs : À l'issue de ce dossier les élèves devront être en mesure de :

- définir les notions de sondage, démocratie d'opinion
- de savoir comment les sondages sont réalisés et quels sont leurs biais
- d'appréhender le débat autour de la capacité des sondages à mesurer ou à forger l'opinion publique
- de comprendre que l'information des sondages contribue à forger l'opinion publique, à passer d'une démocratie représentative à une démocratie d'opinion et que cela a une influence sur la vie politique (contrôle des gouvernants, participation électorale, communication politique).

→ De savoir-faire : Les prérequis de savoir-faire devront être consolidés. Le grand oral commencera à être travaillé par un travail de présentation orale.

° Logique de cheminement et problématisque

Après que les élèves aient appréhendé, à partir du premier O.A., la notion d'opinion publique et la façon dont celle-ci a émergé, nous verrons dans ce dossier les principes et techniques des sondages et le débat qui consiste à s'interroger sur leur action de mesure et de formation de l'opinion publique. Je conclurai

également de s'intéresser aux effets que son usage engendra sur l'exercice de la démocratie et de la vie politique.

Je commencerai alors de s'intéresser sur la problématique suivante :

Si tant est que les sondages sont des instruments aux principes et techniques spécifiques, dans quelles mesures permettent-ils de mesurer ou de forger l'opinion publique ? Quels sont les effets de son utilisation fréquente sur l'exercice de la démocratie et de la vie politique ?

• Proposition de plan

Sensibilisation (document 2)

I. La méthode et les biais relatifs aux sondages

A. Principes et technique des sondages (document 1 partie 1)

B. Des biais relatifs aux techniques des sondages (document 1 partie 2)

II. Sondage et opinion publique : mesure ou construction ?

A. Les sondages constituent des outils pertinents pour mesurer l'opinion publique (document 4)

B. Les sondages contribuent à forger l'opinion publique (documents 3 et 4)

III. Le recours fréquent aux sondages d'opinion ...

A. ... a des effets sur l'exercice de la vie politique (document 6)

B. ... peut faire glisser la démocratie représentative vers une démocratie d'opinion (document 8)

Évaluation sommative ECA + EC2 document 5

Epreuve - Matière : 102 93121 Session : 2026

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

II. Séquence pédagogique

• Sensibilisation

Durée : 20 minutes

Objectif : cette sensibilisation a pour objectif de faire la lien avec l'OFJ pour réactiver la notion d'opinion publique et d'introduire un exemple de sondage d'opinion qui interroge des échantillons représentatifs de la population française

Le document 2 est projeté au tableau par l'enseignant.

Consigne : l'enseignant pose une série de questions, les élèves répondent à l'oral puis l'enseignant reprend les éléments de réponse pour que les élèves conservent une trace écrite. Le document sera lu et analysé collectivement.

Q1 / Rappel - Définissez l'opinion publique

Réponse attendue : l'opinion publique se définit comme l'avis, la pensée du plus grand nombre sur des questions politiques relatives à la démocratie et à la vie publique.

Q2 / Comprendre - Quel est l'objectif de ces sondages?

Réponse attendue : L'objectif est d'interroger un échantillon de la population afin de connaître son opinion sur la question du secours à l'euthanasie.

Q3 / Interpréter - Pour le sondage réalisé du 26 avril au 2 mai 2024, quelle proportion de la population est favorable au secours à l'euthanasie?

Réponse attendue : 92% des Français interrogés entre le 26 avril et le 2 mai 2024 sont favorables au secours à l'euthanasie. Parmi ces 92%, 55% ont répondu « oui absolument » et 37% ont répondu « oui, dans certains cas ».

Appareils du professeur : Après avoir vu cet exemple de sondage sur le secours à l'euthanasie, nous allons justement nous intéresser de plus près aux sondages et voir quels sont les techniques qui permettent de réaliser une enquête comme celle-ci.

I. La méthode et les liens relatifs aux sondages

A. Principes et techniques des sondages.

Le document 1 partie 1 jusqu'à « cette dernière variable pour manquer de finisse sociologique » sera distribué en version papier aux élèves.

Durée : 25 minutes

Objectifs : appréhender les principes et techniques des sondages ainsi que la méthode des quotas

Consigne : Le document textuel est lu par un élève à voix haute. Les élèves répondent ensuite aux questions individuellement avant de constituer collectivement leurs réponses pour conserver une trace écrite.

Q1 / Quel est l'intérêt des sondages d'opinion pour définir l'opinion publique ?

Réponse attendue : ils permettent d'interroger une partie plus large de la population, y compris celle qui ne se mobilise pas publiquement. Aucune initiative n'est requise.

Q2 / Qu'est-ce que le concept de représentativité ?

Réponse attendue : les sondages permettent de faire passer un questionnaire à une partie seulement de la population, en s'assurant que chaque partie sondée est représentative et équivalente aux autres.

Q3 / Expliquez ce qu'est la méthode des quotas.

Réponse attendue : La méthode des quotas est la plus utilisée en France par les instituts de sondage. Elle consiste à reproduire un échantillon représentatif de la population en reproduisant la société en « miniature » selon différentes caractéristiques (quotas d'âge, de sexe, de statut professionnel) à partir de la nomenclature des PCS.

Apprêt du professeur : un sondage peut également être réalisé d'après la méthode aléatoire.

Bienvenue à compléter pour les élèves :

Les sondages d'opinion sont des enquêtes par questionnaire permettant de ne plus seulement connaître l'opinion de la population qui se mobilise mais aussi de connaître ^{l'opinion} de celle non mobilisée. Plusieurs techniques permettent de sonder la population, on distingue notamment la méthode par quotas de la méthode aléatoire. Il s'agit pour ces deux méthodes de veiller à satisfaire le postulat de la représentativité des échantillons de répondants.

B. Des liens relatifs aux techniques des sondages

La fin du document sera distribuée aux élèves en version papier.

Durée : 15 minutes

Objectifs : appréhender les liens et limites des sondages d'opinion, développer sa capacité rédactionnelle.

Consignes : À partir des éléments présents dans la fiche, les élèves devront rédiger un court paragraphe présentant les liens liés aux techniques des sondages, notamment avec la méthode aléatoire.

La correction du paragraphe sera de bilan.

Les éléments attendus sont les suivants :

- difficulté d'accéder à une liste exhaustive de la population
- la méthode aléatoire suppose de multiplier les contacts (démarchage téléphonique, demande d'entretien...)
- coût de ces enquêtes par rapport à la méthode des quotas

À propos du professeur : La méthode des quotas comporte également des biais relatifs également à la méthode aléatoire. Le sondé peut par exemple ne pas vouloir exprimer son réel opinion, se sentant jugé par le sondage. Or, nous savons que cela contribue à remettre en question la

Epreuve - Matière : 102 93/22 Session : 2022.6

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

capacité des sondages d'opinion à mesurer l'opinion publique. C'est tout l'intérêt de la partie suivante.

Evaluation formative

Durée : 20 minutes

Objectif : Vérifier la bonne compréhension des principes et techniques relatifs aux sondages avant de passer à la construction du débat du II.

Consigne : Affirmer ou infirmer chaque proposition et justifier.

1 / Les sondages d'opinion permettent de mesurer l'opinion des personnes mobilisées.

Attendus : Faux, ils permettent de donner la voix aux individus qui ne se mobilisent pas forcément.

2 / La méthode des quotas est privilégiée par les instituts de sondage français.

Attendus : Oui, on s'en rend compte des difficultés qui découlent de la méthode aléatoire (pas de liste exhaustive de la population, nécessité de multiplier les contacts, coût important...)

3/ La particularité de la représentativité des échantillons de répondants n'est pas mécanique.

Faire : il est nécessaire que la population interrogée soit représentative de la population globale jusqu'à ce qu'il soit possible de prédire l'opinion de plus grand nombre à partir d'un échantillon soigné.

II. Sondages et opinion publique : mesure ou construction ?

A. Les sondages constituent des outils pertinents pour mesurer l'opinion publique (document 4)

B. Les sondages contribuent à forger l'opinion publique (documents 3 et 4)

⇒ Cette partie du cours a pour objectif de préparer les arguments nécessaires à un débat divisant la classe en deux : ceux qui défendent l'idée que les sondages constituent des outils pertinents pour mesurer l'opinion publique et ceux qui défendent l'idée qu'ils contribuent à forger l'opinion publique et en ce sens que « l'opinion publique n'existe pas » (Baudieu).

⇒ La classe est alors divisée en deux parties, l'une ayant à sa disposition le document 4 et l'autre les documents 3 et 4. Les deux doivent recueillir les informations nécessaires au débat à partir de chacun des documents.

• L'objectif est de travailler avec l'expression orale et leur capacité à défendre un certain nombre d'arguments.

Informations et arguments pouvant être mobilisés à partir du document 4 :

- les sondages sont une des conséquences et peuvent contribuer au bon fonctionnement de la démocratie
- ils réintroduisent la place de l'électeur dans le processus de sélection électorale et permettent également de s'interroger en dehors du seul vote
- ils permettent de contribuer au choix des candidats
- même s'ils engendrent des effets sur les choix électoraux (effet bandwagon et underdog, la première consiste à se rallier au vainqueur annoncé et la seconde à voter au secours du perdant), l'étude des campagnes électorales permet de montrer que les électeurs ne sont pas conditionnés par les sondages
- ils permettent aux dirigeants de connaître l'opinion des citoyens à tout moment
- permettre le respect des droits de l'opposition afin d'éviter qu'une majorité ne confisque la plupart des pouvoirs.

Informations et arguments pouvant être mobilisés à partir des documents 3, puis 4 :

- les 3 postulats de P. Baudieu sont accord avec lesquels tout le monde ne peut pas avoir une opinion (les individus n'ont pas les mêmes compétences politiques), toutes les opinions ne se valent pas (à nouveau compétences politiques et sur un sujet en particulier, sentiment de légitimité) et il n'y a pas d'accord sur les questions qui méritent d'être posées (les sondages et intitulés de sondage décident des questions qui vont être

posées, impose les problématiques du débat politique, parfois avec la commande de dirigeants politiques).

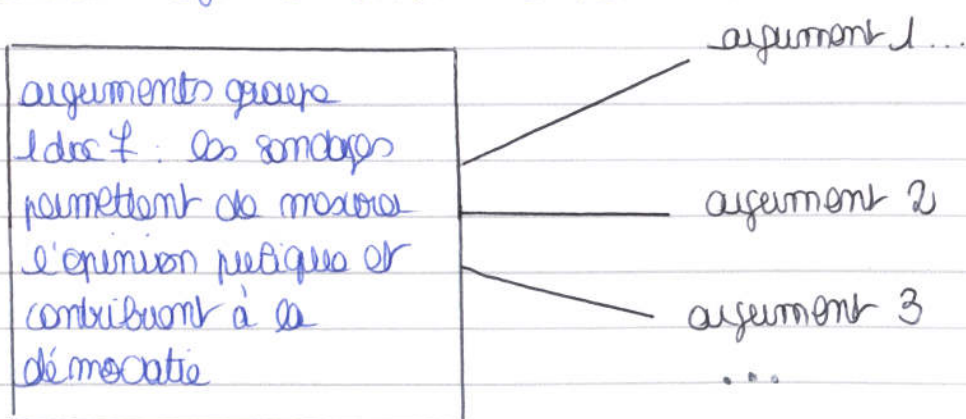
- l'opinion publique est un artefact en tant que simple agrégation statistique d'opinions produites en accord avec les postulats évoqués précédemment
- l'opinion publique est en deuil d'être une opinion consciente et informée, en les sondages interrogent des personnes ne souhaitant pas toujours se mobiliser ou n'ayant pas un sentiment de compétence politique
- les sondages ne permettent pas les conversations entre les individus, les opinions y sont émises individuellement et en secret
- l'opinion sondée n'est pas égale au quantifiée à l'image de manifestants engagés pour une cause en particulier.

Le débat durera une cinquantaine de minutes. Le temps de parole de chacun devra être respecté.

Deux équipes seront désignées pour noter le nombre d'arguments cités par chaque partie afin de déterminer l'équipe gagnante.

Des pénalités pourront s'appliquer en cas de non respect de la parole ou de manque de précision du débat.

L'ensemble des arguments cités au cours du débat sera résumé au sein d'un schéma bilan pouvant ressembler au modèle suivant afin de conserver une trace écrite (bilan):



Epreuve - Matière : 1021 93121 Session : 2026

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

arguments groupe 2
dans 3 et 4 : les
sondages concourent
à forger l'opinion
publique et à
en faire un artefact

argument 1

argument 2

...

Les arguments sont
puisés dans les listes
évoquées p. 11 et 12.

III. Le recours fréquent aux sondages d'opinion...

A... a des effets sur l'exercice de la vie politique

Le document 6 sera distribué aux élèves au format papier.

Durée : 25 minutes

Objectifs : appréhender les effets du recours fréquent aux sondages d'opinion sur l'exercice de la vie politique, notamment sur la participation électorale, le contrôle des gouvernants et la participation politique.

Consigne : lecture du texte par un ou deux élèves à la classe puis réponses individuelles aux questions. Mobilisation collective et trace écrite.

N.B. : les effets sur la participation électorale ont été abordés au sein des arguments mobilisés à partir du document 4. Le professeur fera tout de même remettre ici les définitions des effets bandwagon et underdog.

effet bandwagon : cet effet consiste pour un électeur à voter en faveur du gagnant annoncé par les sondages

effet underdog : cet effet consiste pour un électeur à voter au secours du perdant annoncé par les sondages

Les deux effets illustrent bien que le recours fréquent aux sondages d'opinion modifie l'exercice de la vie politique, en particulier la participation électorale.

Q1 / comment sont qualifiés les hommes politiques dans le début du texte ?

Réponse attendue : Ils sont qualifiés de gros consommateurs de sondages qui leur apportent des informations de toutes façon plus fiables que celles de leur seule intuition.

Q2 / Expliquez en quoi les candidatures d'Edouard Balladur ou celle de Raymond Barre montrent que le recours au sondage exerce un contrôle des représentants.

Réponse attendue : ~~Les~~^{leurs} candidatures ont été décidées sur la base d'enquête par sondage. Les sondés affirment qu'ils voteront pour ces personnalités au cours d'un sondage ont influencé le choix des partis politiques de les mettre

à leur tête.

Q3/ Pourquoi peut-on dire que les sondages contribuent à la modification de l'exercice de la communication politique?

Réponse attendue : Les sondages, qui obligent les représentants à prendre en compte leurs résultats, ne servent plus à être utilisés pour prendre une décision en fonction de l'état de l'opinion mais de se situer pour qu'ils paraissent indiquer une approbation par l'opinion publique des décisions prises.

Le thème suivant sera dicté aux élèves :

Le recours fréquent aux sondages d'opinion contribue à modifier l'exercice de la vie politique. Ce phénomène tient d'abord de la participation électorale à travers une influence sur le comportement des électeurs par des prévisions annoncées par les sondages. On distingue par exemple deux effets : l'effet bandwagon et l'effet underdog. Les sondages peuvent également concourir au contrôle des gouvernants et à leur sélection au cours de la compétition politique. Ce fut le cas pour Raymond Barre à l'élection de 1988. Enfin, ils influencent la communication politique, qui s'appuie sur les sondages et leurs résultats pour qu'ils paraissent indiquer une approbation des décisions prises.

B. ... peut faire glisser la démocratie représentative vers une démocratie d'opinion

Le document 8 sera distribué en version papier aux élèves.

Durée : 20 minutes

Objectif : comprendre les spécificités de la démocratie d'opinion, comprendre que le recours fréquent au sondage peut modifier l'exercice de la démocratie représentative.

Consigne: Les élèves complètent le tableau suivant à l'aide du document 8 et de leurs connaissances sur la démocratie représentative vues en classe de seconde.

	démocratie représentative	démocratie d'opinion
acteurs aux espaces représent l'exercice de la démocratie	attendus : président, premier ministre, gouvernement, assemblée nationale, sénat, députés, partis	acteurs publics, organisations politiques, la presse, instituts de sondage
principales caractéristiques du régime	- président élu au suffrage universel, sur la base du vote - nomme le premier ministre en fonction de la majorité à l'assemblée nationale - confection des programmes en fonction de la ligne directrice des partis	- utilisation des sondages pour préparer la population à une réforme - recours aux sondages pour la confection des programmes électoraux - experts en communication - interprétation et maîtrise de l'opinion

Le tableau sera également de bilan pour cette sous-partie, la correction sera dictée par le professeur après une restitution collective.

Bilan schématisé du dossier à compléter par les élèves pour vérifier leurs connaissances avant l'évaluation sommative :

Epreuve - Matière : 102 93 12

Session : 2026

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

Les sondages d'opinion

définition : enquête statistique qui consiste à interroger l'opinion publique d'une partie de la population représentative de l'ensemble de la population.

Techniques et principes spécifiques

2 méthodes :

- quotas
- aléatoire

... qui comportent des biais

un débat : mesure de construction de l'opinion publique ?

modifient l'exercice de la vie politique :

- contrôle des gouvernants
- participation citoyenne
- communication politique

et peuvent faire passer la démocratie représentative vers la démocratie d'opinion

Les éléments en rouge sont à compléter par les élèves. Ils pourraient également poser leurs dernières questions avant l'évaluation.

III. Evaluation sommative (1A30)

Une attention particulière sera portée au soin et à l'orthographe.

Partie 1 : Mobilisation des connaissances (E1A) / 4 points

Vous montrerez qu'il existe des débats relatifs à l'interprétation de l'opinion publique par les sondages.

Partie 2 : Etude d'un document (E2A) / 6 points

Le document 5 sera distribué aux élèves.

Q1 / Comparez l'intention de vote du 4-6 avril ²⁰⁰² et le résultat au 1^{er} tour pour François Bayrou et Jacques Chirac. / 2pts

Q2 / À l'aide du document et de vos connaissances, vous montrerez que le recours fréquent aux sondages d'opinion modifie l'exercice de la vie politique. / 4 pts

Proposition de correction :

Partie I / 4 points.

Question	Éléments attendus	Répartition des points
1) Vous montrerez qu'il existe des débats relatifs à l'interprétation de l'opinion publique par les sondages	définition de sondage et opinion publique	1
	utilisation d'au moins 2 arguments cités p. 11 et 2 de la p. 12	2
	présence d'1 illustration par argument	1

Partie II

Questions	Compétences concernées	Attendus	Répartition des pts
Comparez les données Q1 / 2pts	Capacité à comprendre le sens de la question	se focaliser sur l'année 2002 et sondage 4-6 ans	0,5
	Lecture de données et mobilisation de connaissances	comparaison en point de % (2 points pour Bayrou, 0 d'écart pour Linde)	1
	Capacité à répondre à la question	pas de deux sept	0,5

Question	Compétences concernées	Attendus	Répartition des points
Q2 / À l'aide du document et de vos connaissances...	Capacité à comprendre le sens de la question	se focaliser sur la modification de la vie politique vue en III A.	0,5
	Mobilisation de données pertinentes et articulation avec les propos	représenter données act + données 2014	1,5
	Mobilisation des connaissances	montrer le contexte des gouvernants et la participation des citoyens	2

IV - Épreuve orale de leçon

4.1. Les résultats

L'épreuve a été plutôt bien réussie par les candidats.

Au CAPES, la moyenne générale est de 12,04, celle des admis est de 14,83, les notes vont de 04 à 20 (6 candidats ont obtenu la note de 20/20). La note minimale des admis en leçon est de 09/20.

Au CAFEP, la moyenne générale est de 10,31 ; celle des admis est de 13,54, les notes vont de 03 à 18. La note minimale des admis en leçon est de 10/20.

4.2. Attentes et commentaires

Il faut d'abord insister sur le fait que l'épreuve de leçon est celle qui pèse le plus lourd en termes de coefficient (5 sur un total de 12 coefficients, soit 42 % de la note globale des candidats). Aucun candidat admissible n'a été admis avec une note de leçon inférieure à 9. Cela indique bien sûr à quel point il est important de bien se préparer à cette épreuve. Il s'agit par ailleurs d'une épreuve éprouvante intellectuellement et physiquement pour les candidats (trois heures de préparation puis 1h15 devant le jury), à laquelle il faut absolument et régulièrement s'entraîner durant l'année de préparation.

Le jury souhaite ensuite revenir sur la posture attendue des candidats dans le cadre d'une épreuve orale. Le jury cherche avant tout à évaluer la capacité des candidats à communiquer, à argumenter et à réagir avec pertinence aux échanges proposés. Il est important de garder à l'esprit qu'il n'existe aucune question « piège » : chaque interrogation du jury vise à éclairer un point, à approfondir une réflexion ou à permettre au candidat de préciser ou nuancer son propos. Les candidats doivent donc apprendre à « saisir les perches » que leur tend le jury. Lorsqu'une question reformule ou prolonge un sujet déjà abordé, elle constitue souvent une invitation à enrichir la réponse, à apporter un exemple supplémentaire ou à corriger une imprécision, et non une simple répétition. À ce titre, il convient d'éviter absolument les réponses du type « je l'ai déjà dit », qui peuvent être perçues comme un manque d'écoute ou une fermeture au dialogue. De même, les candidats ne doivent pas manifester d'agacement ou d'impatience face aux relances du jury (et encore moins suggérer au jury de passer aux questions de l'autre discipline !). Si celui-ci revient sur certains points, c'est précisément pour donner au candidat l'occasion de prendre conscience d'une erreur, d'une approximation ou d'un raisonnement incomplet, et de se corriger en conséquence. Il faut aussi éviter une attitude trop désinvolte, voire décontractée, par exemple en félicitant le jury pour ses « bonnes questions ». Par ailleurs, à l'écrit comme à l'oral, de trop nombreuses fautes de langage, d'accords ou un vocabulaire trop familier sont difficilement acceptables de la part d'un futur enseignant.

En résumé, une posture d'écoute, d'ouverture et de souplesse intellectuelle est donc essentielle. Elle témoigne non seulement de la maîtrise du sujet, mais aussi d'une réelle capacité d'adaptation, qualité fondamentale attendue dans l'exercice du métier d'enseignant. En entretien comme en leçon, le jury se pose légitimement la question de savoir si le candidat a la capacité d'assurer un enseignement devant une classe moins de trois mois plus tard. Cela implique d'aborder l'épreuve avec élan et dynamisme, malgré le stress qu'elle peut susciter.

➔ Concernant l'exposé (20 minutes) et la partie entretien avec le jury (40 minutes)

Concrètement, l'exposé doit être clair et structuré. Le plan doit être progressif et adapté au niveau de la classe. La séquence doit être problématisée et doit avancer logiquement, avec un niveau de difficulté croissant. L'usage du tableau est important, il doit permettre de faire apparaître le plan (parties et sous-parties) et les principaux concepts et auteurs mobilisés. Là aussi, l'orthographe doit être irréprochable.

Comme indiqué dans les précédents rapports de jury, l'exposé se construit en trois temps, une introduction, un développement et une conclusion. Plus précisément :

1/ L'introduction doit être rapide. Elle a pour but de recontextualiser l'objectif d'apprentissage au sein d'une progression d'ensemble, de présenter rapidement (sans les expliciter) les prérequis, de présenter brièvement les savoirs et savoir-faire à acquérir, et, enfin, de présenter la problématique et donc le cheminement de la leçon (en termes de contenus et non de pratique pédagogique) ;

2/ Le développement s'appuie sur un plan (le plan de la séance pédagogique proposée aux élèves), qui gagne généralement à être noté au tableau. Il s'agit ici, pour chacune des sous-parties, de présenter à la fois le contenu scientifique et la démarche pédagogique choisie (en indiquant explicitement et précisément ce qui serait fait avec les élèves). Concernant cette démarche, il importe d'éviter les séquences pédagogiques « toutes faites » et désincarnées, comme les références au « conflit cognitif » ou encore à la méthode AEI (affirmer, expliquer, illustrer), qui n'ont aucun caractère systématique ;

3/ Enfin la conclusion rapide peut être une conclusion de la leçon (rappel des contenus, transition vers les objectifs d'apprentissage suivants) ou une conclusion plus générale de l'exposé (évaluation des élèves, difficultés éventuelles que peuvent rencontrer les élèves...).

Les meilleures prestations sont indubitablement celles qui parviennent à combiner une très bonne maîtrise scientifique des contenus et une bonne capacité à expliciter ces savoirs pour les rendre accessibles et compréhensibles aux élèves de la classe concernée. Proposer des activités variées et adaptées au niveau de la classe est nécessaire, mais suppose en amont que les contenus soient parfaitement maîtrisés. Comme indiqué dans les précédents rapports du jury, il s'agit bien ici de concilier, comme on l'attend d'un enseignant dans sa classe, contenus scientifiques solides et pratiques pédagogiques adaptées. Le jury rappelle donc aux candidats qu'il est essentiel d'accorder autant d'importance aux connaissances scientifiques qu'aux transpositions didactiques afin de produire un oral de qualité. La maîtrise des savoirs exigibles des élèves n'est pas la même que celle que l'on attend de leur enseignant : ce dernier ne saurait se contenter de posséder les savoirs qu'il s'apprête à transmettre, il lui faut les dominer avec une profondeur qui excède largement le périmètre de ce qu'il enseigne. La maîtrise disciplinaire constitue bien l'un des fondements essentiels de l'excellence pédagogique.

La deuxième partie de l'entretien porte sur d'autres champs que celui de l'exposé. Le jury indique au candidat un ou deux objectif(s) d'apprentissage (deux si l'exposé portait sur un questionnement de regards croisés). Le candidat est invité à prendre le temps de la réflexion, mais n'a pas de temps de préparation. Il doit donc être capable, très rapidement, de montrer sa maîtrise des objectifs d'apprentissage enseignés et sa capacité à les expliquer de manière claire et adaptée au niveau d'enseignement en question.

➔ Concernant la partie sur les savoir-faire quantitatifs (15 minutes)

Il n'est pas facile de rester concentré et efficace après une heure passée devant le jury. La partie de l'épreuve concernant les savoir-faire quantitatifs peut néanmoins permettre aux candidats de mettre en valeur des compétences maîtrisées. Il s'agit de présenter les résultats aux trois questions de l'exercice comme on le ferait face aux élèves. Il faut veiller à bien expliquer les calculs, en étant le plus explicite possible. Il ne faut pas hésiter à utiliser le tableau, et s'y tenir prêt lorsque le jury le demande. Pour cette épreuve, les candidats doivent maîtriser les définitions et formules de base. Ils peuvent s'entraîner sur des données réelles (INSEE, Eurostat...), et parfaire la lecture des données. Il importe dans tous les cas que les candidats puissent donner du sens et interpréter les chiffres qui leur sont proposés. A cet égard, le jury regrette que certains candidats soient totalement incapables d'effectuer les calculs simples demandés, y compris parfois un taux de variation ou un coefficient multiplicateur.

Les sciences économiques et sociales reposent sur l'analyse de phénomènes sociaux et économiques qui sont, par nature, quantifiables et mesurables (revenus, taux de chômage, inégalités,

mobilité sociale, etc.). Maîtriser les savoir-faire statistiques de base est donc indispensable. Savoir distinguer valeur absolue et valeur relative, ou comprendre ce que cache une moyenne, est crucial. Les statistiques fournissent les preuves empiriques qui permettent de valider ou invalider une hypothèse. Comprendre comment les indicateurs sont construits (un taux, un indice, un rapport inter-décile...) permet également de donner du sens aux données et de prendre du recul sur les discours économiques et politiques. La maîtrise de ces savoir-faire est donc logiquement exigible de l'élève et *a fortiori* de son futur enseignant.

Remarque importante : les candidats doivent être munis de leur propre calculatrice - aucune calculatrice ne pourra leur être prêtée.

Les matériels autorisés sont les suivants :

- les calculatrices non programmables sans mémoire alphanumérique ;
- les calculatrices avec mémoire alphanumérique et/ou avec écran graphique qui disposent d'une fonctionnalité « mode examen » - le « mode examen » ne doit être activé par le candidat que sur instruction des surveillants.

4.3. Exemples de sujets

➔ Premier exemple

Première partie :

Exposé présentant une démarche d'enseignement (problématique, contenu et transposition didactique) sur l'objectif d'apprentissage suivant (programme de la classe de seconde) :

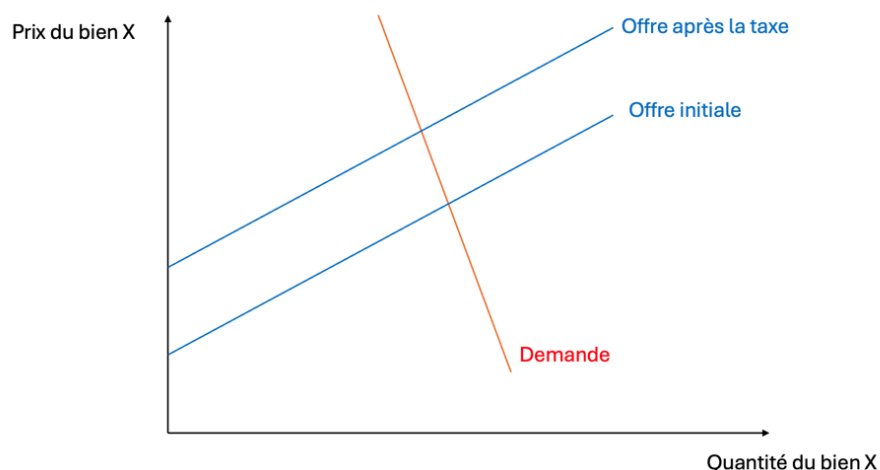
« Comprendre que la poursuite d'études est un investissement en capital humain et que sa rentabilité peut s'apprécier en termes de salaire escompté, d'accès à l'emploi et de réalisation de ses capacités. ».

Extrait du programme de la classe de seconde :

Quelles relations entre le diplôme, l'emploi et le salaire ?	- Comprendre que la poursuite d'études est un investissement en capital humain et que sa rentabilité peut s'apprécier en termes de salaire escompté, d'accès à l'emploi et de réalisation de ses capacités. - Savoir que le manque de qualification est une cause du chômage. - Comprendre que le salaire est déterminé par le niveau de formation. - Savoir qu'à niveau de diplôme égal, le salaire peut varier selon différents facteurs notamment l'expérience acquise, le type d'entreprise, le genre. - Comprendre que les chances d'accès aux formations diplômantes sont socialement différenciées.
---	--

Seconde partie :

Marché concurrentiel du bien X



Sur le marché concurrentiel du bien X, l'État impose une taxe aux producteurs.

1. Expliquez l'allure des courbes d'offre et de demande.
2. Interprétez les pentes des courbes d'offre et de demande.
3. Expliquez les conséquences de la mise en place de la taxe.

→ Deuxième exemple

Première partie :

Exposé présentant une démarche d'enseignement (problématique, contenu et transposition didactique) sur l'objectif d'apprentissage suivant (programme de la classe de terminale) :

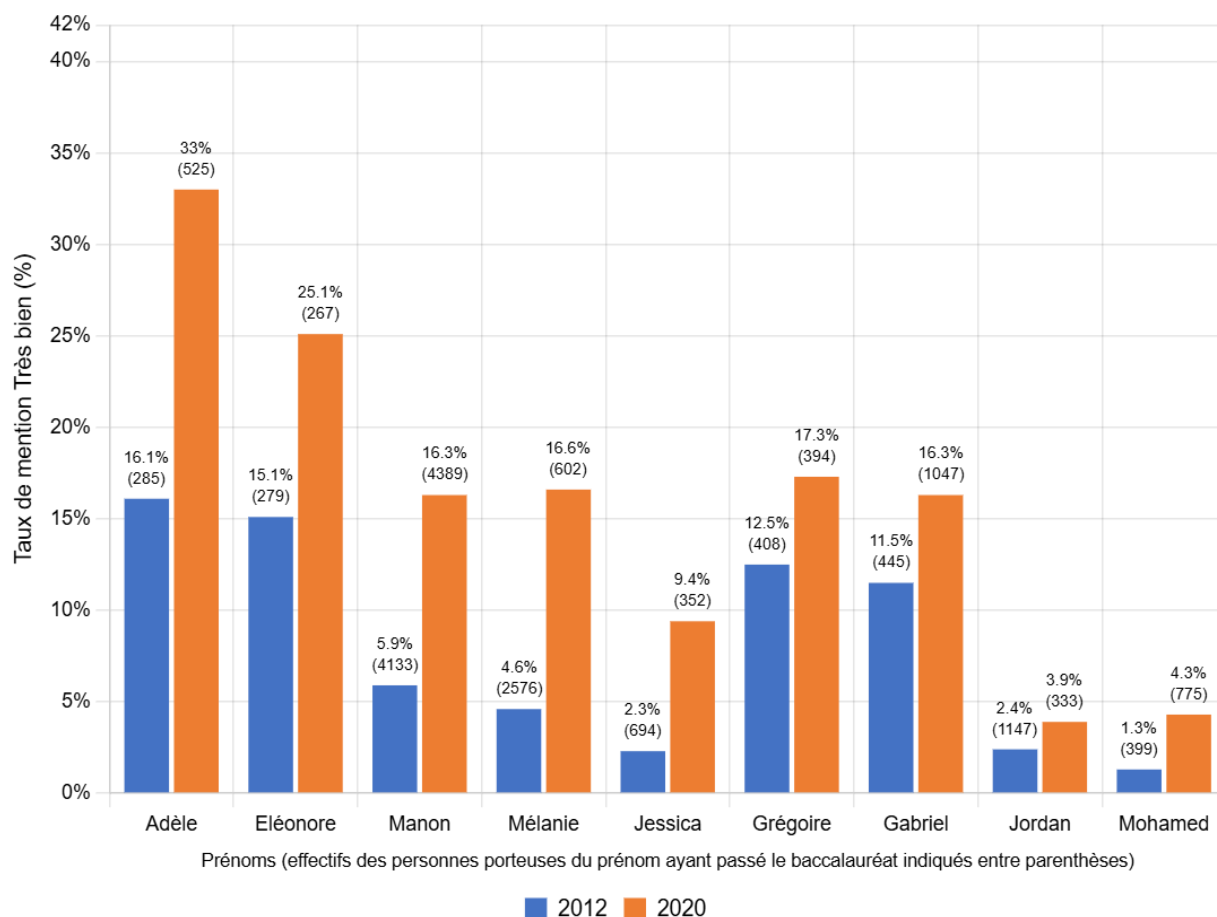
« Comprendre que les problèmes d'appariements (frictions, inadéquations spatiales et de qualifications) et les asymétries d'information (salaire d'efficience) sont des sources de chômage structurel. ».

Extrait du programme de la classe de terminale :

Comment lutter contre le chômage ?	- Savoir définir le chômage et le sous-emploi et connaître les indicateurs de taux de chômage et de taux d'emploi. - Comprendre que les problèmes d'appariements (frictions, inadéquations spatiales et de qualifications) et les asymétries d'information (salaire d'efficience) sont des sources de chômage structurel. - Comprendre les effets (positifs ou négatifs) des institutions sur le chômage structurel (notamment salaire minimum et règles de protection de l'emploi). - Comprendre les effets des fluctuations de l'activité économique sur le chômage conjoncturel. - Connaître les principales politiques mises en œuvre pour lutter contre le chômage : politiques macroéconomiques de soutien de la demande globale, politiques d'allègement du coût du travail, politiques de formation et politiques de flexibilisation pour lutter contre les rigidités du marché du travail.
--	---

Seconde partie :

Prénoms et taux de mention « Très Bien » au baccalauréat (2012 et 2020)



Source : d'après Coulmont Baptiste, 2022, *Sociologie des prénoms*, La Découverte.

1. Exprimez la signification des données pour le prénom « Adèle » en 2020.
2. Comparez les données concernant les prénoms « Adèle » et « Gabriel » en 2020.
3. Peut-on dire, à l'aide du document, qu'il existe un lien de causalité entre le prénom porté et le taux de mention « Très bien » au baccalauréat en 2012 et en 2020 ?

→ Troisième exemple

Première partie :

Exposé présentant une démarche d'enseignement (problématique, contenu et transposition didactique) sur l'objectif d'apprentissage suivant (programme de la classe de première) :

« Comprendre et savoir illustrer le processus d'individualisation ainsi que l'évolution des formes de solidarité en connaissant la distinction classique entre solidarité "mécanique" et solidarité "organique". ».

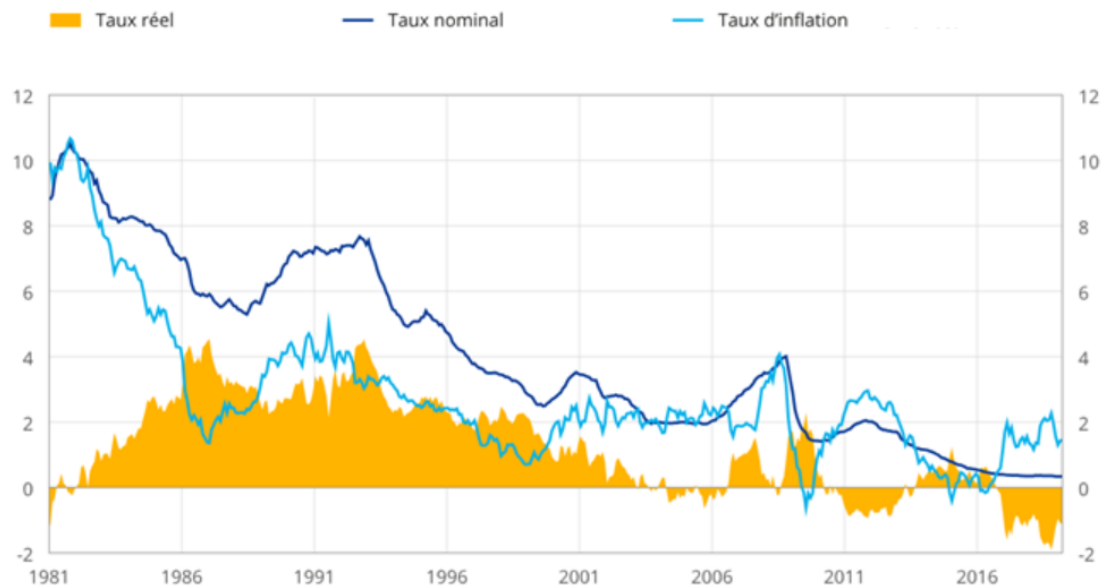
Extrait du programme de la classe de première :

Comment se construisent et évoluent les liens sociaux ?	- Comprendre et pouvoir illustrer la diversité des liens qui relient les individus au sein de différents groupes sociaux (familles, groupes de pairs, univers professionnel, associations, réseaux). - Connaître les critères de construction des Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS) - Comprendre et savoir illustrer le processus d'individualisation ainsi que l'évolution des formes de solidarité en connaissant la distinction classique entre solidarité « mécanique » et solidarité « organique ».
---	--

- Comprendre comment les nouvelles sociabilités numériques contribuent au lien social.
- Comprendre comment différents facteurs (précarités, isolements, ségrégations, ruptures familiales) exposent les individus à l'affaiblissement ou à la rupture de liens sociaux.

Seconde partie :

Évolution des taux d'intérêt réels, des taux d'intérêt nominaux et du taux d'inflation dans la zone euro entre 1981 et 2021 (en %)



Source : Eurostat, BCE, BCN, estimations de la BCE.

1. Exprimez la signification des deux taux d'intérêt pour l'année 1981.
2. Quelle distinction peut-on établir entre le taux d'intérêt réel et le taux d'intérêt nominal ?
3. Comment interpréter l'évolution des données depuis 2011 ?

V - Épreuve orale d'entretien

5.1. Les résultats

L'épreuve a été particulièrement bien réussie.

Au CAPES, la moyenne générale est de 13,45 ; celle des admis est de 15,08, les notes vont de 05 à 20. La note minimale des admis en entretien est de 10/20.

Au CAFEP, la moyenne générale est de 12,41 ; celle des admis est de 14,13, les notes vont de 03 à 20. La note minimale des admis en entretien est de 10/20.

5.2. Attentes et commentaires

→ Définition de l'épreuve

L'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré précise les éléments suivants :

« Dispositions communes :

L'épreuve d'entretien avec le jury porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur ou de conseiller principal d'éducation au sein du service public de l'éducation et, le cas échéant, des établissements privés sous contrat qui participent à cette mission de service public dans le respect de leur caractère propre. L'entretien comporte une première partie d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes maximum, par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant notamment ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange de dix minutes minimum avec le jury, dans la limite du temps imparti à cette première partie de l'épreuve. Le candidat admissible transmet préalablement une fiche individuelle de renseignement.

La deuxième partie de l'épreuve, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ;
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

II – Attendus de l'épreuve

Déroulement

L'épreuve est dotée d'un coefficient 3 et comporte deux parties. L'épreuve est notée sur 20 avec une note éliminatoire à 0. L'évaluation du candidat est globale.

La première partie de l'épreuve (15 minutes) est consacrée au projet et à la motivation professionnelle du candidat admissible. Elle s'adosse à un exposé initial d'une durée de 5 minutes maximum, dans lequel le candidat présente « des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours » ; il est invité à valoriser « notamment ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger ».

Comme l'indiquent les formulations retenues, cette première partie ne vise pas à une présentation exhaustive du parcours du candidat - ce qui serait déraisonnable dans le temps imparti. Celui-ci est invité à présenter *certaines éléments de son parcours et de ses expériences* : ceux qui expliquent et justifient son aspiration à devenir professeur (1er ou 2nd degré) ou conseiller principal d'éducation. Les éléments indiqués - travaux de recherche, enseignements suivis, stages, engagement associatif, périodes de

formation à l'étranger - n'ont pas de caractère obligatoire : le candidat *peut* valoriser de tels éléments, notamment s'il a des expériences d'encadrement des jeunes ; il a néanmoins la liberté d'en présenter d'autres venant les compléter, à condition qu'ils éclairent son parcours et précisent sa motivation. Il est invité à puiser dans son parcours et ses expériences des arguments sur lesquels son aspiration personnelle à devenir professeur ou CPE se fonde. Très naturellement, l'entretien avec le jury porte sur les éléments présentés, et permet au candidat de préciser ou de compléter son exposé initial. La fiche individuelle de renseignement - dont les membres du jury ont connaissance mais qui n'est pas notée - peut alimenter les questions du jury, à condition que celles-ci restent centrées sur l'exposé initial. Dans tous les cas, seule la prestation du candidat est évaluée par le jury.

La seconde partie de l'épreuve (20 minutes) est consacrée à « deux mises en situation professionnelles » : l'une d'enseignement (liée à la discipline enseignée ou au contexte de la classe), l'autre relative à la vie scolaire (situation extérieure à la classe) pour les professeurs du premier et du second degré, et deux situations de vie scolaire pour les conseillers principaux d'éducation.

Elle permet d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, ainsi que les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ;
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

Ces « mises en situation » font appel à l'expérience (directe ou indirecte), mais aussi à la capacité de jugement du candidat à propos d'une situation professionnelle que l'on estime délicate et suffisamment complexe. Le candidat est invité à mobiliser sa réflexion et ses connaissances afin de formuler une proposition d'action de nature à répondre au problème qu'il a identifié.

[...]

Conseils aux candidats concernant la seconde partie de l'épreuve

On attend des candidats qu'ils s'installent dans cet horizon réflexif et pratique, et qu'ils soient en mesure tout à la fois :

a/ d'appréhender avec le réalisme qui convient les situations qui leur sont proposées, de caractériser les difficultés qu'elles contiennent, s'agissant des valeurs ou des éléments institutionnels ou réglementaires mis en jeu ;

b/ de porter sur ces situations une appréciation instruite, réfléchie et argumentée, débouchant sur des préconisations précises : que convient-il de faire (ou de ne pas faire) au regard des principes, des valeurs et des règles qui sont celles de la République et du service public en matière d'éducation ?

Les préconisations attendues peuvent mettre en jeu, selon la question posée :

- La gestion de cette situation dans la classe, à court et moyen terme (ce que je fais sur le moment, ce que je peux proposer par la suite : par exemple, une situation peut devenir une opportunité pédagogique) ;
- La gestion de cette situation dans l'établissement, voire sur le plan académique (sur qui puis-je m'appuyer ? qui doit être prévenu ?).

Pour construire sa réponse, le candidat fait appel à l'ensemble des expériences et des connaissances dont il dispose et qu'il mobilise avec pertinence, expériences et connaissances proprement disciplinaires ou participant d'une déontologie professionnelle.

Cette déontologie professionnelle suppose au moins l'appropriation des ressources et textes suivants :

- les droits et obligations du fonctionnaire présentés sur le [portail de la fonction publique](#)
- les articles L 111-1 à L 111-4 et l'article L 442-1 du [Code de l'Éducation](#)
- le coffret *Guide républicain*, le vade-mecum *Agir contre le racisme et l'antisémitisme* et *Qu'est-ce que la laïcité ? Une introduction par le Conseil des sages de la laïcité* téléchargeables sur le [site du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse](#).
- Laïcité et services publics : [sélection documentaire](#) sur le site de l'Institut des hautes études de l'éducation et de la formation (IH2EF).
- Le parcours magistère [Faire vivre les valeurs de la République](#)

Source : « Concours externes bac + 5 et troisièmes concours : épreuve orale d'admission "entretien avec le jury" », DGRH, Ministère de l'éducation nationale.

➔ Commentaires généraux du jury

Les remarques déjà présentes dans le rapport de jury antérieur restent parfaitement pertinentes :

De nombreux candidats ont montré, à l'occasion de cette épreuve, une réelle capacité à se projeter dans le métier : analyse pertinente de la situation et des valeurs mises en cause, propositions de plusieurs solutions en tenant compte de différents paramètres et développement des modalités dans la mise en œuvre des solutions.

Concernant la première partie de l'épreuve, les candidats ont plutôt bien géré leur temps de présentation. Le jury conseille d'opter pour une présentation du projet professionnel la plus « naturelle » possible en évitant les « récitations » de parcours avec des formulations apprises par cœur. Il est par ailleurs important de bien motiver son projet professionnel : on ne peut pas se contenter de dire que l'on « veut être professeur » depuis que l'on est enfant. L'intérêt pour la discipline mérite également d'être développé durant ce temps de présentation : il est nécessaire de pouvoir expliquer les raisons qui conduisent à choisir l'enseignement des Sciences économiques et sociales plutôt qu'une autre discipline.

La plupart des candidats ont été assez réactifs lors des deux mises en situation. Ils avaient souvent une connaissance générale des valeurs de la République mais tous ne maîtrisaient pas les exigences du service public et le fonctionnement des établissements. Les obligations des fonctionnaires ainsi que le référentiel de compétences des personnels d'éducation ne sont souvent connus que de manière superficielle. Le jury tient enfin à souligner que dans de nombreux cas, il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses aux questions posées ; c'est la pertinence de l'analyse des situations qui fonde l'évaluation du jury.

Le jury conseille donc aux candidats de :

- prendre un court temps de réflexion avant de répondre aux questions de mise en situation et aux questions de relance ;
- bien commencer par identifier les valeurs et/ou obligations mises en jeu par les mises en situation ; certains candidats énoncent des réponses trop vagues, imprécises, confuses parce que ces valeurs/obligations n'ont pas été initialement bien identifiées ;
- bien envisager la diversité des acteurs affectés ou mobilisés par le sujet (qu'ils soient internes ou externes à l'établissement) ;
- s'efforcer de répondre directement à l'ensemble des dimensions de la question posée (analyse des valeurs et principes, pistes d'action) ;
- maîtriser la terminologie de base des établissements scolaires et en connaître les principales instances (ne pas confondre principal/proviseur/directeur par exemple ou encore savoir ce qu'est un conseil d'administration).

5.3. Exemples de mises en situation

Chaque mise en situation est systématiquement accompagnée de ces deux questions :

1. Quels sont les valeurs et principes de la République et, le cas échéant, les principes juridiques régissant l'organisation et le fonctionnement des établissements publics locaux d'enseignement et des écoles, ou, s'il y a lieu, des établissements privés sous contrat, qui sont en jeu dans cette situation ?
2. Comment analysez-vous cette situation et quelles pistes de solutions envisagez-vous ?

➔ Concernant l'enseignement des sciences économiques et sociales

1. Vous êtes professeur de SES en classe de première. Lors d'un cours sur les politiques économiques,

un élève vous interpelle directement : « Que pensez-vous de la réforme des retraites ? Êtes-vous pour ou contre ? ». Plusieurs élèves insistent pour connaître votre avis personnel. Certains commencent à exprimer des opinions tranchées et des prises de position partisans.

2. Vous êtes professeur de SES en classe de première. Trois élèves remettent un devoir maison avec une semaine de retard. Vous savez que l'un d'entre eux a été absent en raison d'une grippe, tandis que les deux autres ne fournissent aucune justification particulière.
3. Un élève conteste systématiquement vos évaluations et remet en cause leur équité. Il a par ailleurs sollicité un proche de sa famille, professeur agrégé de SES, pour faire recorriger ses copies, ce qui conduit à des notes plus élevées.
4. Vous êtes professeur de SES en classe de seconde et vous abordez le questionnement : « Quelles relations entre le diplôme, l'emploi et le salaire ? ». Un élève intervient en disant que « sa sœur a un master et ne trouve pas de travail » et en conclut avec assurance que poursuivre de longues études ne sert à rien.
5. Vous êtes professeur de SES en classe de première. Vous êtes sollicité par une banque commerciale qui propose, sous la forme d'un jeu sérieux, une action de sensibilisation aux moyens de paiement et de crédit.
6. Vous êtes professeur de SES en classe de seconde. Vous lisez la copie de l'un de vos élèves, rédigée au cours d'un devoir surveillé, et vous repérez des mots et expressions que vous n'avez pas utilisés en cours. Vous interrogez l'élève qui vous indique qu'il a révisé le cours à l'aide de l'intelligence artificielle et qu'il n'a donc pas triché.

➔ Concernant la vie scolaire

1. Dans votre établissement, une minute de silence est organisée en hommage à Samuel Paty et à Dominique Bernard. Au moment où elle débute, un élève de votre classe reste ostensiblement assis et déclare à voix haute : « Moi je ne participe pas, ça ne me concerne pas. ». Plusieurs élèves réagissent immédiatement, certains s'indignent, d'autres approuvent, et la situation crée un début de tension dans la classe.
2. Lors d'un voyage scolaire à Barcelone, deux élèves refusent d'entrer dans la basilique de la Sagrada Família, pourtant inscrite au programme du séjour, en invoquant leurs convictions religieuses. Ils indiquent qu'ils préfèrent attendre le groupe à l'extérieur.
3. Vous êtes professeur principal d'une classe de seconde. Un élève bénéficiant d'un accompagnement par une AESH vient vous voir à la fin d'un cours pour vous dire qu'il ne souhaite plus la présence de cet adulte à ses côtés en classe. Il explique qu'il se sent stigmatisé devant ses camarades et qu'il préfère « se débrouiller seul ». Depuis quelques temps, il adopte une attitude de retrait et participe moins aux activités.
4. Lors d'une réunion de travail consacrée à l'auto-évaluation de l'établissement, un collègue affirme que « les parents n'ont pas leur mot à dire sur ce qui se passe à l'école ». Il ajoute que, de plus en plus, les enseignants doivent se justifier auprès d'eux, alors qu'ils « n'ont pas à le faire, ce n'était pas comme cela auparavant ». D'autres membres de l'équipe semblent partagés, et la question de la place des parents fait débat, notamment leur participation aux travaux liés à l'auto-évaluation.
5. Vous êtes professeur principal d'une classe de seconde. Lors d'une séance de vie de classe, plusieurs élèves vous indiquent qu'un enseignant a attribué un zéro et une heure de retenue à l'ensemble des élèves n'ayant pas rendu un travail.
6. Vous êtes professeur principal d'une classe de seconde. Une élève vient vous voir accompagnée d'une camarade pour vous signaler que, lors d'un cours où l'usage du téléphone portable était autorisé à des fins pédagogiques, deux élèves ont pris des photographies d'elle à son insu. Ces images ont ensuite été diffusées sur un réseau social, accompagnées de commentaires moqueurs. L'élève concernée se dit très affectée par la situation et craint de revenir en cours.